

MESURE D'IMPACT SOCIAL DE L'HABITAT ACCOMPAGNÉ, PARTAGÉ ET INSÉRÉ

RÉSULTATS DE L'EXPÉRIMENTATION COLLECTIVE 2024



SOMMAIRE

L'habitat accompagné, partagé et inséré (habitat api)	4
S'unir en faveur de l'habitat accompagné, partagé et inséré pour bien vivre chez soi, sans être seul.....	6
Une mesure collective de l'impact social dans le champ de l'habitat api.....	7
1. LA DÉMARCHE.....	8
Une méthodologie unique	9
Un kit de mesure... sur-mesure.....	10
Témoignage de Denis Piveteau, conseiller d'État	13
28 porteurs de projets engagés dans l'expérimentation	14
Un cadre de collecte adapté	18
Une analyse des données à plusieurs niveaux.....	20
2. LES RÉSULTATS DE L'EXPÉRIMENTATION	22
Lecture des résultats	23
Du point de vue des habitants sur la dimension de l'habitat.....	25
Du point de vue des habitants sur la dimension de « l'accompagnement ».....	31
Du point de vue des habitants sur la dimension « habitat partagé »	38
Du point de vue des habitants sur la dimension « habitat inséré ».....	44
Du point de vue des proches	47
Du point de vue des professionnelles.....	57
Focus sur les colocations de personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer	64
3. CONCLUSION.....	70
Témoignage de Hugo Bertillot et Damien Vanneste, sociologues, maîtres de conférence en sociologie, Université catholique de Lille	71
Témoignage de Danielle Fernandes et Christophe Le Paih, Malakoff Humanis, direction de l'Action sociale retraite complémentaire	72
Témoignage d'Agathe Gestin, responsable programmes et fondations abritées vulnérabilités et inclusion à la Fondation de France	73
Témoignage de Louise Michelin, pilote de l'expérimentation, chargée de mission - association hapi et de Hélène Leenhardt, co-pilote de l'expérimentation, consultante en gérontologie	74
Pour en savoir plus.....	75
Glossaire	76
Remerciements	77

PREMIERS PAS



Vanessa Couvreur-Chapeau,
vice-présidente de l'association hapi
et administratrice du réseau HAPA



Ingrid Dautrey,
directrice de
l'association hapi

La vocation première de l'association hapi est la promotion de l'habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale (API). La mesure d'impact social (MIS) qui vient d'être réalisée répond pleinement à cet objectif, et ce à plusieurs titres. Elle donne de la visibilité aux habitats, la parole aux habitants et du crédit aux projets.

Première expérimentation à l'échelle nationale, tant sur les outils que sur le pilotage, cette MIS menée collectivement avec 28 porteurs de projets, confirme les impacts supposés de l'habitat API. Jusqu'alors, aucune étude de cette ampleur sur de telles données n'existait. Avec ce rapport, nous disposons de retours d'expérience consolidés et d'un premier socle commun de connaissances sur le sujet.



***Contribuons,
ensemble, au libre
choix de notre
habitat***



Cette évaluation démontre également la nécessité de soutenir fortement l'habitat API avec une politique publique plus ambitieuse. Quelle est la valeur ajoutée de ces habitats sur le plan de l'autonomie, du sentiment d'isolement, de la confiance, du bien-être, du dynamisme ? Et quel est l'impact sur le travail des professionnels ou encore sur la relation avec les proches ? Ce sont autant de thématiques abordées et analysées qui nous permettent de valoriser une nouvelle forme d'habitat, mais aussi de soutenir les porteurs de projets.

D'horizons et de statuts différents, ils ont tous eu à cœur de

s'impliquer dans cette aventure collective, tels des pionniers, et peut-être demain ambassadeurs de la démarche...

Nous les remercions sincèrement pour leur engagement à nos côtés durant toute cette année ainsi que les financeurs qui ont permis à cette expérimentation d'envergure d'exister.

À présent, une nouvelle ère s'ouvre. Dans un contexte encore incertain pour l'avenir de l'habitat API, nous poursuivrons le soutien au développement et à la promotion de cette forme d'habiter avec, d'une part, une nouvelle mesure d'impact, aux outils et accompagnements ajustés et d'autre part, avec une étude complémentaire, qui intégrerait d'autres dimensions, telles que l'impact territorial. La mobilisation ne doit pas faiblir tant la pérennisation et le développement de ces habitats passent par leur mise en lumière. Permettre à chacun de vivre là où il le souhaite, avec son indépendance, mais sans être seul, dans un habitat bien implanté localement, tels sont les objectifs qui nous animent, dans l'esprit de la loi ELAN.

Vous en souhaitant bonne découverte !

L'HABITAT ACCOMPAGNÉ, PARTAGÉ ET INSÉRÉ

POUR BIEN VIVRE CHEZ SOI, SANS ÊTRE SEUL

Pour répondre aux aspirations des seniors ou des personnes en situation de handicap qui ne souhaitent ou ne peuvent pas vivre seuls chez eux et qui ne veulent pas vivre dans un établissement, de nouvelles formes d'habitats émergent et privilégient une approche davantage domiciliaire, quelles que soient les vulnérabilités : les habitats accompagnés, partagés et insérés dans la cité (habitats API).

HABITAT : un chez soi, un domicile ordinaire adapté à la situation des habitants où ils sont libres de leurs choix

ACCOMPAGNÉ

- par des professionnels (de l'animation, de la coordination, de la régulation du vivre-ensemble...) pour animer le projet de vie sociale et partagée
- et, comme dans toute forme d'habitat, les habitants peuvent également bénéficier d'un accompagnement individualisé pour le soutien à l'autonomie (social, médico-social...)

Les habitants s'y rassemblent autour d'un projet de vie commun construit à partir des projets individuels des personnes, de leurs désirs et de leurs besoins : se loger, partager certains temps de vie, être seul ou à plusieurs, être soutenu et stimulé au quotidien dans l'autonomie.

Les personnes âgées ou en situation de handicap, qui y vivent, sont « chez elles » dans un domicile ordinaire. Elles font le choix d'y vivre et de partager des moments de vie quotidienne, des activités et des services.

PARTAGÉ : un projet de vie sociale partagé qui se traduit par un partage des espaces, d'accompagnements et éventuellement de services au bénéfice du lien social et de la convivialité

INSÉRÉ dans la vie locale : l'habitat est inséré dans la vie locale, et facilement accessible, de manière à favoriser la participation citoyenne des habitants, et à prévenir du risque d'isolement et de repli sur soi



L'HABITAT API PEUT PRENDRE DIVERSES FORMES ARCHITECTURALES :

Habitat partagé ou colocation : l'habitant vit avec des colocataires dans un même logement et dispose d'une chambre à titre d'espace privatif et partage les autres pièces du logement avec ses colocataires.

Habitat groupé : chaque habitant dispose d'un logement autonome, les différents logements d'un même projet étant à la fois à proximité les uns des autres et d'espaces communs à disposition pour des activités et des temps de convivialité partagés.

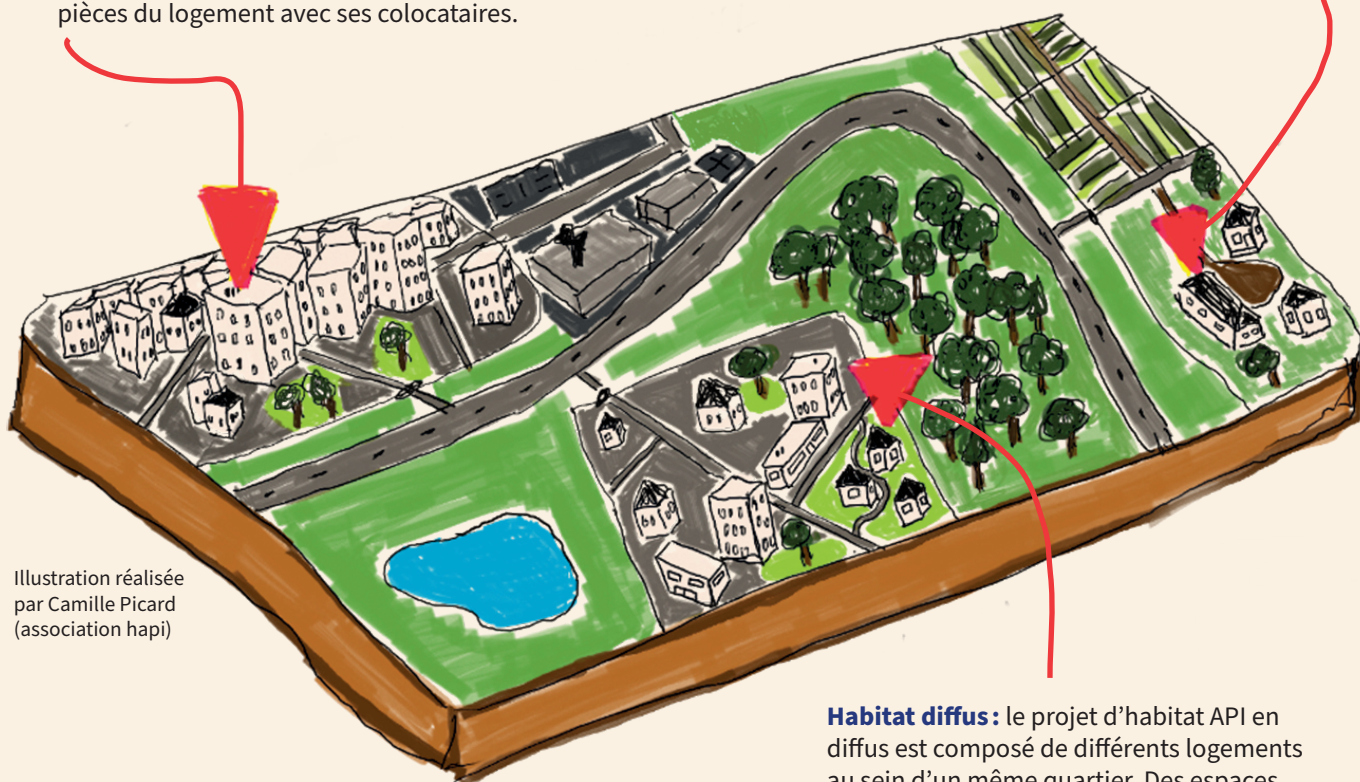


Illustration réalisée
par Camille Picard
(association hapi)

Habitat diffus : le projet d'habitat API en diffus est composé de différents logements au sein d'un même quartier. Des espaces communs sont à disposition des habitants dans le quartier pour des activités et des temps de convivialité partagés.



Ce type d'habitat apporte ainsi une réponse à la perte d'autonomie, d'une part à titre préventif, du fait de la lutte contre l'isolement et le repli sur soi, d'autre part, par la mise en commun de moyens permettant de mieux faire face à cette perte d'autonomie. Il participe à un mouvement de diversification de l'offre qui permet l'émergence de nouveaux modèles, adaptés aux attentes et aux besoins des personnes : pouvoir vivre chez soi quand on ne souhaite pas être isolé, ou que l'on ne peut plus vivre seul sans aide.

S'UNIR EN FAVEUR DE L'HABITAT ACCOMPAGNÉ, PARTAGÉ ET INSÉRÉ (HABITAT API)

Face aux enjeux du vieillissement de la population, à la croissance du nombre des projets d'habitat inclusif, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Fondation des Petits Frères des Pauvres et le Réseau de l'Habitat partagé et accompagné (Réseau HAPA) ont souhaité œuvrer ensemble. Forts d'expertises complémentaires, ils ont décidé de mobiliser moyens financiers, logistiques et humains pour créer l'association hapi (Habitat Accompagné Partagé et Inséré) en 2021. Elle a pour missions d'améliorer la visibilité des habitats partagés et de favoriser leur développement.

► La Fondation des Petits Frères des Pauvres

Depuis longtemps sensibilisée à la nécessité des habitats à taille humaine, la fondation a permis l'ouverture de plusieurs dispositifs innovants : La Jonquière en 1980, premiers logements groupés pour personnes âgées ; Rivages en 1991, première pension de famille ; la Maison du Thil en 2016, colocation Alzheimer. Elle peut également participer au financement de projets d'habitats inclusifs.

► Le réseau HAPA

Avec près de 120 adhérents porteurs de projets dédiés aux personnes âgées et/ou en situation de handicap, le réseau HAPA est présent dans toutes les régions. Créé pour développer l'entraide entre porteurs de projets, il organise des temps d'échanges, des ateliers et des parcours d'accompagnement. Il mène également des missions de plaidoyer et de sensibilisation pour valoriser les projets HAPA issus de l'économie sociale et solidaire.

► La Caisse des Dépôts

Acteur majeur de la transformation économique et sociale de la France, la Caisse des Dépôts assure des missions d'intérêt général pour favoriser l'attractivité des territoires, le développement économique, la cohésion sociale et l'égalité hommes/femmes, le climat et l'environnement. Elle met ainsi au service des porteurs de projets et des collectivités ses outils, l'ensemble de ses expertises, et peut participer au financement de certains projets.

L'ASSOCIATION HAPI

Pour le développement de l'habitat accompagné, partagé et inséré

Créée en 2021 sous l'impulsion de ses membres fondateurs*, l'association s'adresse à l'ensemble de l'écosystème de l'habitat API (porteurs de projets, collectivités locales, caisses de retraite, bailleurs sociaux...). Animée par des valeurs d'ouverture, de partage et de solidarité, elle a vocation à soutenir le développement de l'habitat API.

Elle a pour objectif de fluidifier et d'accélérer le montage des projets, en s'appuyant sur l'expertise et les compétences internes de ses partenaires. Cet accompagnement s'articule autour de 4 missions :

- Promouvoir l'habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale
- Orienter les porteurs de projets vers les financeurs et/ou accompagnateurs potentiels
- Sensibiliser et faire monter en compétences les acteurs des territoires
- Mesurer l'impact social des habitats API

* Caisse des Dépôts et des Consignations, Fondation des Petits Frères des Pauvres et Réseau HAPA

UNE MESURE COLLECTIVE DE L'IMPACT SOCIAL DANS LE CHAMP DE L'HABITAT API

» Qu'est-ce qu'une mesure d'impact social ?

Outil de pilotage stratégique et outil de valorisation, la mesure d'impact social consiste à mesurer les effets positifs ou négatifs générés par une action, une activité ou une organisation.

« L'impact social consiste en l'ensemble des conséquences (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des activités d'une organisation, tant sur ses parties prenantes externes (bénéficiaires, usagers, clients directs ou indirects) de son territoire, et interne (salariés, bénévoles, volontaires) que sur la société en général. »

Définition du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS)

Il ne s'agit donc pas d'évaluer des réalisations ou des résultats, mais d'analyser les effets, les impacts, pour mettre en lumière en quoi l'activité ou l'organisation répond bien à sa mission sociale.

Une mesure d'impact social peut concerner différentes dimensions d'un projet et différentes parties prenantes.



Une démarche de mesure d'impact apporte des éléments décisifs à la fois :

- pour comprendre et s'orienter dans la conduite de son projet (Savoir),
- pour convaincre, légitimer et valoriser les effets du projet (Faire savoir),
- pour animer les différentes parties prenantes autour du projet (Fédérer).

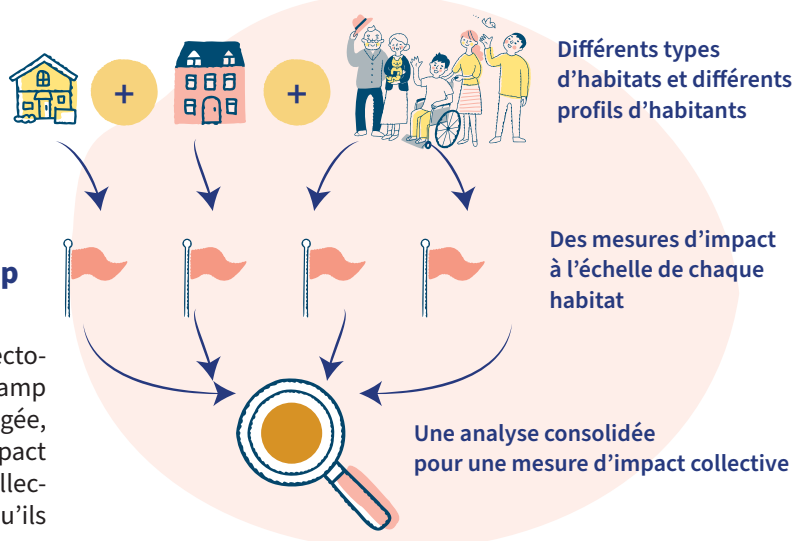
» Une mesure d'impact social dans le champ de l'habitat API

Jusqu'à présent, aucune mesure d'impact social sectorielle n'avait été menée de façon collective dans le champ de l'habitat API en France. L'association hapi s'est engagée, dès sa création, dans cette démarche de mesure d'impact social avec une double ambition individuelle et collective : d'une part, outiller les porteurs de projets pour qu'ils

puissent s'autoévaluer, mesurer, améliorer et valoriser leurs actions ; d'autre part, collecter les résultats de chaque porteur de projet participant pour pouvoir les consolider et présenter des résultats d'ensemble afin d'alimenter la connaissance de ce champ.

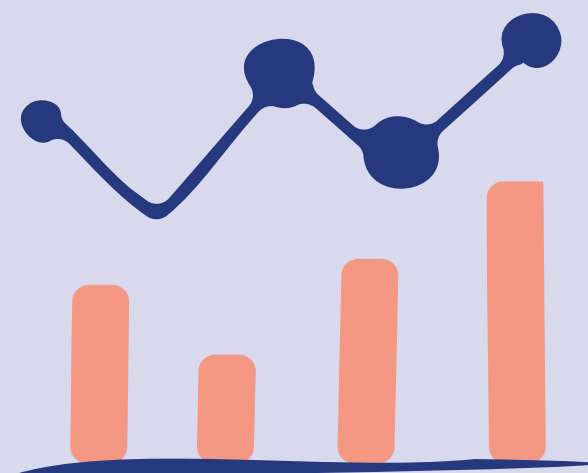
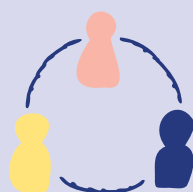
Cette démarche, qui vise à la fois la mesure d'impact social à l'échelle du projet, menée par le porteur de projet lui-même, mais accompagnée par l'association hapi, et la consolidation des données collectives, est inédite. Elle a nécessité la construction et l'expérimentation d'outils, ainsi qu'un pilotage spécifique des porteurs de projets. Pour ce faire, l'association hapi a été accompagnée tout le long de la démarche par un comité d'appui, que nous remercions pour leurs précieux retours sur la méthodologie envisagée et l'enjeu d'une telle expérience.

Les résultats présentés dans ce rapport sont ainsi issus de la consolidation de l'ensemble des données collectées par les porteurs de projets. Cette première étude ouvre les perspectives d'un enrichissement des connaissances de ce champ. Avec un caractère expérimental, elle s'est concentrée sur l'impact des habitats API sur les habitants, les proches et les professionnels. Elle doit maintenant être améliorée avant d'être réitérée et pourra être également complétée par d'autres études abordant d'autres dimensions (économique, territoriale par exemple).





LA DÉMARCHE



UNE MÉTHODOLOGIE UNIQUE

P our répondre au double défi d'outiller les porteurs de projets et de consolider les données récoltées, il a fallu élaborer une approche spécifique, avec un cadre, un langage et des outils communs, que les porteurs de projets, tous différents, puissent partager.

► Co-construite avec les porteurs de projets

La première phase de construction de cette méthodologie et de ce kit d'outils a été accompagnée par le bureau d'études Ellyx en collaboration étroite avec le Réseau HAPA, l'association hapi et des porteurs de projets d'habitat API en 2022 et 2023. L'ensemble des outils développés dans cette première phase a ensuite été expérimenté en 2024, avec une trentaine de porteurs de projets participants. Le pilotage de cette phase d'expérimentation a été assuré directement par l'association, dans une démarche alliant temps collectif et accompagnement individuel des porteurs de projets.

Cette démarche appuyée sur une mobilisation individuelle et collective trouve son originalité et sa légitimité dans l'effort collectif de co-construction d'une méthodologie et de

collecte des données. Portée par les porteurs de projets, elle a été directement en prise avec les réalités du terrain et a pu les prendre en compte quasiment en temps réel.

► Réactive et flexible

Cette expérimentation a fait une large part à la réactivité et à la flexibilité. Dans le respect d'un cadre commun, nécessaire pour permettre la consolidation de l'ensemble des données collectées, les porteurs de projets ont pu adapter cette auto-évaluation à leur situation. En lien avec les pilotes de la démarche, ils ont défini leur cadre de collecte spécifique; ils ont pu ajuster le mode de collecte à la situation des habitants, prendre en compte les circonstances du recueil dans l'analyse des résultats et déterminer les livrables adéquats pour valoriser les données recueillies.

Le pilotage individuel et collectif a permis d'assurer une cohérence d'ensemble de la démarche malgré de grandes différences entre les participants, tant en termes de spécificité des projets et des habitants, d'objectifs par rapport à la démarche d'évaluation, que de moyens disponibles pour ce travail d'évaluation.



Journée de démarrage

UN KIT DE MESURE... SUR-MESURE

Carnet de bord, questionnaires, référentiel, roue des effets... L'association a construit des outils de collecte et d'analyse qui permettent aux porteurs de projets de mesurer les effets des projets dans le respect de leur diversité, avec un cadre méthodologique partagé. Ils ont également bénéficié de supports d'appui pour structurer leur démarche et utiliser des outils communs de recueil de données quantitatives et qualitatives.

► La roue des effets et le référentiel

Il s'agit d'outils qui déterminent le cadre de l'ensemble de la démarche.

La roue des effets déroule les effets attendus de ces habitats sur les parties prenantes principales (ceux qui y habitent, ceux qui y travaillent pour accompagner les habitants et les proches) selon les quatre dimensions de l'habitat API : un Habitat, Partagé, Accompagné et Inséré.

Le référentiel est une déclinaison fine de la roue des effets. Il rassemble dans un tableau, pour chaque dimension, les hypothèses d'impact, les sous-impacts et les indicateurs utilisés pour évaluer ces impacts et sous-impacts.

Véritable boussole du porteur de projet, cet outil sert également de guide au moment de l'analyse des données.

► Le carnet de bord et les documents d'appui à l'analyse

Le carnet de bord est le guide méthodologique du porteur de projet. Il rappelle les objectifs de l'expérimentation, il reprend les étapes de mise en œuvre et le calendrier, il explique comment utiliser les différents outils de recueil. Il est complété par différents documents d'appui à l'analyse des données.



► Les questionnaires et des trames d'entretiens semi-directifs

Outils de collecte par excellence, des questionnaires créés pour chaque partie prenante ont été conçus pour être remplis, soit directement en ligne, soit sur papier.



Une approche qualitative est venue en complément, sous forme d'entretiens individuels semi-directifs ou de *focus group* avec au total, **86 entretiens individuels** et **7 focus group**. Ces entretiens et *focus group* ont à la fois été menés par les porteurs de projets et l'association.

Une approche spécifique « Les regards croisés » a été développée pour les habitants vivant avec la maladie d'Alzheimer en colocation, dont les réponses à un questionnaire direct n'étaient pas suffisamment cohérentes pour être consolidées avec l'ensemble des réponses des habitants. Ces « regards croisés » ont fait l'objet d'une exploitation présentée dans un focus spécifique.

► Une plateforme de travail collaboratif

La démarche s'est appuyée sur une plateforme collaborative qui a permis :

- des échanges avec et entre porteurs de projet, par chat, en visioconférence (y compris des échanges de documents) ;
- la mise à disposition de l'ensemble des outils du kit, complétés des nouveaux outils développés en cours d'expérimentation ;
- le recueil en ligne des données collectées ;
- la mise à disposition des résultats pour chaque porteur de projet.

LA ROUE DES EFFETS

Le questionnement a été guidé par les quatre dimensions principales de l'habitat API : un Habitat, Accompagné, Partagé et Inséré dans la vie locale (cf. présentation de l'habitat API). La roue des effets, élaborée en co-construction au début de la démarche, décline les effets supposés de l'habitat API sur ces quatre dimensions.

À noter : la roue des effets présente un sous-effet qui n'a pas été abordé dans cette étude : l'impact environnemental et citoyen de l'habitat (« l'habitat s'inscrit dans une démarche écologique et citoyenne »).



► Un accompagnement individuel et collectif

Tout au long de la démarche, l'association hapi a accompagné les porteurs de projets de façon collective avec des réunions en présence ou en visioconférence et de façon individuelle avec des rendez-vous à distance et une visite sur site dans la plupart des cas.

Cet accompagnement a été amorcé en amont de la démarche, avec une page web dédiée à la mesure d'impact social sur le site de l'association hapi – « Monhabitat inclusif » – et un webinaire de sensibilisation à la mesure d'impact social.

Puis, chaque porteur de projets engagé dans l'expérimentation a participé à différentes sessions individuelles et collectives au gré des étapes clés de la démarche d'évaluation : le cadrage, la collecte des données, l'analyse des données et la valorisation des résultats.



Le pilotage et l'accompagnement : un soutien pour les porteurs de projets et un cadre assurant la collecte de données pouvant être consolidées.

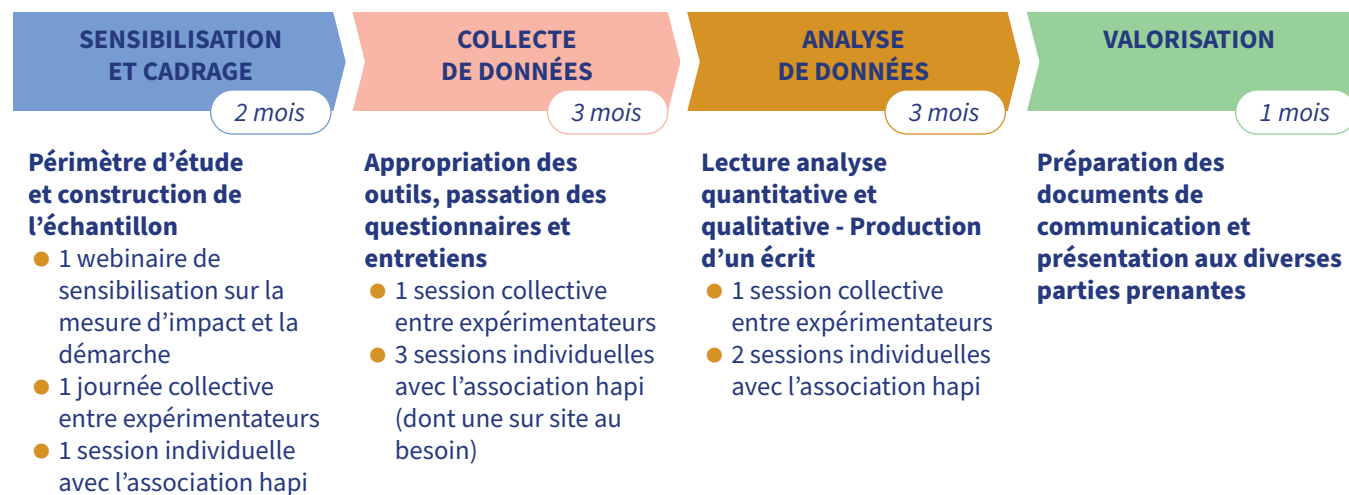
Après un séminaire de lancement de l'expérimentation à Paris en décembre 2023, les sessions collectives se sont déroulées sous forme de webinar. Elles ont été le temps de présentation des outils et de sensibilisation et d'appropriation par les porteurs de projets. Ce fut aussi l'occasion de retours d'expérience entre porteurs de projets et d'ajustement.

En individuel, ces échanges privilégiés ont permis de répondre spécifiquement aux interrogations du porteur de projet et de personnaliser sa collecte.

L'ensemble de ces échanges ont été aussi, pour l'association hapi, une manière d'être au plus près des réalités de terrain vécues par les porteurs de projets et les habitants eux-mêmes.

Ce pilotage rapproché a aussi permis de travailler avec le porteur de projet sur sa posture, tant au stade du recueil de données que de l'analyse. En effet, comme dans toute auto-évaluation, l'évaluateur a une posture complexe : entre les enjeux d'amélioration de son action et ceux de la valorisation. Il s'agissait de veiller avec lui à garder une posture d'analyse critique à laquelle il s'était engagé en prenant part à cette expérimentation dans une démarche « authentique ».

LES ÉTAPES CLÉS DE LA MESURE D'IMPACT SOCIAL POUR LE PORTEUR DE PROJET



Le nombre de sessions individuelles et la durée de chaque phase sont des données à titre indicatif et représentent une moyenne. Chaque suivi a été différent au regard du besoin et des souhaits de chaque porteur de projet.



Une fois l'ensemble des mesures d'impact réalisées par les porteurs de projets, s'en est suivie une phase de compilation et consolidation de données par l'association hapi. Une journée de restitution de cette analyse a été organisée avec l'ensemble des porteurs de projets participants en décembre 2024.



Première mesure d'impact social « Socle précieux pour les études d'efficacité économique »

Denis Piveteau, conseiller d'État

Coauteur en 2020, avec Jacques Wolfrom, d'un rapport consacré au développement de l'habitat « accompagné, partagé et inséré dans la vie locale » et impliqué moi-même dans la gouvernance de plusieurs associations qui développent et font vivre des lieux où habitent, ensemble, des personnes handicapées et des personnes valides, j'ai rejoint avec beaucoup de plaisir, dès sa création, le comité d'experts de l'association hapi ainsi que le comité d'appui de cette expérimentation.

L'intérêt de cette première mesure d'impact social, dont on doit souligner le sérieux méthodologique et la très bonne assise en termes de diversité géographique et de types de projets, est de faire très clairement apparaître que le « premier cercle » de bénéficiaires de ces formules d'habitat n'est pas limité aux seuls habitants, mais que les proches et les professionnels en font aussi, solidement, partie.

Elle constitue aussi, par la netteté de certains résultats, un socle précieux pour les études d'efficacité économique qui seront indispensables pour donner toute son ampleur au déploiement de l'habitat inclusif. Car on ne doit jamais opposer impact social et impact économique, bien au contraire : le premier est, pour le second, à la fois une étape nécessaire et un garde-fou.

« Précieux garde-fou, en établissant, à côté de la lecture économique, l'indispensable description qualitative, subjective et discursive d'une réalité humaine impossible à réduire à des chiffres »

Étape nécessaire, car il faudra choisir, sans se tromper, ce qui figurera au numérateur des futurs ratios d'efficacité économique : les comparaisons de coût avec d'autres formes d'habitat devront se faire sur les dimensions du « chez soi dans la cité » qui réunissent les suffrages des personnes concernées. Mais également précieux garde-fou, en établissant, à côté de la lecture économique, l'indispensable description qualitative, subjective et discursive d'une réalité humaine impossible à réduire à des chiffres.

28 PORTEURS DE PROJETS ENGAGÉS DANS L'EXPÉRIMENTATION

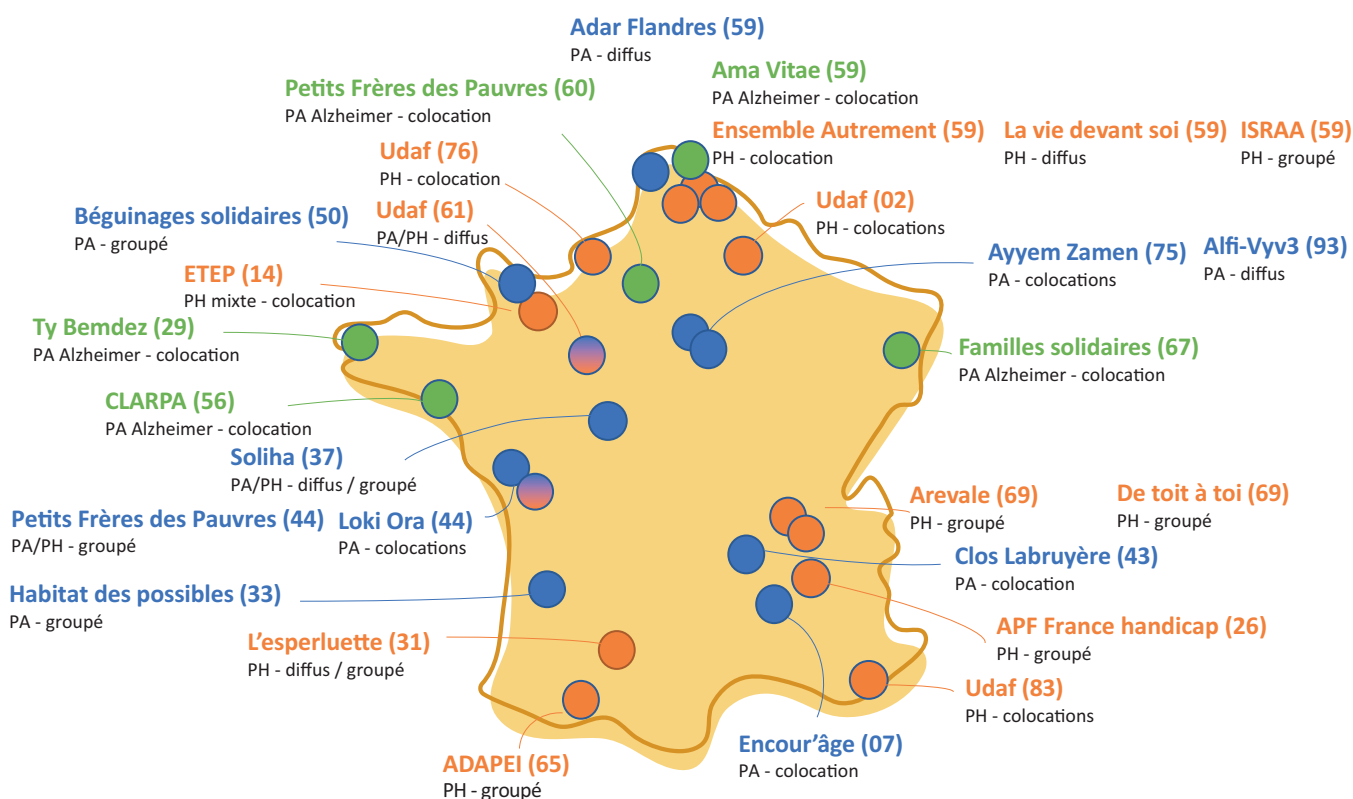
Après une campagne de communication sur la mesure d'impact social – site internet, newsletters, radio, webinaire... –, l'échantillon d'acteurs de cette expérimentation a pu être constitué sur la base des candidatures des porteurs de projets. Divers critères ont été pris en compte : valeurs et objectifs des projets en phase avec l'habitat API, représentation de la diversité de l'habitat API en termes de spécificité des habitants, de forme architecturale (colocation, habitats partagés, regroupé, diffus), d'organisation de l'accompagnement et d'ancienneté de l'habitat. L'activité des porteurs de projets, leur localisation géographique et le type de communes ont également été considérés.

Les résultats présentés concernent 30 projets d'habitats distincts. Il convient de considérer un « projet d'habitat » comme un ensemble d'habitats d'un même porteur de projet, fonctionnant sur un même type d'organisation. C'est donc au total, plus d'une quarantaine d'habitats qui ont été concernés par les différentes analyses des porteurs de projets.

► Impliqués et convaincus par la démarche

Pour les porteurs de projets, l'intérêt de la démarche n'était pas à démontrer. Ils ont rapidement identifié les multiples atouts de cette évaluation.

Ils ont, pour une majorité d'entre eux, apprécié de participer à un travail collaboratif et de s'inscrire dans un processus d'amélioration continue, dont les résultats vont bénéficier à tous et être remontés au niveau national.



PA : personnes âgées

PH : personnes en situation de handicap. Le panel d'expérimentateurs représente des projets à destination de personnes avec notamment des troubles autistiques, troubles psychiques, déficiences neuromusculaires, cérébrolésions, et handicaps physiques.

La possibilité de pouvoir bénéficier d'outils prédéfinis a été également une motivation importante pour participer à cette démarche. Nombre d'entre eux souhaitaient travailler sur leur impact social, mais se sentaient trop peu outillés pour se lancer seuls dans une telle démarche.

Ce fut aussi l'occasion pour eux de bénéficier d'une grille de lecture commune de leur action et à plusieurs voix : habitant, proches, aidants et professionnels. Un atout de taille pour valoriser leur projet et participer à la reconnaissance des habitats inclusifs.

► Des apports multiples

Cette démarche a aussi été l'occasion pour des porteurs de projets de (re)prendre du recul par rapport à leurs tâches quotidiennes, de prendre du temps avec les habitants, d'en connaître davantage sur leurs histoires, de « rencontrer » autrement les professionnels et les proches. Mais elle a surtout permis de prolonger ou de réactiver des réflexions sur les objectifs et l'organisation des projets, et parfois même de mettre en place des actions dès la fin de la démarche. Quelques exemples de ces impacts de la démarche sur les projets seront détaillés au fur et à mesure de la présentation des résultats.

Au-delà de l'impact de la démarche sur le projet lui-même, les personnes qui ont porté la mesure d'impact au sein des projets ont témoigné des effets à leur échelle, avec un questionnement engendré au niveau individuel, une réflexion qui leur a permis de se recentrer sur le « pourquoi je travaille » dans le monde de l'habitat inclusif. Ces retours font écho à ceux que nous avons pu avoir également auprès des autres parties prenantes interrogées.

De notre côté, nous voulions faire un arrêt sur image, comprendre ce qui fonctionne et ne fonctionne pas.

ISRAA – Séverine Tancré, Chef de service du SAAD TED@DOM

« Car nous partions de beaucoup d'observations, d'anecdotes et d'intuitions pour décrire les effets sur les habitants. Nous avons fait le choix de participer à cette expérience pour confirmer ou infirmer ces intuitions, mais surtout pour bénéficier de cette opportunité d'avoir un outil clés en main et un soutien du pilotage d'hapi. Nous ne nous serions jamais lancés dans une mesure d'impact sans ces outils au préalable, même si la démarche reste très chronophage ! »

Nous avons la volonté d'analyser ce qui fonctionne pour l'impulser dans les autres projets et améliorer les points bloquants via un accompagnement de l'association.

CLARPA – Morgane Loil, Responsable du Service Habitat Inclusif

« Il s'agissait pour nous également de démontrer que les domiciles partagés sont utiles ! L'expérience des regards croisés a été intéressante et appréciée par les équipes. Malgré des outils qui ont aidé, l'étape de l'analyse fut chronophage ! Mais la présentation des résultats a mis en valeur l'accompagnement des professionnelles et a permis une prise de recul sur leurs pratiques. »



Journée de restitution avec les porteurs de projets

66 Avoir une lecture de nos actions 99

ALFI – Diane Lacouture et Mamadou Souare, chargés d'études, ingénierie sociale

« L'intérêt de la mesure d'impact social qui vient d'être réalisée, c'est d'avoir à la fois une lecture de nos actions par nos bénéficiaires, par leurs proches, mais aussi par des professionnels. L'intérêt de l'association hapi, c'est d'avoir travaillé des outils, les avoir mis à la disposition des structures, coordonné l'étude, mais aussi centralisé les résultats et de les avoir présentés.

C'est vrai qu'on parle beaucoup de ce que l'habitat inclusif n'est pas : ce n'est pas tout à fait un établissement, ce n'est pas tout à fait du domicile tout à fait ordinaire non plus. Et là, c'est vrai qu'avec cette mesure d'impact social, on commence à toucher du doigt ce qu'est l'habitat inclusif, ou en tout cas, ce qu'il s'y joue en termes de bien-être pour les habitants. Et on regarde aussi quel levier il faut activer pour agir. Et c'est le principe d'une étude interventionnelle, c'est ne pas être dans l'incantation, mais questionner les dispositifs et leurs effets. C'est finalement mieux appréhender l'habitat inclusif pour derrière, mieux agir. C'est peut-être aussi certainement mieux appréhender l'habitat inclusif pour mieux l'expliquer collectivement, parce que c'est vrai que, quand on crée une méthode, des catégories d'évaluation, on crée aussi une grille de lecture sur l'habitat inclusif et ses effets et les différents leviers qu'il faut activer, de l'habitat à l'environnement humain plus largement. C'est une grille de lecture qui est éprouvée par cette étude, et qui est aussi une grille de lecture commune partagée entre les porteurs de projets, mais certainement plus largement demain avec une communauté plus large : les élus, les collectivités. Donc c'est un terrain, une matière de discussion et de partage, une grille de lecture commune fortement intéressante !

Une des dimensions particulièrement marquantes, c'est le rôle de l'habitat inclusif en matière de santé mentale, avec des verbatims très forts d'habitants ou de proches sur le bien-être psychologique que procure l'habitat inclusif. Au sein du groupe Arcade-VYV, nous parlons de "logement santé" avec un modèle associé et avec l'idée que le logement doit et peut être un levier de santé. Et c'est vrai que c'est assez fort de voir à travers l'étude que l'habitat inclusif s'inscrit dans cette dynamique et est vécu comme tel. Et finalement,

on se dit "pourquoi ? Parce qu'il y a du bâti, mais il y a aussi du lien social et on voit que le lien social est un déterminant essentiel pour le bien-être global, qui apparaît dans les verbatims qui nous ont été présentés, et notamment pour le bien-être psychologique des habitants et des proches. »

66 Renforcer la qualité et l'impact de nos actions 99

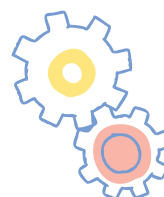
UNAF – Sébastien Dubuisson, chargé de mission Habitat Inclusif et Logement Accompagné

« La démarche de mesure d'impact social pilotée par Hapi s'inscrit pleinement dans les orientations du plan stratégique 2021-2026 de l'Unaf. L'objectif étant de permettre aux UdaF de s'engager dans une évaluation commune de leurs activités, même si l'activité d'habitat inclusif n'est pas soumise à l'évaluation.

L'Unaf s'est jointe à cette initiative partant du constat que de nombreux porteurs de projets manquent d'outils pour évaluer les effets de leurs programmes. Nous voulons mesurer les bénéfices, tant sociaux qu'humains, que ces habitats apportent aux habitants.

Ce sont 4 UdaF qui se sont engagées dans cette première expérimentation collective, avec le soutien de l'Unaf. C'était un projet particulièrement structurant pour l'activité de notre réseau.

L'association Hapi a joué vraiment ce rôle de catalyseur de par sa capacité à fédérer un réseau d'acteurs, de porteurs de projets très larges, mais aussi de valoriser et de restituer toutes ces données auprès des décideurs, pour valoriser et reconnaître l'habitat inclusif. L'observation à notre échelle qu'on a pu avoir, c'est notamment le constat que le projet de vie sociale et partagé et faiblement aujourd'hui approprié, identifié par les habitants, malgré le fait qu'ils savent qu'ils participent à un projet collectif. Et donc cela nous engage justement à réfléchir à comment rendre ce support beaucoup plus accessible pour les habitants. Voilà ce qu'on retient principalement aussi d'un des enseignements de cette mesure d'impact ! »



« Cette prise de recul a enrichi notre analyse et renforcé notre capacité à faire émerger des axes d'amélioration concrets »

Soliha Centre Val-de-Loire – Elisa Lalande, Cheffe de projets étude et habitat

« Pour SOLIHA Centre-Val de Loire, la participation à la MIS a été une expérience particulièrement riche et stimulante.

L'expérimentation a porté sur plusieurs habitats inclusifs, destinés aux personnes âgées et d'autres pensés pour des jeunes en situation de handicap mental. Certains étaient situés en milieu rural, d'autres en milieu urbain, certains regroupés, d'autres diffus. L'expérimentation nous a ainsi conduits à explorer une diversité de sites d'habitat inclusif, chacun porteur de réalités et d'enjeux spécifiques.

Cette pluralité d'habitats nous a permis de décroiser notre approche et d'approfondir la compréhension des défis propres à chaque projet. En mettant en perspective ces différentes expériences, nous avons pu enrichir notre réflexion interne et renforcer notre engagement à ne pas travailler en silo, un principe que nous défendons dans nos actions.

D'un point de vue méthodologique, cette démarche nous a également beaucoup inspirés. Elle a nécessité un travail de préparation important afin d'adapter l'exhaustivité des enquêtes aux modes d'approche des habitants rencontrés. Ce temps d'ajustement a été essentiel pour garantir la pertinence et la qualité des échanges, et ainsi tirer le meilleur enseignement de chaque expérience.

L'accompagnement par l'association hapi, en relais extérieur, a été très précieux. Son regard nous a permis de prendre de la hauteur sur notre démarche et d'objectiver les enseignements tirés de chaque rencontre. Cette prise de recul a enrichi notre analyse et renforcé notre capacité à faire émerger des axes d'amélioration concrets.

L'un des enseignements majeurs de cette MIS a été la nécessité de créer du lien en interne entre les acteurs de l'habitat inclusif. C'est ainsi qu'est né un réseau interne dédié, offrant aux professionnels impliqués un espace d'échange et de partage sur leurs pratiques, leurs questionnements et leurs réussites. Ce réseau vise à rompre l'isolement et à favoriser une dynamique collective, permettant

à chacun de bénéficier de regards croisés pour avancer plus sereinement et efficacement dans ses missions.

De façon générale, cette expérience nous conforte dans notre volonté d'accompagner des habitats inclusifs à 1 000 visages, reflets des attentes et des besoins de territoire, avec une approche toujours plus collaborative et transversale. »

« S'appuyer sur un regard tiers, celui d'hapi »

APF France handicap, Territoire Drôme Ardèche – Agathe Faussurier, coordinatrice Habitat Inclusif

« Je me suis engagée dans la démarche seulement quelques mois après être entrée en fonction. Je cherchais un moyen de me rendre compte du positionnement des habitants par rapport au projet (leurs attentes, leurs besoins, leur satisfaction...). Le lancement de la MIS est tombé à pic. Elle m'a fourni des outils et un accompagnement.

J'ai soumis les questionnaires à l'ensemble des habitants en me rendant à leur domicile. Pour moi, le questionnaire a été un bon moyen pour tout simplement discuter avec les personnes. La plupart du temps, nous allions beaucoup plus loin dans l'échange, plus loin que la réponse à la question posée. Ma fiche de poste mettait l'accent sur l'animation du collectif et la coordination des parties prenantes. Pour la plupart, je n'avais jamais passé de temps à discuter avec eux chez eux. Rentrer au domicile crée tout de suite un rapport différent. Je me suis aperçue qu'il était nécessaire de passer du temps à discuter en individuel pour avoir des échanges plus qualitatifs et apprendre à se connaître. Suite à l'administration du questionnaire, j'ai pris l'habitude de passer voir les habitants chez eux pour échanger en individuel plus longuement.

Ma surprise a été de voir à quel point ils ont finalement bien accueilli le fait de prendre du temps pour répondre aux questionnaires ou aux entretiens.

Aujourd'hui nous avons besoin de défendre ce projet. Grâce à la MIS, nous avons quelque chose de plus solide sur lequel s'appuyer. C'est également intéressant que ce ne soit pas seulement notre parole de personnes concernées par cet habitat inclusif, mais qu'on puisse aussi s'appuyer sur un regard tiers, celui d'hapi. »

UN CADRE DE COLLECTE ADAPTÉ

La plupart des porteurs de projets qui se sont engagés dans l'expérimentation ont très vite exprimé des craintes par rapport aux difficultés de cette démarche : difficulté de la mener à bien par rapport à la charge de travail, différents biais possibles dans la collecte et en particulier biais induit par leur implication dans le recueil et l'exploitation des données, et la technicité de l'analyse. Malgré ces craintes initiales, tous ont réussi à aller au bout de la collecte à l'exception de deux d'entre eux qui se sont très vite retirés faute de temps à y consacrer.

► Une appropriation et une implication des porteurs de projets

Si les porteurs de projets ont réussi à mener cette mesure d'impact social et à atténuer les différents biais possibles, c'est qu'ils se sont impliqués et engagés dans un processus réflexif tout le long de la démarche.

Mais c'est aussi parce qu'ils disposent d'une connaissance fine des habitants leur permettant d'adapter au mieux la méthodologie et les outils proposés. Ainsi ils ont :

- mis en place différentes méthodes de présentation de la démarche aux parties prenantes (en FALC, en newsletter, en réunions, par courrier, etc.) ;
- présenté aux participants l'intérêt collectif que représentait l'expérimentation (intérêt de consolidation et de test des outils) ;
- réfléchi aux meilleures dispositions pour passer les questionnaires et /ou entretiens.

Le cadre permettait ainsi aux porteurs de projets de s'approprier la démarche et de l'adapter tout en restant dans le cadre collectif et en permettant la consolidation et l'analyse d'ensemble.

Une très grande majorité des porteurs de projets a par exemple dû s'approprier le questionnaire pour le recontextualiser en fonction des caractéristiques de son projet (mots pour désigner des espaces, des organisations, des acteurs...). Ils se sont aussi investis dans la mise en accessibilité des questionnaires pour des habitants nécessitant une adaptation des questions et/ou un tiers. Ainsi, un travail de reformulation et/ou de méthodologie de collecte a été mené pour anticiper les difficultés de compréhension

des questions de certains habitants (liées aux handicaps, aux troubles d'attention, de mémoire, ou cognitifs, etc.).

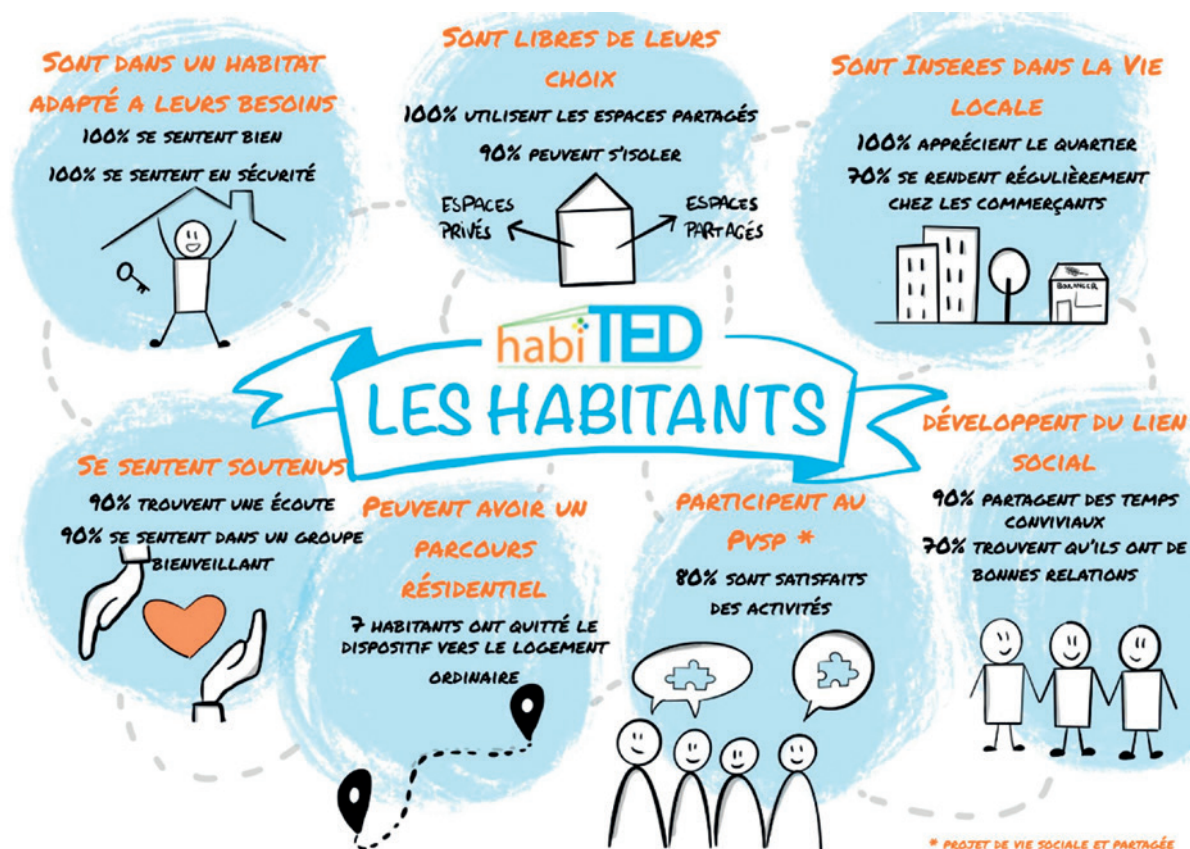
Plusieurs méthodes ont alors été imaginées par les porteurs de projets :

- découpage du questionnaire en trois ou quatre parties pour limiter la fatigue et favoriser la concentration (avec des plannings préétablis avec l'habitant) ;
- utilisation de supports images pour illustrer les questions ou les niveaux de satisfaction ;
- passation du questionnaire en face-à-face avec un accompagnement ;
- distribution des questionnaires en amont pour un préremplissage si souhaité, puis une reprise avec aide au besoin ;
- passation avec différents intervenants en fonction des thématiques / choix précis du tiers aidant à la passation du questionnaire (pour reconnaître les expressions, les comportements qui donnent une réponse) ;
- passation collective sur l'ordinateur avec l'aide d'une animatrice ou encore, ponctuellement, passation par un enquêteur dans la langue maternelle de la personne.

Cette démarche expérimentale très riche nous ouvre des pistes pour une nouvelle phase d'amélioration des outils, et en particulier leur adaptation aux différents publics : travail qu'a dû réaliser le porteur de projet lui-même dans cette expérimentation.

► Une analyse critique

En lien avec l'équipe de pilotage, chaque porteur de projet a conduit une analyse critique des données collectées avant de les exploiter à l'échelle de son projet. Chaque porteur de projet expérimentateur a produit ses propres analyses et ses propres livrables. Des écrits, des infographies ou encore des documents faciles à lire ont été réalisés puis valorisés en interne (auprès des habitants, des équipes de projet, des conseils d'administration) ou encore auprès de certains élus. Le présent rapport ne les aborde pas et se concentre sur les résultats consolidés de l'ensemble des données collectées.



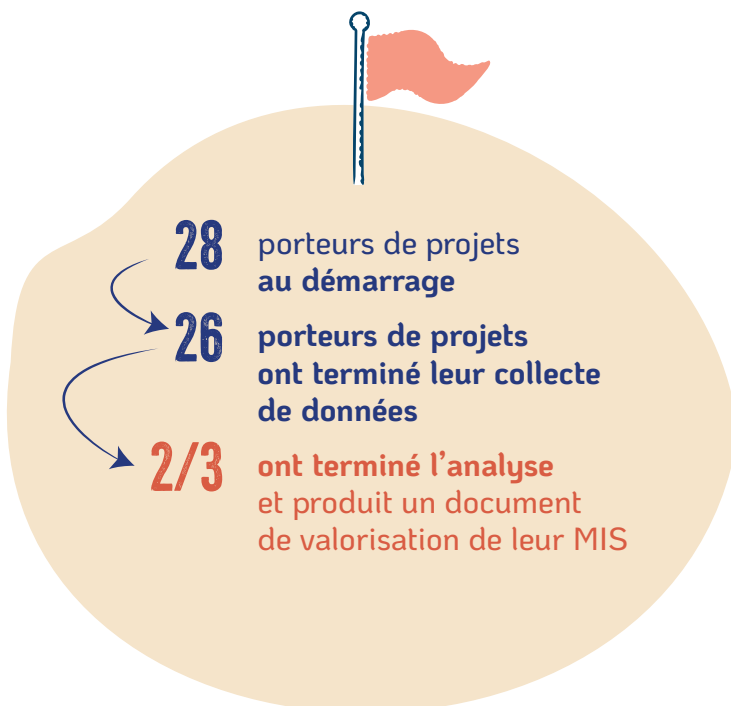
Exemple d'illustration des résultats dans le cadre de la MIS de l'association Israa - dessin réalisé par Séverine Tancre (Israa)

► Une légitimité des données

Les données collectées sont hétérogènes et non exemptes de biais: les porteurs de projets ont tous été volontaires et sont pour la plupart plus ou moins impliqués dans le plaidoyer de l'habitat inclusif. Et les parties prenantes interrogées par questionnaire ou entretien individuel l'ont aussi été sur la base du volontariat, sans obligation aucune, et sans exhaustivité.

Mais le pilotage assuré par l'association hapi, la mise en place d'un comité d'appui et l'accord commun d'une démarche authentique collective ont permis de mettre en place une démarche rigoureuse.

Nous aurions pu ainsi redouter par exemple un biais d'acquiescement de répondants qui auraient craint de mécontenter par leurs réponses les responsables de leur projet d'habitat. Mais nous verrons néanmoins que, si les résultats sont globalement très positifs, ils ont aussi des nuances qui font sens par rapport à la trajectoire de chacun des différents répondants.

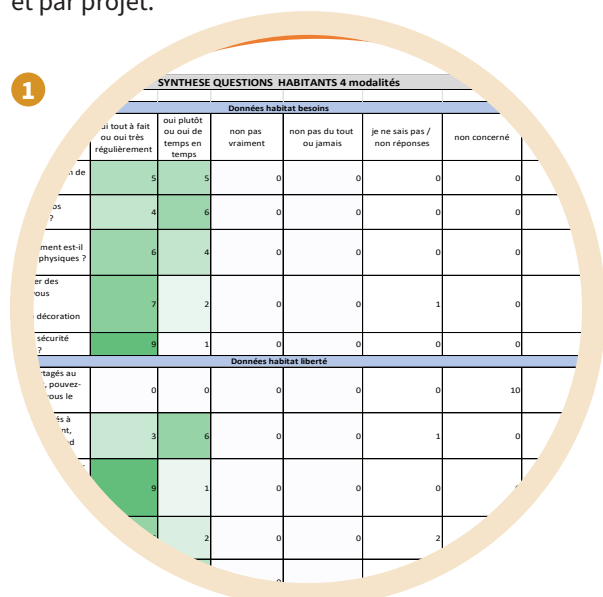


UNE ANALYSE DES DONNÉES À PLUSIEURS NIVEAUX

Si la méthodologie de collecte de données présente un caractère inédit et expérimental, la démarche de consolidation des données l'est tout autant. Elle a l'ambition d'initier une démarche de mesure d'impact sectorielle à partir de données hétérogènes, provenant de publics différents, selon un mode de passation divers et sans modalité simple d'agrégation des résultats.

► Un cadre d'analyse expérimental : des tonalités de réponses

1 Pour répondre à ces enjeux d'analyses individuelles et collectives et d'hétérogénéité des données collectées, nous avons créé une méthode d'analyse par tonalité de réponses et par projet.



Cette méthode tient son origine dans l'aide que nous avons souhaité apporter au porteur de projet dans sa phase d'analyse.

D'un point de vue statistique, les échantillons concernés à l'échelle des projets sont en effet trop faibles pour permettre des calculs de pourcentage. Pour faciliter la lecture, des résultats à l'échelle d'un projet, pour toutes les questions avec des échelles d'accord ou de satisfaction, nous avons alors déterminé des « tonalités de réponses » à partir de la distribution des réponses entre les différentes modalités d'accord. Ainsi, à chaque question est attribuée une tonalité : ■ accord fort, ■ accord avec réserve, ■ réponses partagées, ■ désaccord fort, etc.

2 Percevant son intérêt méthodologique à répondre à une analyse sectorielle, notamment par le principe d'une lecture par projet, nous avons ensuite expérimenté cette méthodologie à l'échelle de l'analyse collective.

Nous avons donc utilisé ces tonalités pour consolider les réponses des habitants. Ne disposant pas de base statistique pour redresser les résultats en fonction du poids de chacune des catégories d'habitat, nous avons pris le parti de visualiser l'ensemble des tonalités des indicateurs pour

2

				Q2.2	Q2.4	Q2.6	Q2.8	Q2.9	Q2.11	Q2.11	Q2.11	Q2.11	Q3.2	Q3.20	Q3.6	Q3.8	Q3.10	Q3.12	Q3.14	Q3.16	Q3.18
				Q2.2 Vous sentez-vous bien au sein de votre logement ?	Q2.4 comment trouvez-vous vos conditions de logement ?	Q2.6 Selon vous, votre logement est-il adapté à vos besoins physiques ?	Q2.8 Pouvez-vous proposer des adaptations quand vous souhaitez modifier l'aménagement et la décoration de votre	Q2.9 Vous sentez-vous en sécurité dans votre logement ?	Q2.11 Votre arrivée dans ce logement vous a aidé.e à : - Accéder à un logement confortable	Q2.11 Votre arrivée dans ce logement vous a aidé.e à : - Accéder à un logement adapté à mes besoins	Q2.11 Votre arrivée dans ce logement vous a aidé.e à : - Vous aider à repérer géographiquement les services d'aides dont vous avez	Q2.11 Votre arrivée dans ce logement vous a aidé.e à : - Accéder à des services mis en commun entre les habitants	Q3.2 s'il y a des espaces partagés au sein de votre logement, pouvez-vous les utiliser quand vous le voulez ?	Q3.20 s'il y a des espaces partagés en dehors de votre logement, pouvez-vous les utiliser quand vous le voulez ?	Q3.6 Au sein de votre habitat, pouvez-vous avoir des personnes chez vous si vous en avez envie dans la journée ?	Q3.8 Vous sentez-vous libre d'accueillir des personnes chez vous si vous en avez envie dans la nuit ?	Q3.10 Vous sentez-vous libre d'accueillir des personnes chez vous si vous en avez envie dans la nuit ?	Q3.12 trouvez-vous que votre logement soit adapté pour recevoir des visites ?	Q3.14 Avez-vous le sentiment de pouvoir organiser votre journée selon votre rythme ?	Q3.16 Avez-vous le sentiment de pouvoir aller et venir comme vous le souhaitez ?	Q3.18 Au sein de votre logement sentez-vous chez vous ?
typo public	Typo archi	typo commune	sous typo commune	indicateur	indicateur11	indicateur4	indicateur5	indicateur6	indicateur7	indicateur8	indicateur9	indicateur10	indicateur3	répondants11	indicateur33	indicateur45	indicateur57	indicateur58	indicateur69	indicateur711	indicateur713
PA	coloc	urbain	grand centre urbain	positif avec réserve	positif avec réserve	très positif	mitigé	très positif	accord global mais réserve	accord global mais réserve	accord global mais réserve	accord global mais réserve	positif avec réserve	non concerné	très positif	positif avec réserve	très négatif	positif avec réserve	très positif	très positif	positif avec réserve
PH	coloc	rural	rural à habitat très dispersé	mitigé	positif	positif	positif avec réserve	positif avec réserve	accord fort	accord fort	plutôt désaccord	plutôt désaccord	mitigé	non concerné	très positif	positif avec réserve	plutôt négatif	mitigé	positif avec réserve	positif	positif avec réserve
PA	coloc	urbain	grand centre urbain	très positif avec réserve	positif	très positif	peu de réponses	très positif	réponses partagées	accord global mais réserve	réponses partagées	pas assez de rep	positif avec réserve	non concerné	positif	mitigé	mitigé	très positif	très positif	très positif	positif avec réserve
PH	coloc	urbain	centre urbain intermédiaire	mitigé	mitigé	positif	positif avec réserve	positif	accord fort	accord fort	accord fort	accord fort	accord fort	non concerné	très positif	mitigé	très négatif	mitigé	mitigé	très positif	positif
PH	coloc	urbain	grand centre urbain	positif	positif	positif	très positif	très positif	accord fort	accord fort	pas assez de rep	pas assez de rep	positif	non concerné	très positif	positif	pas assez de rep	positif	positif	positif	positif
PH	coloc	urbain	grand centre urbain	très positif	positif	très positif	mitigé	très positif	accord fort	accord fort	accord global mais réserve	accord fort	très positif	non concerné	positif	mitigé	très négatif	mitigé	positif avec réserve	très positif	positif
PH	coloc	urbain	grand centre urbain	positif	positif avec réserve	positif	positif avec réserve	positif	accord fort	accord fort	accord global mais réserve	accord global mais réserve	positif	non concerné	très positif	positif	mitigé	positif	positif	positif	très positif
PA	coloc	rural	bourg rural	très positif	très positif	très positif	très positif	très positif	accord fort	accord fort	réponses partagées	accord fort	très positif	non concerné	très positif	positif	mitigé avec peu de réponses	très positif	très positif	positif	positif avec réserve
PH	coloc	urbain	grand centre urbain	très positif	positif avec réserve	très positif	très positif	très positif	accord fort	accord fort	accord global mais réserve	accord fort	très positif	non concerné	très positif	positif	très négatif	très positif	très positif	très positif	très positif

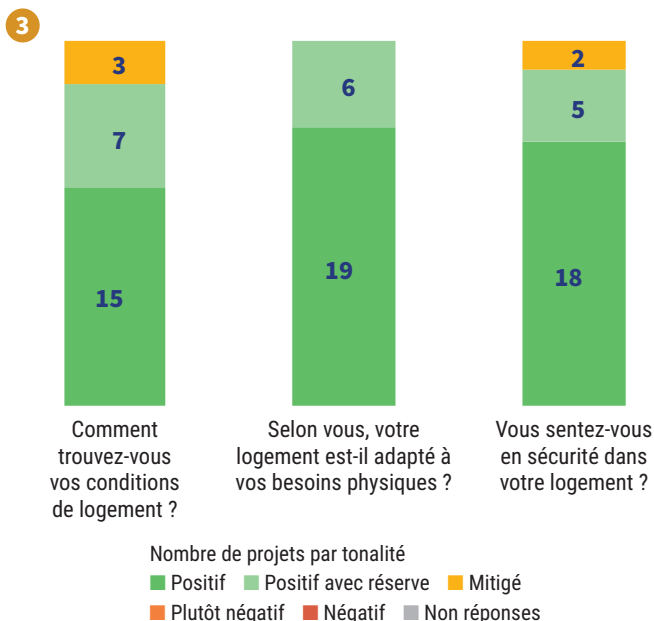
l'ensemble des projets, ce qui a permis de repérer les similarités et les nuances entre les projets d'une part et entre les questions d'autre part (voir tableau de travail page précédente).

3 Enfin, pour chaque question de ce type, et quand cela était pertinent au regard des questions et des échantillons, nous avons agrégé les résultats en faisant le décompte du nombre de projets par tonalité. Cette analyse des tonalités par projet a été utilisée pour la présentation des résultats pour les habitants. Elle n'a pas été possible pour les proches et les professionnels, du fait des faibles effectifs de répondants par projet. Les résultats ont alors été présentés sous forme de pourcentages calculés sur l'ensemble de l'échantillon ou sur des sous-échantillons.

► Différentes catégories pour l'analyse

Le panel des expérimentateurs a été constitué pour refléter la diversité connue des habitats API sur le terrain. L'analyse des données s'est attachée à rendre compte de cette diversité à travers des regroupements significatifs des singularités des différentes situations.

Ainsi, pour les habitants, les résultats ont été analysés au global, ainsi que suivant leur profil et le type de leur habitat. Pour les proches, les résultats ont été analysés au global et suivant le profil des habitants. Pour les professionnels, les résultats ont été analysés suivant leur fonction dans l'habitat.



Cet indicateur se lit comme tel : sur la première question illustrée et sur les 25 porteurs de projets, 15 projets ont une tonalité positive, 7 ont une tonalité de réponse positive avec réserves et 3 ont une tonalité de réponse mitigée. Nous avons regroupé dans la tonalité « non réponses » les projets où il y a eu en majorité des « non réponses », « ne sais pas » ou « non concerné ».

Les principaux regroupements retenus dans l'analyse

POUR LES HABITANTS

- **Types d'habitat :**
colocation, groupé, diffus
- **Profil d'habitant :**
 - au global (personnes âgées autonomes, personnes âgées en situation de handicap)
 - avec une prise en compte du détail des situations de handicap

POUR LES PROCHES

- **Profil des habitants :**
 - personnes âgées autonomes,
 - personnes âgées en situation de handicap
 - personnes âgées vivant avec la maladie d'Alzheimer

POUR LES PROFESSIONNELLES

- **Le rôle dans l'habitat :**
 - animation / coordination
 - aide au quotidien



2

LES RÉSULTATS DE L'EXPÉRIMENTATION



LECTURE DES RÉSULTATS

Ce rapport détaillera tout d'abord les résultats du point de vue des habitants sur les quatre dimensions de l'habitat API (habitat, accompagné, partagé et inséré). Puis les résultats du point de vue des proches et des professionnels seront développés.

La présentation des résultats sera également illustrée par des verbatims extraits des réponses aux questions ouvertes des questionnaires et par des témoignages des différentes parties prenantes. Les textes des témoignages ont été coupés et retravaillés en supprimant les interventions et les questions de l'enquêteur, de façon à les rendre plus lisibles. Ils ont également été anonymisés.

Les résultats seront complétés par des éléments de contribution aux effets vus sur le terrain et par quelques impacts de la MIS sur l'organisation d'un ou de plusieurs projets.

VU SUR LE TERRAIN



Un focus spécifique sur les colocations pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ayant fait l'objet d'une méthodologie spécifique (« regards croisés ») sera présenté en fin de rapport.

HABITAT

- Les habitants vivent dans un habitat qui répond à leurs besoins
- Les habitants sont chez eux et libres de leur choix

ACCOMPAGNÉ

- Les habitants sont soutenus dans leur projet individuel
- Les habitants trouvent une réponse à leurs besoins d'aide et de soins
- Les proches aidants vivent bien leur situation familiale et personnelle
- Les professionnels ont une bonne qualité de vie au travail

PARTAGÉ

- Les habitants développent du lien social et ne se sentent pas isolés
- Les habitants participent au projet de vie sociale et partagé

INSÉRÉ

- Les habitants sont insérés dans la vie locale

LES HABITANTS, ÂGÉS OU EN SITUATION DE HANDICAP

Premiers concernés par leur habitat, les habitants ont été le cœur de cible de l'évaluation. Ils ont répondu à des questions et participé à des entretiens individuels ou *focus group* qui explorent de façon détaillée les 4 dimensions de l'habitat API – habitat, habitat partagé, habitat accompagné, habitat inséré –, et ce, à travers leurs vécus et leurs ressentis.

Les 185 personnes interrogées constituent 2 échantillons aux caractéristiques socio-économiques et parcours résidentiel contrastés :

Parmi les habitants ayant répondu aux questionnaires :

- **75 vivaient en colocations ;**
- **80 en habitats groupés ;**
- **30 en habitats en diffus.**



97 personnes âgées autonomes



88 personnes en situation de handicap

Caractéristiques des habitants	Projets pour personnes âgées	Projets pour personnes en situation de handicap
Homme	40 %	69 %
Femme	57 %	27 %
Âge moyen	76 ans	39 ans
Retraités	94 %	
Sans activité professionnelle		58 %
Travail en milieu ordinaire ou en milieu protégé		25 %
Vivait dans un logement ordinaire	70 %	24 %
Était hébergé dans la famille ou chez un proche	11 %	38 %
Était dans un ESMS / un hôpital ou une clinique	2 %	30 %

À noter :

- dans la suite de ce rapport, l'expression « personnes âgées » est utilisée pour désigner les personnes âgées autonomes ;
- 9 personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée ont également répondu aux questionnaires. Leurs réponses n'ont pas pu être intégrées dans les résultats d'ensemble. Ces habitants ont fait l'objet d'une démarche spécifique – les « regards croisés ».

DU POINT DE VUE DES HABITANTS SUR LA DIMENSION DE L'HABITAT

**Sur la dimension de l'habitat, deux sous-effets principaux sont explorés :
les habitants vivent dans un habitat qui répond à leurs besoins
et les habitants se sentent chez eux et libres de leur choix.**

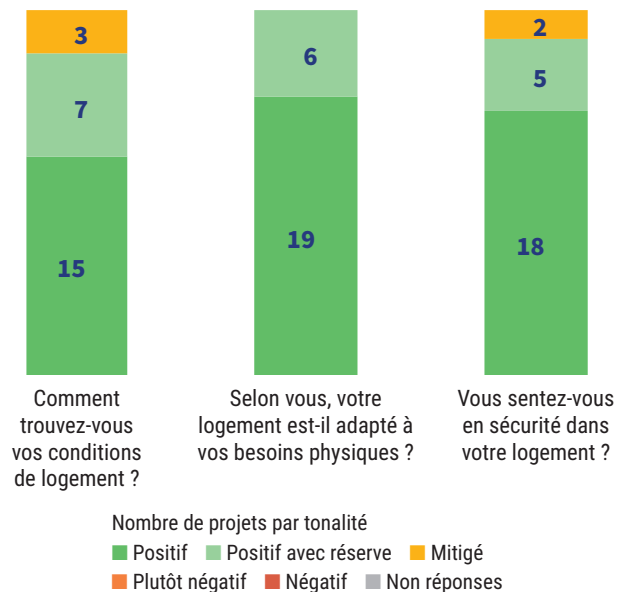
Bien et en sécurité dans des logements adaptés

Les conditions de logement sont appréciées, notamment dans les logements neufs et les logements réhabilités où les nouvelles normes de construction rendent plus facile l'accessibilité et offrent davantage de confort thermique et acoustique.

Là où les porteurs de projets ont moins de prise sur l'aménagement au sein des logements existants, les habitants font état de moins bonnes conditions de logements. Mais l'adaptation des logements aux besoins est plébiscitée et souligne la qualité du travail effectué par les porteurs de projets auprès des habitants et des acteurs de l'aménagement.

Les habitants éprouvent un sentiment de sécurité, apporté par les équipements techniques ou par la présence des autres locataires. Ceci est un point très important au regard des personnes qui peuvent se sentir plus vulnérables du fait de leur âge et/ou de leur handicap. On notera cependant quelques réserves sur le sentiment de sécurité de la part des personnes âgées vivant dans des grands centres urbains.

Les habitants, et plus particulièrement les personnes en situation de handicap, évoquent leur arrivée dans ces projets comme une opportunité dans leurs parcours résidentiels d'accéder à un logement plus confortable et plus adapté, du fait de constructions neuves et de la grande attention portée par les porteurs de projets aux différents besoins de l'habitant.



Les principales réserves sur les conditions de logement portent sur les logements anciens (chauffage, humidité, isolation acoustique). Sur la sécurité, les réserves portent surtout sur l'environnement dans certains quartiers urbains.



« Avoir une belle petite maison (), être en sécurité, au chaud et se dire : je ne vais pas m'embêter à lever les bras ou devoir faire un mètre sans s'essouffler comme ce n'est pas possible. Avoir tout à côté, comme ça, c'est extraordinaire ! » Habitant âgé autonome en habitat groupé

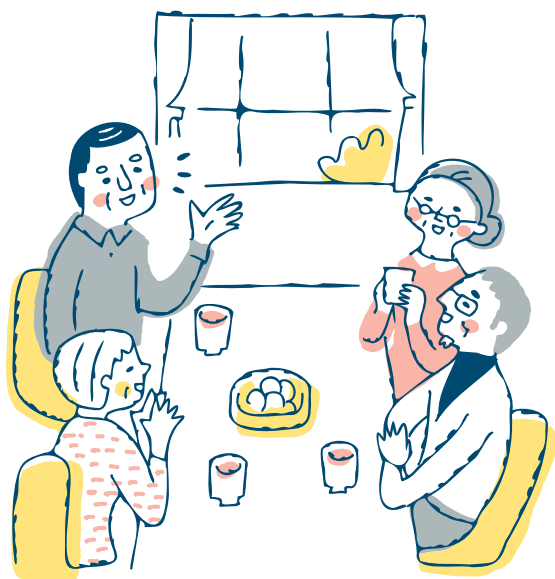
VU SUR LE TERRAIN

Les porteurs de projets ont amélioré l'adaptation des logements grâce à :

- une connaissance fine des besoins des habitants
- des partenariats avec des architectes et des ergothérapeutes
- des chantiers participatifs d'aménagement des cuisines, des penderies...
- une aide au déménagement et à l'aménagement du nouveau logement
- une adaptation du logement au cas par cas et au fur et à mesure

Impact de la MIS sur les projets

Mise en place de protocole de repérage des problèmes techniques du logement, d'interpellation des bailleurs et de suivi.



Libre au quotidien

Un sentiment de liberté émerge pour la majorité : celle d'organiser leur journée comme bon leur semble et d'aller et venir, sans contraintes, excepté quelques horaires imposés, notamment pour les habitants dont le passage d'intervenants extérieurs est nécessaire (infirmier, auxiliaire de vie, par exemple). En effet, le découpage horaire de la journée n'est pas fixé par des professionnels, mais bien par des choix émanant de l'individu et du groupe. Cette notion de maîtrise de son emploi du temps et de liberté participe fortement aux dimensions de l'autonomie et du chez-soi. Avoir le contrôle du temps, de son temps, met l'habitant dans une situation de tout un chacun, il fait ses propres choix.

Il ressort également que l'organisation des habitats permet à l'intimité des habitants d'être respectée. La plupart d'entre eux s'accordent à dire qu'ils disposent de temps et d'endroits pour s'isoler, y compris la plupart de ceux qui vivent en colocation.

Néanmoins, certains des habitants vivant en colocation émettent des réserves de n'avoir à leur disposition que leur chambre comme lieu de retrait du collectif.

Il ressort des données qualitatives que l'intimité est un élément fondamental pour les habitants dans le respect de leur personne, mais aussi dans leur gestion de leur état de santé physique et psychologique (se retirer, s'isoler pour se reposer, ou pour apaiser des angoisses, par exemple).

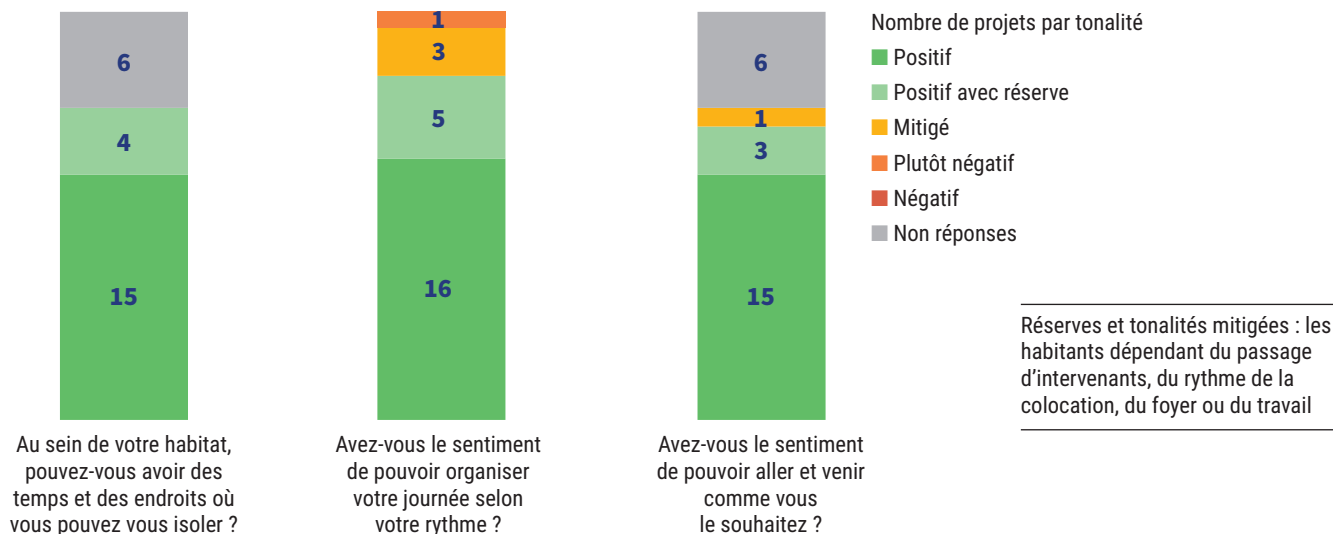


« J'ai des soins le matin, mais je me couche à l'heure que je veux grâce aux veilleuses de nuit. »

« Je suis libre en tout cas. () J'écoute la musique tout le temps. La musique, j'adore. Si vous saviez à quel point, je ne vous raconte pas ! »

Personnes en situation de handicap en habitat groupé

« Des fois, je fais passer la maison avant mes projets personnels, car je trouve cela important. Et des fois, c'est l'inverse. Je suis libre, mais avec le respect de ce qui se vit dans la maison en lien avec x. » Personne âgée autonome en habitat groupé



VU SUR LE TERRAIN

Une liberté soutenue par des stratégies de « bien-veillance » vis-à-vis des personnes les plus vulnérables :

- Se prévenir des départs entre habitants ;
- Attention portée aux changements par rapport aux routines pouvant être l'indice d'un incident ;
- Tableau de présence pour ceux qui souhaitent en informer les autres ;
- Sensibilisation des acteurs de proximité sur la vulnérabilité de certains habitants.

On notera que cette liberté met du temps à être intégrée par certains habitants qui ont connu des expériences restrictives antérieures et peut nécessiter un travail individuel et collectif autour de la réintégration et appropriation d'un chez-soi.

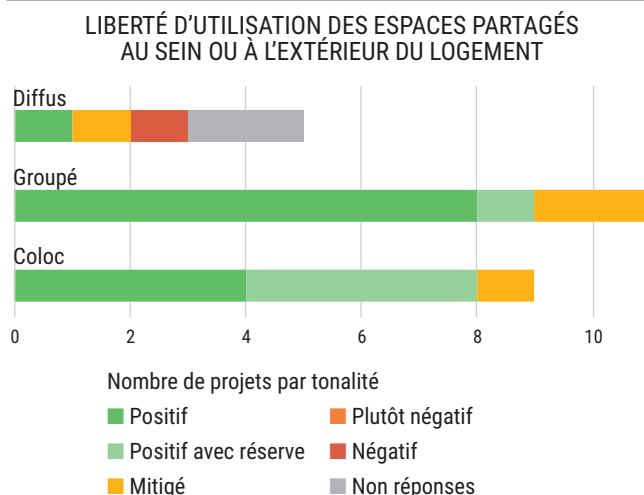
Impact de la MIS sur les projets

Réflexions entre certains habitants et porteurs de projets sur la tension entre le souhait du maintien d'une dynamique collective (ou routines nécessaires aux interactions sociales pour certains) et les désirs individuels de chacun.

Libre d'utiliser les espaces partagés

La liberté d'utilisation des espaces partagés est différemment appréciée selon le type d'habitat et le statut de ces espaces. Dans la majorité des projets groupés ou colocations, les habitants expriment une liberté d'utilisation des espaces partagés. En diffus, les avis sont beaucoup plus partagés. Les habitants expriment davantage de difficultés liées aux horaires d'ouverture, à l'éloignement et aux déplacements. En habitat groupé, où l'espace collectif est à proximité, seuls les horaires sont source de contraintes. Quant à la colocation où il n'y a pas d'obstacles physiques à l'utilisation des espaces partagés, les habitants sont toutefois plus réservés sur cette liberté d'usages que dans les habitats groupés du fait de la contrainte de partage. Néanmoins, elle est rendue possible grâce à un travail collectif sur le vivre-ensemble.

Les différentes organisations et les différentes contraintes d'utilisation ont un effet sur les possibilités d'usages formels et informels et contribuent de façon différenciée à la dynamique des groupes.





« Les règles sont celles du respect collectif. »
 « Je m'empêche de faire ce que je voudrais faire parfois parce qu'une personne est présente dans la pièce commune. »

Personnes âgées autonomes en colocation

« Quand x a rendez-vous, je ne peux pas l'utiliser. »
 Personne en situation de handicap en habitat groupé

Impact de la MIS sur les projets

- Réécriture d'une convention partenariale autour de l'occupation d'un espace partagé mis à disposition afin de mieux répondre aux souhaits des habitants.
- Réflexion sur les questionnements mobilité/mobilisation.

Recevoir des visiteurs

En habitat diffus et groupé, dans la très grande majorité des projets, les habitants se sentent libres d'accueillir des visiteurs en journée. Seuls les habitants des colocations émettent quelques réserves liées à l'autocensure (ne pas être à l'aise vis-à-vis des autres colocataires), à des règles de vie décidées entre habitants ou mises en place par le porteur de projet.

Pour les visites de nuit, les réponses sont plus mitigées pour l'ensemble des types d'habitat. Mais ce sont aussi les colocataires qui se sentent le moins libres d'accueillir, du fait d'un aménagement qui peut limiter l'intimité et de la présence de règles tacites ou formalisées.



« Il faudrait que je demande à la coordinatrice pour inviter quelqu'un. »
 « Des fois je reçois, mais je ne suis pas trop à l'aise, car il y a d'autres colocataires. »

Personnes en situation de handicap en colocation

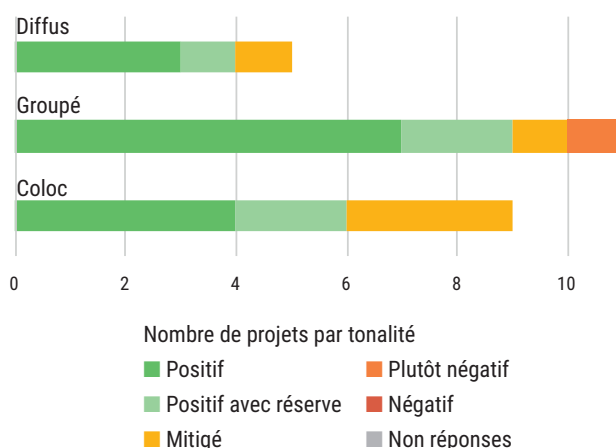
« C'est très compliqué, car il ne faut pas faire de bruit. »
 Personne âgée autonome en colocation

Impact de la MIS sur les projets

Réflexions sur les modalités de visites.



LOGEMENT ADAPTÉ AUX VISITES



Néanmoins, dans la plupart des projets, la grande majorité des habitants estime que leur logement est adapté pour recevoir des visites, même si nombreux sont ceux qui déclarent être limités en nombre de personnes à recevoir (pour un repas, par exemple) et limités dans les usages possibles lors de ces visites.

En colocation, les réserves principales concernent la chambre qui n'est pas considérée comme lieu d'accueil au sens propre du terme. Les visites restent possibles, mais les habitants évoquent une limite des usages lors de ces temps, une tension entre l'intimité de l'habitant qu'il a dans sa chambre pour lui et l'intimité qu'il aimerait avoir avec sa famille en dehors de sa chambre.

Bien chez soi

La très grande majorité des habitants se sentent bien au sein de leur logement et chez eux. Ils nous décrivent leur bien-être comme étant la résultante des conditions de logement et de confort, des bonnes relations avec les autres habitants et la possibilité d'être soi dans un cadre collectif serein.

Pour les jeunes en situation de handicap, les verbatims valorisent principalement le logement et l'espace, la nouveauté de cette situation d'autonomie, de vie seule.



« C'est une nouvelle façon d'apprendre l'autonomie, c'est une nouvelle ère sociale. »
 « Je suis moins dépendant de mes parents, je vis moins de stress familial. »

Personnes en situation de handicap en habitat groupé

Pour les plus âgés, c'est plutôt la tranquillité qui est mise en avant grâce à une bonne insertion dans le quartier.



« C'est adapté à mes besoins. »

« J'aime la tranquillité. »

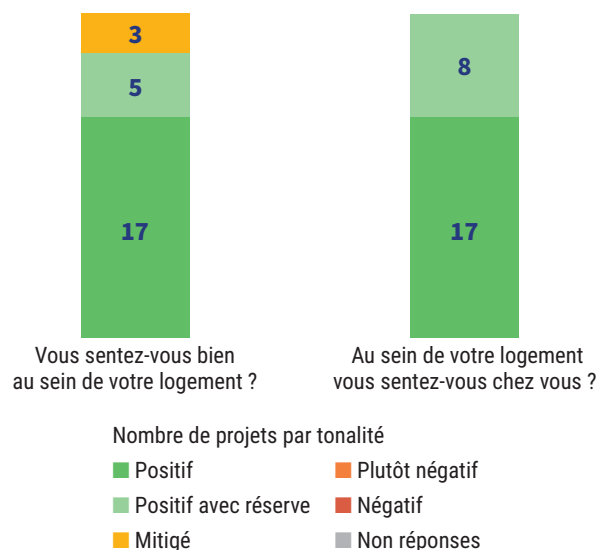
« J'ai tout sur place, cela me convient bien. »

Personnes âgées autonomes

Le calme et la sérénité sont des éléments valorisés par de nombreux de répondants : les jeunes qui ne vivent plus de disputes à la maison, ceux qui avaient du mal à supporter les bruits du foyer, ou ceux qui ont fait des séjours en hôpital.



« Avant, je ne supportais plus les bruits au foyer, maintenant j'ai tout autant de bruit, mais ce sont les bruits de la rue ! C'est différent pour moi. » Personne en situation de handicap en habitat diffus



Les quelques réserves qui sont remontées sont liées à des situations particulières : arrivée récente, difficulté au sein du groupe à l'instant T, situation conflictuelle entre colocataires qui retentissent sur le bien-être de l'habitat...

À RETENIR

- Les habitats API sont des lieux que les habitants se sont appropriés, et où ils se sentent bien et chez eux.
- Les projets proposent aux habitants les socles bases de « l'habiter » (adresse, confort, intimité, maîtrise du temps, de l'espace et possibilité de recevoir...).
- Ils leur permettent de bénéficier d'un vrai domicile. Pour les personnes en situation de handicap en particulier, ce nouveau domicile est souvent vécu comme une opportunité de parcours résidentiel ascendant du fait de constructions neuves et de la grande attention portée par les porteurs de projets à leurs différents besoins.
- Les habitants disposent d'une liberté dans l'espace et dans le temps. Les usages des espaces communs sont construits par des choix émanant de l'individu et du groupe.
- Grâce aux équipements techniques mis en place pour sécuriser le logement et au travail réalisé autour de la connaissance du quartier et des liens de voisinages existants, les habitants s'y sentent en sécurité.
- Des réserves liées aux contraintes du collectif sont globalement dépassées, grâce à l'organisation et l'accompagnement des habitants. Le collectif, créé ici autour d'un projet d'habitat, n'entrave pas les libertés individuelles au sein du domicile.
- Ces résultats globalement positifs témoignent de la réussite des porteurs de projets malgré les difficultés rencontrées lors des montages de projet.

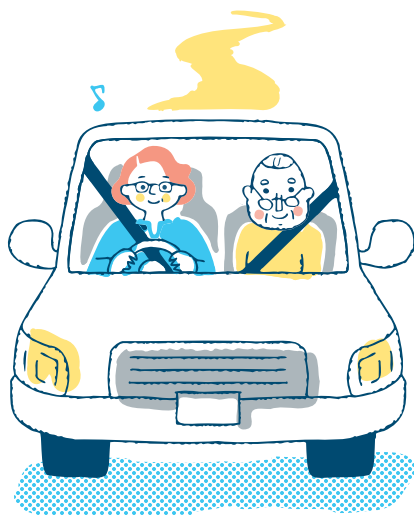
66 Ça nous permet de vivre de façon beaucoup plus humaine

Habitant en situation de handicap – habitat groupé

« Je suis handicapé de naissance. J'ai vécu 25 ans chez papa et maman et 25 ans en collectivité, dans une maison d'accueil spécialisé. Puis, on a formé un petit groupe avec une amie, d'autres personnes et des parents pour réfléchir à ce projet. On a monté une association et ça a mis 7 ans pour mettre le projet sur pied.

Il nous fallait quelque chose où nous ne sommes pas les uns sur les autres, tout en étant ensemble. On est des indépendants. Chacun a son appartement. Chacun vit comme il veut. On a demandé à ce qu'il y ait du personnel de jour et de nuit, sinon ce n'était pas possible autrement. La mairie et l'architecte nous ont proposé une salle dans l'immeuble où on pourrait faire ce qu'on veut, des réunions, des petits repas. Au moment de la construction de l'immeuble, j'étais suivi de près et tout a été fait dans mon appartement par rapport à mon handicap.

J'ai surtout eu de la chance dans mon malheur, c'est d'avoir des sœurs extraordinaires qui m'ont beaucoup aidé. Elles m'ont donné des meubles, des petits placards. Et à partir de là, je me suis senti chez moi. Moi, quand je me suis trouvé ici et que je prenais mon petit-déjeuner en bout de table pour regarder le paysage devant, je me croyais en vacances. C'était le jour et la nuit.



J'ai un joli deux-pièces, la cuisine avec la chambre, une salle de bain avec la douche. Et c'est un environnement, mon environnement qui me permet d'être en sécurité. Quand je sonne, ça veut dire que c'est urgent. C'est important la présence des auxiliaires de vie s'il y a un petit souci, le pipi ou le caca ou alors que je mets à vomir pour x raisons.

Et puis, il y a l'animatrice qui vient me chercher quand on se rencontre tous ensemble dans la salle. On s'est un peu éloignés les uns des autres en ce moment. Oui il y a eu des histoires, mais si on me demande un service, je suis prêt à le rendre. Mais ces moments ensemble, c'est un moyen d'avoir un dialogue, c'est très bien. Mais pour moi, à 70 balais, je ne fantasme plus comme avant. Je suis complètement cassé, complètement fatigué. Alors, les activités, c'est très bien, mais à toute petite dose. Avant, je participais beaucoup. On allait en car à Paris pendant quatre jours et puis on a fait des week-ends à la mer !

Ça nous apporte une liberté et un sentiment d'être traité comme n'importe quelle personne. Ça nous apporte d'être indépendants, d'être chez nous et de faire ce qu'on a envie de faire et en même temps d'avoir quelqu'un sur qui compter si on a des choses qu'on ne peut pas faire soi-même. Et bien, il y a toujours quelqu'un pour nous aider. Ça nous permet de vivre de façon beaucoup plus humaine.

Ce qu'il ne faut surtout pas supprimer, c'est ma liberté. J'ai ma liberté de faire ce que j'ai envie de faire. J'ai tellement été comprimé, pressé comme un citron avant, que j'en ai par-dessus la tête. Il suffit de vivre en établissement, et vous comprendrez. On est libre, on est libre de manger à l'heure qu'on veut. On est libre de se coucher à l'heure qu'on veut. C'est-à-dire que, maintenant, j'ai envie de faire les courses, j'ai envie de me balader s'il fait beau, et bien l'une de mes sœurs m'a acheté une voiture aménagée pour que tout le monde la conduise. Et là, on met les voiles, quand je le veux. »

DU POINT DE VUE DES HABITANTS

SUR LA DIMENSION DE « L'ACCOMPAGNEMENT »

Sur la dimension de l'accompagnement, deux sous-effets principaux sont explorés :
les habitants sont soutenus dans leurs projets individuels ;

les habitants trouvent une réponse à leurs besoins d'aide et de soins.

Nous abordons donc ici la notion de soutien que peuvent trouver les habitants au sein du projet : qui peut apporter le soutien ? Comment et sur quels sujets ? Qu'apporte ce soutien aux habitants sur la thématique de l'autonomie et du bien-être ?

Si, pour la partie précédente concernant l'habitat, les résultats sont principalement présentés par type d'habitat, ils sont ici présentés par profil d'habitant reflétant davantage la spécificité de soutien et d'aide apportée en fonction des besoins des personnes.

Un soutien identifié

Les habitants trouvent du soutien en premier lieu auprès de l'animateur-coordonateur : écoute, conseils, relais vers l'extérieur, apport de dynamisme et de jovialité. Son rôle est clairement identifié et reconnu, y compris dans la cohésion du collectif.

Ils trouvent également du soutien auprès de leur famille, puis des auxiliaires de vie, mais aussi auprès de bénévoles et d'intervenants extérieurs au projet (tuteur, curateur, éducateur, psychologue...).



« Elles animent le lieu, pas dans le sens où ce sont elles qui ont la charge de tout ce qui se passe de social, mais elles y contribuent. On peut faire des choses sans elles, mais elles contribuent à ce que le lieu soit animé. »

« Je peux trouver du soutien sur presque tous les sujets grâce à mes auxiliaires de vie. »

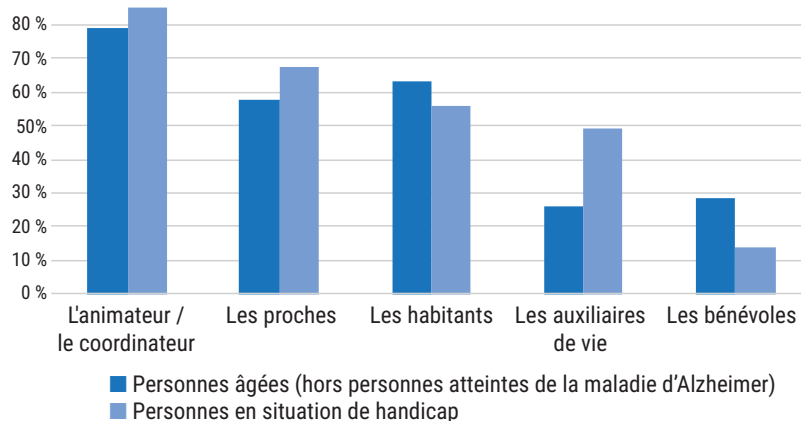
Personnes en situation de handicap en habitat groupé

« X est quelqu'un qui peut m'aider, qui m'écoute et j'ai confiance en elle. Alors, quelquefois, quand l'ESAT me laisse me débrouiller, elle prend le temps. »

Personne en situation de handicap en habitat diffus

AU SEIN DU PROJET, QUI PEUT VOUS APPORTER DU SOUTIEN SI VOUS EN AVEZ BESOIN ?

Un triptyque de soutien au sein de l'habitat (animateur, proche, habitants) décrit par les trois parties prenantes de l'étude.



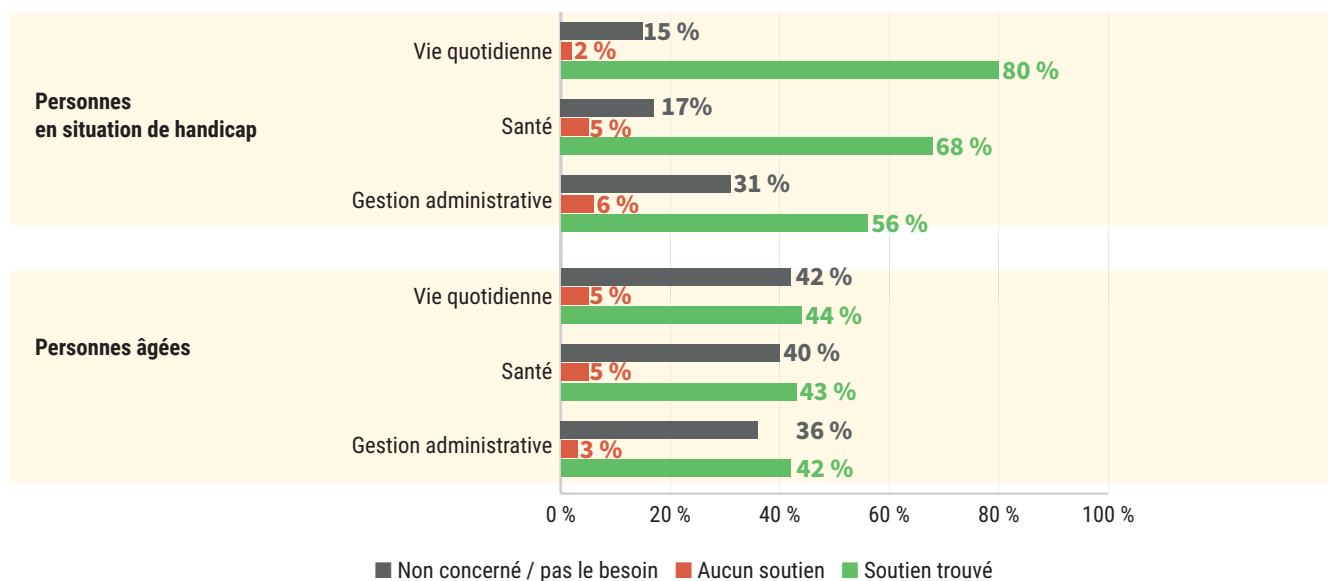
Les habitants ont été interrogés sur le soutien général qu'ils peuvent trouver au sein de l'habitat ou en rapport avec les différents intervenants extérieurs liés au projet d'habitat : question prenant ainsi en compte la globalité du dispositif d'accompagnement.

Comme le montre le graphique, les personnes en situation de handicap sont davantage concernées par les différents types de soutien cités et sont plus nombreuses à déclarer en trouver sur les différentes thématiques.

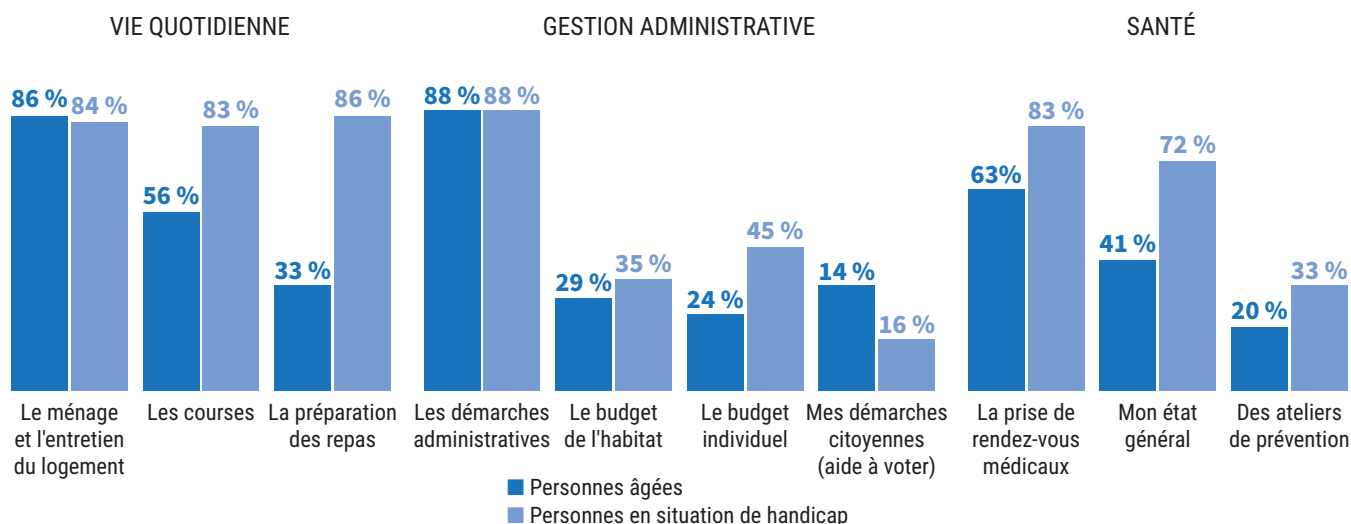
Ainsi, 80 % des personnes en situation de handicap déclarent trouver du soutien sur la thématique de la vie quotidienne, 70 % sur la thématique de la santé et environ 60 % sur la thématique de la gestion administrative. À noter, les personnes en situation de handicap vivant en colocation déclarent quasiment toutes trouver du soutien sur la vie quotidienne.

Sur chacune des trois thématiques, les personnes âgées autonomes sont quasiment aussi nombreuses à déclarer obtenir des soutiens qu'à déclarer ne pas être concernées par ces soutiens.

LES SOUTIENS TROUVÉS PAR THÉMATIQUES



POUR LES PERSONNES QUI TROUVENT DU SOUTIEN, DÉTAILS DES THÉMATIQUES DE SOUTIEN



Ce sont le ménage/entretien du logement, les démarches administratives et la prise de rendez-vous médicaux qui sont le plus cités par les habitants qui déclarent trouver du soutien.

Le soutien au ménage/entretien du logement et l'aide aux démarches administratives sont autant mobilisés par les personnes âgées que par les personnes en situation de handicap. Les autres soutiens sont mobilisés de façon plus intensive par les personnes en situation de handicap, et davantage par celles vivant en colocation qui ont plus souvent besoin d'un accompagnement au quotidien.

D'autres thématiques de soutien non abordées directement dans le questionnaire apparaissent de manière récurrente dans les questions ouvertes ou les entretiens : soutien au déplacement, à l'organisation d'un planning ou aux découvertes et choix de loisirs/sorties.

Les résultats montrent une grande diversité des réponses suivant les profils d'habitants et type d'habitat, reflétant ainsi la diversité des besoins. Cela montre également en creux l'ajustement des porteurs de projets et leur travail partenarial pour répondre aux différents besoins des habitants.



« J'ai demandé à évoluer de poste. C'est en cours et je suis accompagné pour y arriver. J'aurais des formations aussi. Et j'ai passé mon permis 2 fois, mais, pour l'instant je n'y arrive pas. » personne en situation de handicap en habitat diffus

« J'ai une curatrice pour la gestion des comptes et des démarches administratives. On m'accompagne pour aller voter et une date est fixée. J'ai des aides à la vie quotidienne. On appelle pour moi un transporteur pour aller à mes rendez-vous médicaux. J'ai pu faire des voyages, aller au théâtre et au cinéma. » Personne âgée autonome autonome en habitat groupé

Impact de la MIS sur les projets



Repérage de nouvelles thématiques d'accompagnement pour certains habitants (soutien à la parentalité, vie affective et sexuelle).

Un habitat, un domicile et du soutien confèrent un cadre aux habitants qui participe à une dynamique autour de l'autonomie, de la confiance, du développement de compétences, des projets personnels et du bien-être, comme le détaillent les résultats suivants.

+ d'autonomie

Concernant l'apport du projet sur les thématiques de l'autonomie, les réponses sont contrastées entre les projets pour les personnes âgées et les projets pour les personnes en situation de handicap qui elles, perçoivent plus nettement cet apport. Là aussi, les réponses traduisent un effet différent en fonction des parcours de vie, des situations individuelles.

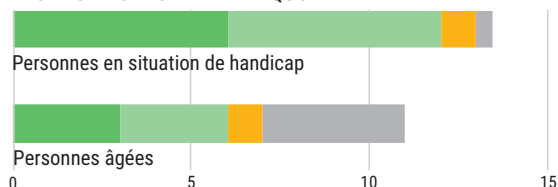
L'accompagnement des personnes en situation de handicap dans les différents projets leur permet un gain en autonomie sur les différentes dimensions. Des personnes âgées encore autonomes se sentent moins concernées par le soutien à leur autonomie et plus nombreuses à répondre soit par la négative, soit non concernées.



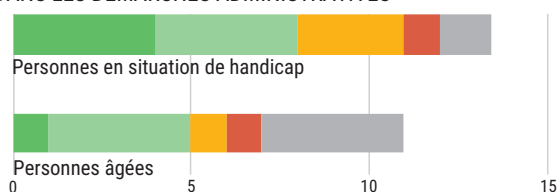
Le gain en autonomie grâce au projet est davantage reconnu sur l'ensemble des thématiques par les personnes vivant dans les colocations, qu'ils s'agissent des personnes en situation de handicap ou des personnes âgées.

D'UN POINT DE VUE PERSONNEL, PENSEZ-VOUS QUE VIVRE AU SEIN DE CE PROJET VOUS A AIDÉ ET/OU VOUS AIDE À ÊTRE AUTONOME...

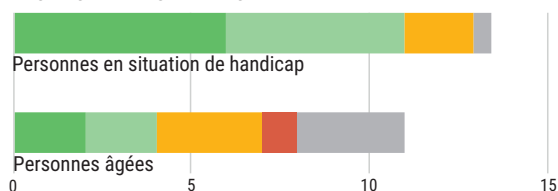
...DANS LES TÂCHES DE LA VIE QUOTIDIENNE



...DANS LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



...DANS LES DÉPLACEMENTS



Nombre de projets par tonalité

- Accord
- Accord global mais réserve
- Réponses partagées
- Plutôt désaccord
- Fort désaccord
- Non réponses

Tâches de la vie quotidienne :

Concernant les tâches de la vie quotidienne, c'est au sein des habitants en situation de handicap psychique et des habitants avec trouble du spectre autistique que l'apport du projet en termes de gain en autonomie est le plus important. Ils décrivent l'habitat comme un lieu et un temps (notamment lors des décohabitations) de mise en place de routines par un travail conjoint avec les animateurs, les auxiliaires de vie, les éducateurs et autres intervenants. L'accompagnement leur permet de (ré)apprendre à « gérer » leur logement, leur organisation et leur environnement quotidiens en étant « libres et accompagnés ». Cette autonomie passe également par la possibilité d'avoir le temps et la possibilité de prendre des décisions individuelles au sein même de leur domicile (choix des menus, des courses, des inscriptions aux activités de loisirs, etc.).

Les personnes âgées autonomes avancent différents arguments les concernant : continuer à faire seul sans que l'on fasse à leur place, présence d'un relai que constitue le collectif dans le partage des tâches (par exemple : faire les repas à tour de rôle) et la remise en mouvement sur certaines tâches, emmenées par la dynamique de groupe (courses collectives notamment).

Démarches administratives :

Ce sont principalement les personnes en situation de handicap, sans mesure de protection juridique, qui disent être plus autonomes sur les démarches d'abonnement, d'accès aux droits, de conseils juridiques, grâce à l'accompagnement et aux conseils dont ils bénéficient.

Déplacements :

Pour les personnes en situation de handicap, le gain en autonomie dans les déplacements est lié à l'accompagnement (par l'apprentissage et les routines) alors que, pour les personnes autonomes, il est lié à la proximité des commerces et des services, et au partage de véhicule. La combinaison de la décohabitation, de l'accompagnement aux routines et de la reprise de confiance a l'un des effets les plus importants sur les dimensions du déplacement chez les personnes en situation de handicap avec trouble du spectre autistique avec 100 % de réponses positives concernant cette thématique.

+ de confiance et de compétences

Le gain de confiance est plus nettement perçu dans les projets pour personnes en situation de handicap que dans les projets pour personnes âgées autonomes. Celles-ci émettent davantage de réserves et se sentent moins concernées par cet effet.

Cette (re)prise de confiance est nettement décrite par des habitants aux situations antérieures marquées par des étapes au sein de clinique, d'hôpital ou de foyer, où les libertés individuelles pouvaient être contraintes. Ici les habitants disent « être accompagnés et être entourés pour aller vers ».



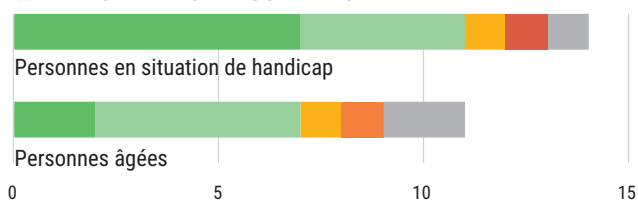
« Ici, c'est une étape dans ma reconstruction. » Personne en situation de handicap en colocation

« J'étais en dépression, trou noir. Ici cela participe à l'agrandissement de la lumière. C'est prendre soin, c'est une aide très importante et mettre le pied sur l'escalier pour avoir des projets. » Personne âgée autonome

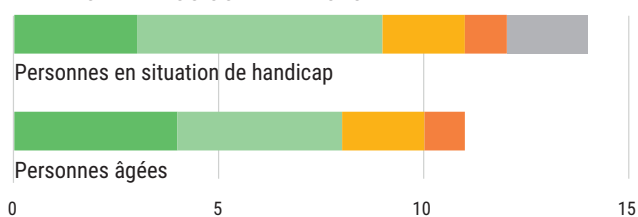
Dans la majorité des projets, les habitants déclarent avoir développé des compétences en lien avec leurs souhaits et/ou besoins grâce au projet et à l'ensemble des activités individuelles et collectives internes ou externes à l'habitat : compétences techniques et compétences relationnelles.

D'UN POINT DE VUE PERSONNEL, PENSEZ-VOUS QUE VIVRE AU SEIN DE CE PROJET VOUS A AIDÉ ET/OU VOUS AIDE À...

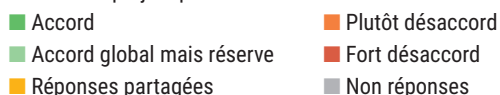
...DÉVELOPPER VOTRE CONFIANCE



DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES



Nombre de projets par tonalité



« Écoute et stimulation par l'animatrice, cela me permet de reprendre mes passions (peinture, dessin). »

« Moi, ça m'a permis de prendre des décisions sans qu'on décide à ma place. »

« Ça m'a permis d'avoir plus confiance et d'avoir moins peur de découvrir les gens au travail. »

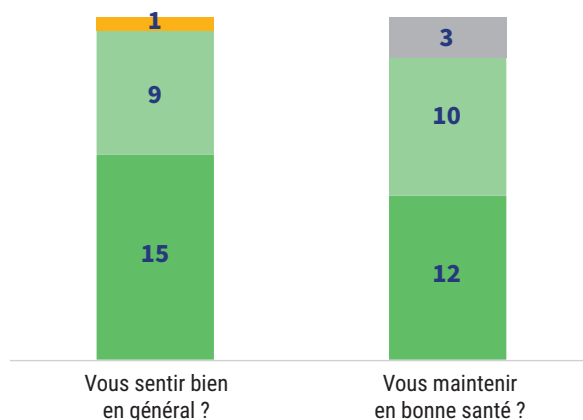
« Ça m'a mis à l'aise dans la vie en autonomie. Vivre en communauté m'a peut-être fait plus aller vers les autres, mais j'étais déjà très bavard ! »

Personnes en situation de handicap en habitat groupé

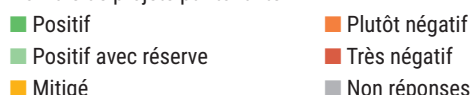


La confiance et le développement des compétences ressortent plus fortement chez les personnes avec trouble du spectre autistique (peu importe la catégorie de l'habitat) puis dans un second temps chez les personnes avec troubles psychiques en colocation.

D'UN POINT DE VUE PERSONNEL, PENSEZ-VOUS QU'INTÉGRER CE GROUPE VOUS AIDE À...



Nombre de projets par tonalité



+ de projets personnels, + de bien-être, + de santé

Les personnes en situation de handicap trouvent dans cette forme d'habitat plus de liberté et une motivation boostée par l'animateur. Si les personnes âgées autonomes trouvent des ressources à l'extérieur de l'habitat ou n'ont pas la même notion de projet du fait de leur âge, elles partagent toutefois le constat d'un gain de motivation liée au collectif (et à la localisation de l'habitat) et notent un dynamisme nouveau.

Tous confirment que leur habitat contribue à leur bien-être et leur santé.



« Ici je peux plus téléphoner, j'ai plus de liberté, j'ai plus de temps, j'ai pu faire des voyages avec mon ami que je ne pouvais pas faire avant. » Personne en situation de handicap en habitat groupé

« Vivre avec d'autres personnes, ça redonne de l'énergie pour entreprendre des projets, ça donne envie de faire des choses. » Personne âgée autonome en colocation

EXTRAIT D'UN ÉCHANGE COLLECTIF ENTRE HABITANTS
AUTOUR DES APPORTS DU PROJET SUR LEUR VIE QUOTIDIENNE
(PROJET POUR JEUNES AVEC TROUBLES AUTISTIQUES)

Habitant 2: On se sent plus... un peu... On se sent plus avoir de la confiance. On peut aller au-delà de notre limite, mais après, après que, si encore on a un souci, il faut quand même un petit peu... On pourra en parler avec les parents. Si vraiment tu as un problème ou pas, tu as un souci. Ils sont toujours là pour nous aider.

Habitant 1: Je me sens plus fort. On se sent plus mûr, plus mûr.

Habitant 1: Liberté, l'autonomie. Pour moi, c'est la liberté pour moi.

Habitant 2: Moi, je suis en liberté, mais je... Je suis plutôt bien n'importe où ! oui et vie d'adulte aussi ! Et puis aussi prendre aussi des responsabilités.

Habitant 3: Des initiatives !

Habitant 1: Ah oui, c'est ça, on grandit, forcément à notre âge, on commence à avoir une copine ou un copain.

Habitant 2: On commence à créer notre propre avenir

Habitant 1: Voilà, c'est ça.

Habitant 4: et puis des projets !

À RETENIR

- Au sein de l'habitat, les habitants trouvent du soutien en premier lieu auprès de l'animateur/coordonateur, mais aussi auprès des autres habitants et de leur famille et, le cas échéant, des auxiliaires de vie et des bénévoles.
- Les habitants trouvent et mobilisent les soutiens dont ils ont besoin suivant leur situation tant sur la vie quotidienne, que sur la gestion administrative ou leur santé.
- Ils ont un regard positif sur le rôle de l'habitat sur leur autonomie et sur le développement des projets personnels, avec des nuances suivant les situations de vie, mais avec un regard qui témoigne d'un impact toujours plus fort au sein des colocations.
- Les personnes en situation de handicap trouvent dans le projet un accompagnement dans une phase de construction de leur autonomie, les personnes âgées autonomes y trouvent une incitation à rester en projet et à continuer à découvrir et apprendre.
- Les habitants témoignent de l'apport du projet sur leur bien-être et leur santé.
- La dynamique individuelle et collective portée par le projet en lui-même et ses parties prenantes est à l'origine du gain de confiance, de développement de compétences, de dynamisme et de bien-être.
- La grande diversité des réponses selon le profil des habitants et le type d'habitat révèle une grande diversité des besoins. Ces résultats démontrent également l'ajustement des porteurs de projet aux différentes situations individuelles et valorisent la co-construction avec les habitants et le travail de coordination avec les intervenants extérieurs.

66 C'est comme ça qu'on apprend à être solidaire

Habitant en situation de handicap – habitat groupé

Un jour je me suis levé pour aller au travail, et j'ai pris ma douche et ma mère a trouvé que c'était long. En fait, j'étais tombé dans les pommes parce que j'ai eu un accident cérébral. J'ai dû réapprendre à parler, à marcher, à tout faire... et je suis retourné chez ma mère, parce que je ne peux pas vivre seul avec mon handicap. Après, on a découvert le projet et ça me plaisait et j'ai eu envie de venir, j'en avais marre de rester chez ma mère ! Je voulais avoir un chez-moi, mais pas tout seul, parce que je ne m'en sortirai pas tout seul. Je serais paumé ! J'ai besoin de gens qui m'accompagnent, me rappellent les choses à faire et me cadrent un peu quoi.

En tout cas, ici, c'est très bien, je suis très bien. Je suis chez moi, on va dire, même si je ne suis pas chez moi, parce que je considère que le logement appartient à l'association, je ne suis pas propriétaire en fait. Mais mon logement est quand même super, c'est un T2, j'ai une grande pièce, un salon, une cuisine et avec une chambre et une salle de bain ! Et le plus important, c'est que je suis libre en tout cas. J'écoute la musique tout le temps. La musique, j'adore. Ça fait trop du bien ! Oui, j'écoute presque

toute la journée. Je me sens bien où je suis. Et puis l'emplacement est top, je suis content d'être pas loin du centre ! Je marche, je me balade.

Ici, il y a les auxiliaires de vie qui viennent presque tous les jours, les infirmiers. Et puis il y a le groupe et l'animatrice. On va au restaurant ensemble, on sort au bowling, au parc, on visite des choses ! Et ça, ça m'apporte du bonheur. Si je n'étais pas ici, je ne ferais pas tout ça, c'est sûr... déjà pour une question financière !

Ce que j'apprécie le plus, c'est m'entretenir avec le groupe, ça m'inspire en fait de parler avec tout le monde, c'est comme ça qu'on apprend à être solidaire. Et puis, l'animatrice m'apporte de tout, mais je ne saurais pas expliquer quoi ! de l'aide, du soutien, et elle m'apporte d'autres trucs encore. Et puis je fais des sorties aussi avec des voisins de l'immeuble qui ne font pas partie de l'habitat partagé.

Moi, je suis plus heureux en tout cas depuis que je suis ici. Avant, j'abusais de pas mal de trucs, depuis que je suis ici, ça va mieux et j'ai repris du poids, même s'il y a encore des moments difficiles. Mais à l'idée de devoir partir un jour d'ici, j'ai peur... »



DU POINT DE VUE DES HABITANTS

SUR LA DIMENSION

« HABITAT PARTAGÉ »

Sur la dimension du partage, trois sous-effets principaux sont explorés : des liens sociaux entre habitants sont créés ; une réduction du sentiment de solitude et des opportunités de temps conviviaux et un apport individuel et collectif des temps de vie sociale et partagée.

Quel regard les habitants portent-ils sur les relations au sein de l'habitat ? Qu'apporte le collectif ? Que leur apportent les activités proposées ? Autant de questions posées aux habitants sur cette thématique. Cette partie aborde également les relations des habitants avec un de leur proche.

+ de lien social

L'habitat API propose un cadre pour habiter et un accompagnement qui permettent le développement de relations sociales au sein même du projet. Les résultats montrent bien que les habitants se saisissent ici de cet espace pour créer des relations ou bien même pour apprendre à aller vers et intégrer de nouvelles compétences sociales (discuter, socialiser, etc.).

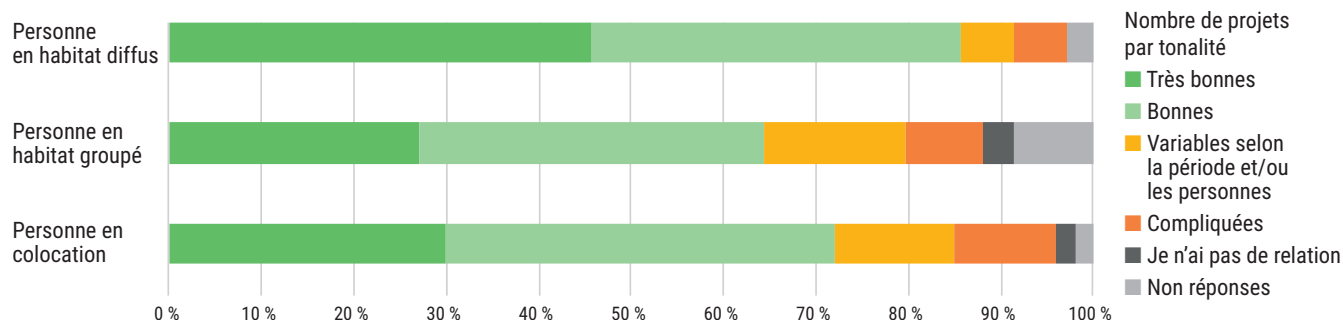


« Oui, il m'invitait souvent. Ça créait des liens. Il faisait des soirées et invitait tout le monde ! et ça m'a aidé à rencontrer des personnes. Et merci... Je le remercie, grâce à ça, je parle plus. » Personne en situation de handicap en habitat groupé

« Ben moi déjà, ça m'a permis de connaître mes voisins parce que je ne parlais pas beaucoup déjà d'avance. Donc ça m'a permis de rencontrer de... de se marrer, de sortir. Et ça me permet aussi de surveiller tous les volets de mes voisins qui sont en face quand ils ne sont pas levés à telle heure, qu'avant, peut-être que je n'aurais pas fait attention. () Puis discuter et se chamailler comme ils disent si bien, s'engueuler ! » Personne âgée autonome en habitat diffus

Il y a eu un départ de la colocation, donc l'équilibre reste encore à trouver. On doit encore s'ajuster sur certaines choses et notamment sur la communication entre nous. » Personne âgée autonome en colocation

COMMENT PERCEVEZ-VOUS VOS LIENS AVEC LES PERSONNES DU GROUPE ?



Les réserves sur les liens avec les autres personnes du groupe peuvent être liées à des situations ponctuelles (arrivée récente, relations compliquées avec une personne) ou à des difficultés par rapport au groupe (difficulté avec le handicap des autres, peu de partages d'intérêts...).

Alors que les habitants vivent des quotidiens et des rythmes de rencontres différents, la perception positive de leurs relations est relativement homogène tous types d'habitat et d'habitants confondus.

Des relations se nouent et, même si elles sont de nature différente, elles participent au sentiment de bien-être individuel et collectif. L'étude révèle que, quel que soit le type d'habitat – groupé, colocation ou diffus –, les relations entre habitants sont le socle du projet d'habitat, car directement liées au sentiment de chez soi et de bien-être.



« Très bonnes sauf avec une personne avec qui c'est souvent difficile. On est comme une famille, tous différents, et les relations sont variables avec certains. »
Personne âgée autonome en colocation

VU SUR LE TERRAIN

Les porteurs de projets et les habitants ont conscience que le simple partage d'activités ne suffit pas à construire un collectif. Ils mettent en place des instances de parole en instaurant des « Conseils de maisons », des temps de médiation, des activités collectives autour de la cohésion et l'animation de temps dédiés au bien-être et à la communication assurés par des intervenants extérieurs. Certains construisent des parcours avant même l'installation au sein de l'habitat.

De vraies relations : un groupe, un collectif, une communauté

Les habitants arrivent à qualifier le type de relations entre eux, car elles existent et qu'elles sont particulièrement bonnes. Ils se qualifient volontiers « d'ami », de « voisin », puis de « colocataire ». Là encore, les descriptions sont variées d'un projet à un autre, d'un habitant à un autre ; à l'image des affinités que l'on peut avoir ou non au quotidien. Les résultats montrent des nuances dans la façon dont les relations sont vécues suivant les types de projet : il y a ainsi plus de relations décrites comme « famille » au sein des colocations, comme « voisins » en habitat groupé et comme « amis » pour les projets diffus. Ces derniers sont en effet principalement construits autour de personnes qui étaient antérieurement voisins au sein d'un immeuble ou d'un quartier et que le projet a rapprochés.

Dans les données qualitatives, les habitants emploient des termes variés pour qualifier leur « ensemble ». Ils le

décrivent parfois comme un « groupe », terme à leurs yeux, décrivant davantage le rassemblement autour d'activités. « Collectif » semble être utilisé pour préciser qu'il y a, en plus du partage d'activités, une appartenance à un projet identifié partageant des valeurs. Quant à « communauté », beaucoup d'habitants l'utilisent pour décrire un corps qui fait face ensemble aux difficultés de la vie.



« J'aime le principe d'une communauté bienveillante qui sait ce que c'est d'avoir des soucis et apporter autre chose à autrui. » Personne âgée autonome en colocation

« On s'entraide entre voisins, alors quand ça devient plus difficile certains jours, on continue d'avancer, mais à plusieurs. » Personne âgée autonome en habitat groupé

Ces différents qualificatifs ne modifient en rien la posture des habitants dans le soutien et le collectif, comme nous le verrons plus tard.

Peu importe l'intensité, l'ensemble de ces relations se construit autour du partage de vie commune et du partage de valeurs, à savoir le collectif comme support de relations et de soutien. Les relations entre les habitants sont animées de valeurs d'entraide, de bienveillance, de respect du choix de chacun et de vie commune.

La force du collectif

Tous projets confondus, la vie collective permet de partager des temps conviviaux, ce qui participe à la réduction du sentiment de solitude. Elle leur permet aussi de s'apporter mutuellement écoute, conseils, soutien quotidien et réassurance, dans le respect de leurs choix et la compréhension de l'autre.

Ce soutien et cette entraide des habitants traversent les différents aspects de la vie quotidienne et vont de l'aide aux courses, aux déplacements, au bricolage en passant par du soutien émotionnel.

Le regard des habitants sur le collectif est celui :

- d'un collectif comme support de relations et de soutiens communs ;
- d'un collectif qui veille les uns sur les autres et qui est disponible pour l'autre.

L'accompagnement n'est donc pas le seul fait de l'animateur ou des intervenants, il se joue aussi en interne entre habitants, les habitants s'accompagnent et peuvent être personnes-ressources pour les autres.



« On discute beaucoup. On s'écoute, on se reconforte quand il y en a besoin. » Personne âgée autonome en habitat groupé

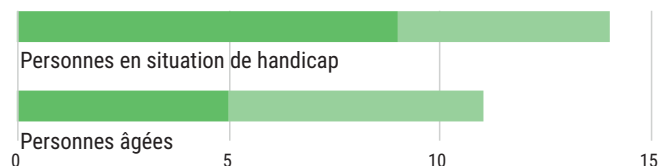
« Je suis moins stressé quand mes colocos sont là je n'aime pas être seul. » Personne en situation de handicap vivant en colocation

« Non, parce que, si j'étais resté chez moi, je serais mort, je pense. Parce qu'il y a ici, il y a toute l'aide que j'ai reçue. Physique. Je veux dire les fois où je suis parti de travers en marchant où à chaque fois il y en a eu un pour me rattraper. Ouais ! c'est la solidarité entre tout le monde. » Personne âgée autonome en colocation

« Ça, ça a mis de... Comment je peux expliquer ça ? Un peu plus de gaieté dans ma vie quoi. Un peu plus de sorties, un peu plus de conversations. Parce que, quand on est chez soi, on ne peut parler à personne, on est entre nos quatre murs. » Personne âgée autonome en habitat diffus

D'UN POINT DE VUE PERSONNEL, PENSEZ-VOUS QU'INTÉGRER CE GROUPE VOUS AIDE OU VOUS A AIDÉ À :

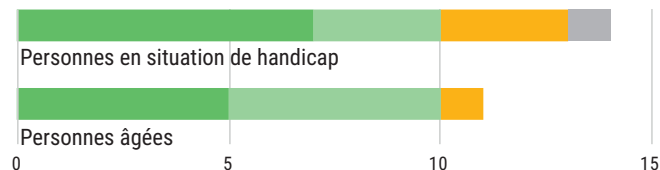
... VIVRE DES MOMENTS CONVIVIAUX



... VOUS SENTIR MOINS SEUL(E)



... FAIRE PARTIE D'UN GROUPE QUI VEILLE LES UNS SUR LES AUTRES



Nombre de projets par tonalité

- Accord
- Accord global mais réserve
- Réponses partagées
- Plutôt désaccord
- Fort désaccord
- Non réponses

Réserves : projets où des difficultés relationnelles sont évoquées, projets dont les habitants estiment ne pas avoir besoin de ce support relationnel.

Co-construire la vie ensemble

Globalement, les habitants sont conscients d'avoir participé à une réflexion sur un projet collectif (le projet de vie sociale et partagée [PVSP]), mais ils en identifient difficilement le support (restitution physique de cette réflexion). Ceci pose les questions de l'identification et de l'appropriation des modalités de construction, de diffusion et de mise à disposition des éléments concernant la vie collective.



Le projet de vie sociale et partagée (PVSP) :

La participation des habitants est au cœur du dispositif de l'habitat inclusif. Ce sont donc eux, le cas échéant, leurs représentants, et le porteur de projet qui élaborent le projet de vie sociale et partagée. Ce document décrit les activités de convivialité, sportives, ludiques ou culturelles effectuées au sein ou à l'extérieur de l'habitat et qui sont destinées à l'ensemble des habitants.

Néanmoins, les habitants qui déclarent avoir participé à la construction du PVSP le décrivent comme un temps de réflexion important dans l'organisation de la vie de groupe collective, mais aussi comme l'occasion pour eux de s'exprimer individuellement sur leurs propres attentes et aspirations au sein du projet.

Impact de la MIS sur les projets

Réflexions autour de l'appropriation du PVSP. Par exemple : engagement d'un porteur de projet dans une démarche de facilitation graphique pour améliorer la compréhension et l'appropriation du projet de vie par les habitants ayant un trouble du spectre autistique.



Des activités collectives très appréciées

Pour leurs variétés

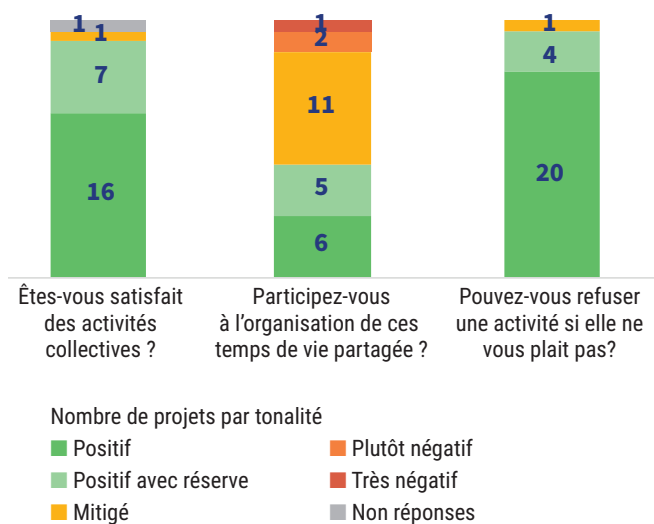
La très grande majorité des habitants disent participer aux activités collectives proposées.

Les habitants apprécient la diversité des activités, des sorties et en parlent principalement comme des temps de découverte et de loisirs. Certains évoquent l'opportunité de pouvoir y participer d'un point de vue économique. Ils apprécient d'y participer, mais se sentent quasiment tous libres de pouvoir refuser.

Toutefois, très marginalement certains évoquent la pression des proches, la peur de perdre le logement ou, pour certains, celle de sortir du projet s'ils n'y participent pas.



« En vrai, si je n'avais pas ça, je ne ferais rien. Ou je ferais toujours la même chose toute seule, c'est-à-dire les magasins de vêtements. Là, des fois, je n'ai pas envie, mais après, je suis contente. Je découvre des choses. L'autre jour, j'ai découvert le street art, c'était trop bien. » Personne en situation de handicap en habitat diffus



Néanmoins, l'étude montre une faible participation des habitants à l'organisation de ces temps collectifs. S'ils participent aux réflexions et aux propositions, l'organisation est majoritairement déléguée aux animateurs ou autres intervenants.

Pour leur effet de cohésion

Pour tous types d'habitat et profils d'habitants, les activités collectives participent grandement au renforcement des liens entre les personnes. Au-delà des effets qu'elles peuvent avoir sur le collectif, l'étude révèle qu'à l'échelle

individuelle, les activités permettent aux habitants de pouvoir s'investir, proposer et apprendre à s'exprimer (devant un collectif, par exemple).



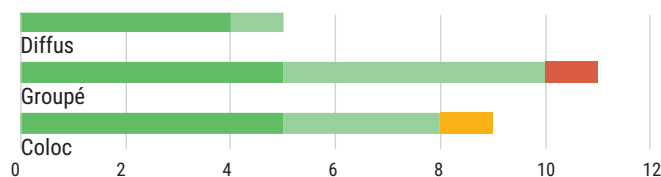
« On a des ateliers cuisine et ça permet de renforcer la confiance en soi et l'estime de soi. » Personne en situation de handicap en colocation

« Je propose des choses et ça plaît aux autres, alors je suis content. » Personne âgée autonome

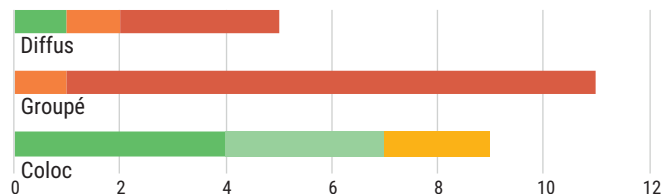
« Ça nous fait bouger ! » Personne âgée autonome en habitat diffus

VOTRE PARTICIPATION AUX DIFFÉRENTES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LE PROJET DE VIE COLLECTIVE VOUS A PERMIS...

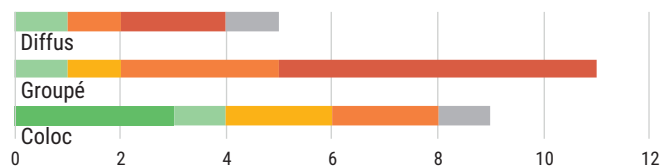
.... DE RENFORCER VOS LIENS AVEC LES PERSONNES DU GROUPE ?



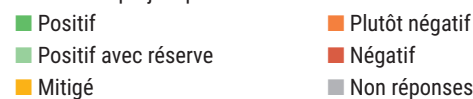
.... DE VOUS SENTIR MOINS SEUL(E) ?



... DE TRANSMETTRE VOS SAVOIRS ET COMPÉTENCES ?



Nombre de projets par tonalité



Et c'est en colocation que les activités collectives participent le plus à la réduction du sentiment de solitude, et permettent davantage la transmission de savoirs et de compétences entre colocataires. Ces différences d'effets entre types d'habitat peuvent s'expliquer par des besoins différents en amont (tournés davantage par exemple en colocation autour de la notion de « vivre avec »), mais aussi par la vie quotidienne plus ou moins intense qu'offrent ces différentes organisations d'habitat.

+ proche

82% des habitants ont choisi de parler d'un proche dans l'étude. Même si les relations étaient relativement bonnes avant l'entrée dans l'habitat, près de la moitié des personnes handicapées et près d'une personne âgée autonome sur cinq estiment que les relations se sont améliorées avec ce proche.

Pour les personnes en situation de handicap, le premier motif est un mieux-être ressenti depuis leur installation dans l'habitat, suivi du sentiment d'avoir davantage de temps qualitatifs avec son proche, et dans une moindre mesure le mieux-être du proche et la décohabitation. En qualitatif, elles soulignent la baisse des tensions avec les proches, un rythme plus adapté à leur vie personnelle et une indépendance (re)trouvée.

Les personnes âgées motivent moins les raisons d'amélioration. Quand elles le font, elles mettent surtout en avant le rapprochement géographique et leur mieux-être.

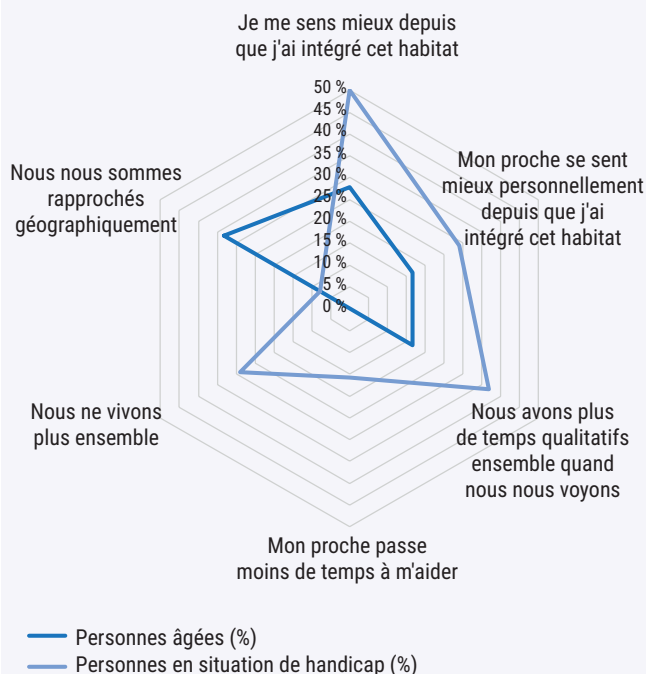
Les deux profils d'habitants partagent néanmoins les raisons sur le mieux-être du proche, mais aussi de l'habitant lui-même.



« Ils ne sont pas obligés de me surveiller à chaque fois, ils ont plus de liberté et moi aussi, meilleur climat de confiance, on se voit avec plus de plaisir et se retrouve avec plus de plaisir. » Personne en situation de handicap en colocation

« J'ai appris à mieux parler et notamment la communication non violente. » personne âgée autonome en colocation

RAISONS DE L'AMÉLIORATION DE LA RELATION HABITANT/ PROCHE DU POINT DE VUE DE L'HABITANT



Le pourcentage est calculé sur le nombre des personnes ayant déclaré une amélioration dans leurs relations.

À RETENIR

- Les habitants développent du lien social de qualité entre eux, avec des intensités différentes suivant les situations. Ils sont conscients d'appartenir à un groupe au sein duquel l'entraide fait partie du vécu.
- Globalement, ils sont conscients d'avoir participé à une réflexion sur un projet collectif, mais identifient difficilement le support de réflexion commune.
- Ils sont satisfaits des activités proposées et se sentent libres de ne pas participer, mais ils sont relativement peu nombreux à déclarer s'impliquer dans l'organisation des temps de vie partagée.
- L'apport des activités collectives est ressenti différemment en fonction des types d'habitat. Si, pour tous, elles renforcent les liens entre les personnes du groupe, elles ont un apport plus important pour les personnes qui habitent dans des projets en colocation sur le sentiment de moindre isolement et sur la transmission de savoir et de compétence.
- Quand elles évoluent, les relations des habitants avec leur proche s'améliorent, principalement grâce à plus de bien-être pour les deux parties.



« L'habitat m'a permis d'être libre et d'être libéré de l'enfermement psychiatrique. Mais il y a de nouvelles contraintes avec la colocation (tâches...). J'ai besoin d'être seul, mais aussi d'être entouré, besoin d'aides. » Personne en situation de handicap en colocation

66 *Moi, je savais où je mettais les pieds*

Habitante âgée et autonome – colocation

« J'ai eu une histoire compliquée au sein de ma famille. Et j'ai été obligée de venir ici en urgence. Ça ne fait pas longtemps, un petit six mois. Avant, j'ai habité pendant quatre ans en colocation, avec une amie et ça se passait très bien, mais elle a une belle-sœur qui est tombée malade et, comme elle partait beaucoup lui rendre visite, je suis allée m'installer chez ma fille pour ne pas être seule. Et au bout d'un mois et demi, j'ai dû partir à la suite d'un problème familial. Ma fille a découvert ce projet. Elle m'a dit : "Viens, on va visiter". Et j'ai dit oui, ça me convient. Moi, je savais où je mettais les pieds. J'ai habité pendant des années à l'étranger et il y avait toujours du monde chez moi. Il y avait ma fille qui habitait chez moi, ma sœur qui habitait chez moi. J'ai l'habitude de vivre en compagnie.

Ma fille m'a dit : Maman, tu ne pourrais pas aller en EHPAD. Et la dernière fois, je suis allée jouer aux cartes parce qu'ils nous ont invités. Je suis revenue, j'étais désespérée, j'ai dit : je reste trois mois là-bas, je meurs. Ah ouais, non, ce n'est pas possible. Pourtant, elle s'en occupe bien, ça ne vient pas de là. Mais de voir la déchéance. Alors je me dis bon, je ne pourrais pas. Si le jour où je ne peux pas lire, je ne peux pas faire ce que je veux, je meurs, je meurs !

J'ai bientôt 90 ans. Et je trouve que c'est une déchéance de vieillir. C'était de Gaulle qui disait, mais il avait raison, c'est vrai, c'est un naufrage. Mais bon, je n'ai pas à me plaindre, je veux dire. Ici je



me sens chez moi, je fais ce que je veux. Quand j'en ai assez, je vais lire, je vais au jardin. Le cadre est magnifique, j'ai même ramené mes cerisiers et mon citronnier !

Et puis les animatrices sont tellement gentilles. Quand je suis arrivée ici, mon petit chat est décédé. L'animatrice m'a accompagnée chez le vétérinaire. C'est elle qui m'a tenu parce que, là, j'étais tellement effondrée. C'est elle qui l'a mis dans la petite boîte qui l'a enterré. Si elle n'était pas là, je m'écroulais. Elles nous soutiennent quand on a besoin d'elle. On peut leur parler. Elles nous emmènent souvent promener. Quand on a besoin d'elles, elles sont là, c'est vrai. Moi, je les trouve formidables et puis, si elles n'étaient pas là, il y aurait de la bagarre ! Oui, parce qu'on est tellement, tellement tous les cinq différents que je pense que ça péterait un peu ! C'est vrai que x est bougon, c'est vrai qu'il est un homme. Il n'est pas facile, ce matin, pour le thé, on s'est encore chipoté..., mais après on se fait des petits bisous. Et puis bon, x elle a son caractère ! ... Mais on s'organise des choses entre nous tout de même. Dimanche on est allé manger au restaurant. Par exemple, demain, je voudrais bien aller au cinéma, mais personne ne veut y aller, ce n'est pas grave j'irai toute seule ! Mais oui, on sort ensemble. Comme hier, on est allé dans une école pour prendre le goûter avec des enfants. »

66 *Nous rions énormément et c'est un bonheur de vivre ça*

Habitante âgée et autonome – colocation

« Je ris beaucoup ici grâce à la colocation... X a un humour décapant. Donc, dès le petit-déjeuner il y a des joutes oratoires. Et puis on rit, on rit, on rit. C'est juste magique ! Nous rions énormément et c'est un bonheur de vivre ça. J'aime beaucoup le soir de mon coucher de savoir que je ne suis pas seule sous un toit. Donc, même si j'entends ronfler exceptionnellement, je trouve ça très agréable, je trouve ça chouette, il y a de la vie ! Et le parquet qui grince, qui dérangeait les Messieurs parce qu'ils pensaient me déranger, je trouve ça très réconfortant. Je sais qu'il y a de la vie. Donc je suis contente. Et ma famille, je leur manque un petit peu, car je me sens bien ici, donc je vais moins souvent chez eux ! »

DU POINT DE VUE DES HABITANTS

SUR LA DIMENSION

« HABITAT INSÉRÉ »

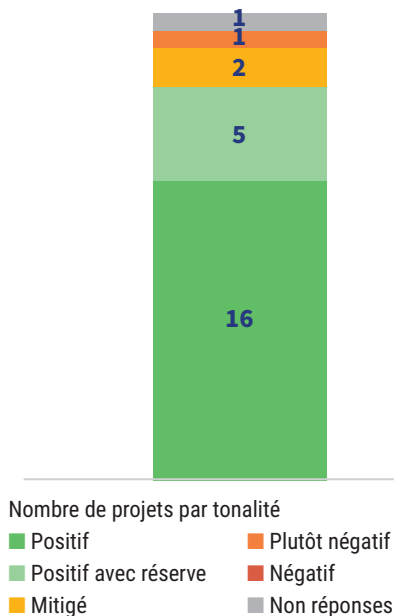
Sur la dimension de l'insertion, deux sous-effets principaux sont explorés : la connaissance et le recours à des services de proximité et les liens entre les habitants et le quartier.

Les habitants sont-ils satisfaits de leur quartier ? Le fréquentent-ils ? Ont-ils connaissance des animations qui s'y déroulent ? Ont-ils des relations avec leurs voisins ? C'est ainsi l'habitat dans le quartier qui est exploré dans cette partie.

Bien dans son quartier

En milieu rural comme en milieu urbain, les résultats de l'étude montrent que les habitants apprécient grandement leur quartier. La localisation des projets leur permet pour la plupart une facilité d'accès aux commerces, aux services et aux transports.

APPRÉCIEZ-VOUS VOTRE QUARTIER ?



Les réserves sur l'appréciation du quartier restent marginales. Une des principales réserves, tant pour les personnes âgées que pour les personnes en situation de handicap, est celle des nuisances sonores. Les personnes âgées sont aussi critiques sur le manque de commerces de proximité et l'éloignement des services médicaux, alors que les personnes en situation de handicap sont davantage critiques sur le manque de vie de quartier et l'éloignement des transports en commun.

Les données qualitatives montrent l'importance de l'aspect économique en milieu urbain : le projet leur a permis d'accéder à un logement financièrement abordable et de bénéficier des aménités urbaines.



« La colocation m'a autonomisé financièrement, donc j'ai accès à plus de choses et la localisation me permet également de faire plein de choses. » Personne âgée autonome en colocation

Dans cette étude les projets proposent une localisation qui permet « d'habiter » le quartier par les usages et la fréquentation de lieux de sociabilités : on note une fréquentation régulière des commerces pour près de la moitié des personnes en situation de handicap et 2/3 des personnes autonomes.

Un peu plus de 60 % des habitants disent participer à des activités dans le quartier en dehors de celles programmées par le collectif. Les autres habitants sont partagés entre ceux dont la mobilité est très limitée, ceux qui n'éprouvent pas l'envie de réaliser des activités et ceux qui n'osent pas encore pratiquer le quartier en dehors de l'habitat partagé. La moitié des habitants considèrent être informés sur la vie de leur quartier, que cette information émane de l'habitat ou résulte d'une démarche personnelle.

Même si les habitants décrivent de nombreux usages du quartier, ils s'impliquent peu dans la vie de leur quartier, et disent pour trois quarts d'entre eux ne pas vouloir y participer davantage pour le moment.

VU SUR LE TERRAIN

Afin d'encourager l'appropriation de l'environnement de proximité par les habitants qui le souhaitent, l'ensemble des porteurs de projets organisent pour les habitants des visites, des parcours et des activités en lien avec le quartier. Ils sensibilisent également les commerçants et acteurs de proximité, et mettent en place des partenariats pour faciliter et encourager les usages extérieurs (compte commun chez les commerçants, rencontres associatives/scolaires, temps collectifs, etc.). Certains porteurs de projets inversent également la démarche d'aller vers l'extérieur et invitent à venir dans l'habitat en proposant des temps de rencontres ou encore en construisant des lieux de services ou d'activités au sein même des habitats partagés (chambre d'hôte, salon de thé, salle à louer, temps de transmission de compétences, etc.). La dynamique d'insertion est alors travaillée dans son ensemble.

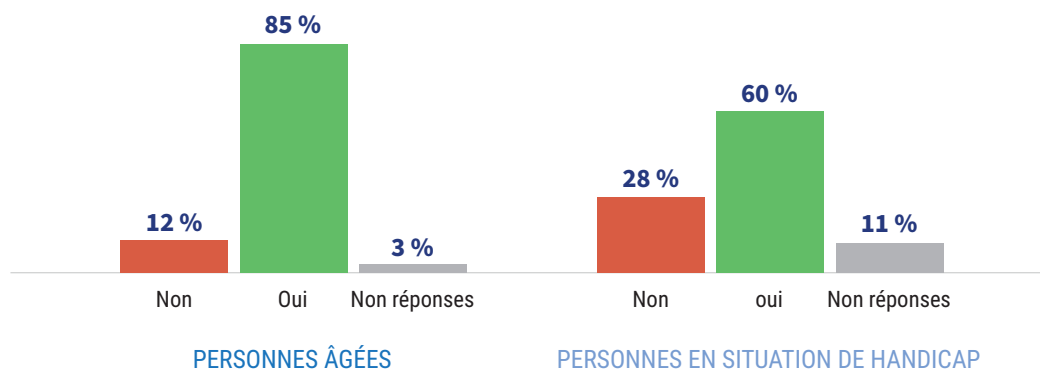
Un voisinage présent

L'étude montre que des relations avec le voisinage existent comme pour tout un chacun, et que la nature et l'intensité des relations diffèrent selon la situation des personnes. Si les personnes âgées autonomes évoquent davantage de relations avec les voisins en grande majorité qualifiées de cordiales, les personnes en situation de handicap en annoncent moins, mais, quand elles existent, ils les décrivent plus intenses, tournant davantage autour de services rendus ou d'activités communes.

Elles diffèrent selon :

- l'organisation de la vie de l'habitat ;
- la programmation sociale et urbaine dans laquelle se trouve le projet. Le relationnel est favorisé dans les projets où l'inclusion et l'économie sociale et solidaire sont un des axes majeurs ;
- les désirs de l'individu lui-même et les opportunités d'interaction sociale.

AVEZ-VOUS DES LIENS AVEC VOS VOISINS QUI HABITENT DANS VOTRE IMMEUBLE, VOTRE RUE OU VOTRE QUARTIER ?



À RETENIR

- Les habitants apprécient leur quartier, avec pour la plupart une facilité d'accès aux commerces et aux services.
- Ils fréquentent régulièrement les commerces pour la moitié des personnes en situation de handicap et pour deux tiers des personnes autonomes, et environ la moitié d'entre eux déclarent une participation régulière à des activités dans le quartier.
- Ils se sentent « habitants » du quartier, car ils en sont des usagers et fréquentent les lieux de sociabilité.
- Ils s'impliquent peu dans l'animation du quartier et souhaitent peu s'impliquer davantage.
- Des relations avec les voisins existent. Pour la majorité, elles sont qualifiées de cordiales ; plus minoritairement, il s'agit de services rendus ou d'activités communes.

66 *Au moins, il y a cette possibilité de souffler et de se retrouver, être en sécurité, être accompagné, c'est vraiment une chance incroyable*

Habitant en situation de handicap – habitat groupé

« Moi j'ai un long parcours atypique. J'ai eu beaucoup d'emplois différents. Et malheureusement, je suis tombé malade un jour. Au fil du temps, ça s'est aggravé et j'ai dû réapprendre à manger et réapprendre à parler. Et je vis avec cette maladie depuis.

J'ai eu mon fils et après la vie a fait que j'ai divorcé. Je n'ai ensuite pas réussi pendant 10 ans à trouver un logement adapté. Il n'y avait aucune structure adaptée pour mon handicap sur le long terme et avec les libertés que je voulais ! Et puis j'ai fait une dépression qui m'a amené en psychiatrie où ça a été compliqué pour moi. Il y avait un ascenseur, mais il fallait demander l'autorisation de le prendre pour aller dans les chambres ! tout était restrictif et il n'y avait aucun moyen de communication avec l'extérieur et je ne pouvais pas fermer à clé ma chambre. Sans compter en plus les violences qu'il y avait au quotidien dans le service. C'est hyper dur parce que tu te dis : ça ne te correspond pas, mais s'il n'y a rien qui est adapté pour toi, comment tu fais ?

Et puis mon assistante sociale, un jour, a découvert ce projet et m'a passé un article de journal qui décrivait l'habitat. Je me suis dit, ça, ça mérite d'être découvert ! Et puis, je suis ici ! Et là enfin j'ai pu respirer. Déjà, avoir un logement de plain-pied avec un petit jardin, j'ai dit punaise ! Moi, j'ai fait "ouf" parce que je sais que, moi, j'ai besoin d'avoir une présence. Il y a deux coordinateurs qui sont là si besoin, sans s'imposer. Ça, je trouve ça génial et c'est hyper rassurant d'avoir quelqu'un qui est pas loin. Ils sont là si tu as besoin d'aide ou de conseils. Donc, tu es vraiment libre. S'il y a le moindre doute, tu y vas. Et ça, quand tu es handicapé à plus de 80 % comme moi, ça fait quelque chose. Tu te dis OK, là je peux me poser. J'ai deux personnes sous le coude et j'ai ma curatrice ! Ici je me sens en sécurité et libre et, pour moi c'est clair que c'est rare ! D'ailleurs, je demande même parfois encore par réflexe si j'ai besoin de signaler quand je m'absente. Et non, ici, tu n'as pas besoin, tu es chez toi !



Moi, ce qui m'a plu, c'est le projet en lui-même, la possibilité qu'il y ait aussi des animations, mais que tu ne sois pas obligé d'accepter. Ça, c'est important. J'ai encore du mal à réaliser à cause de ce que j'ai vécu. Et surtout j'ai du mal à réaliser que c'est un bail de 3 ans et renouvelable !

Depuis que je suis ici, je me remets doucement à la musique, j'expose mes tableaux, je suis informé des scènes ouvertes ! Ici je peux jouer de mon instrument, ce n'est pas comme ça partout ! et ça aussi ça fait un "ouf" incroyable pour moi. Cette année je vais pouvoir m'occuper de moi et de mon fils. Et puis c'est calme ici ! c'était extrêmement bruyant là où j'étais avant entre la télé allumée toute la journée et des personnes qui hurlent... Je vais retrouver ma créativité que j'ai perdue. Ici ça va me permettre de me poser tranquillement, de me reposer, d'être dans le calme, dans une petite communauté. Et un logement comme ça, ça permet aussi mentalement de se maintenir. Après, il y a toujours les aléas des voisins, mais comme partout ! Là je commence tout doucement à connaître mes voisins. On se parle, on va partager un café, on se voit dehors.

De mon point de vue, pour moi c'est super. De toute façon, déjà, avoir un toit, c'est une chance extraordinaire, mais un toit adapté, ça c'est un plus. Je pense qu'il faut davantage des structures comme ça, en ayant bien entendu conscience que peut-être qu'à un moment donné, ça ne sera plus possible d'y rester... Mais au moins, il y a cette possibilité de souffler et de se retrouver, être en sécurité, être accompagné, c'est vraiment une chance incroyable. »

DU POINT DE VUE DES PROCHES

Frères, sœurs, enfants, parents, ils sont les aidants du premier cercle, de manière régulière et à intensité variable. Ils sont les témoins privilégiés des changements, et notamment des bénéfices de l'habitat API tant pour les habitants que pour eux-mêmes.

68 proches ont ainsi répondu au questionnaire. Ils ont posé leur regard sur le vécu et le ressenti des habitants et parlé de l'impact de la situation sur leur propre vécu d'aidant.

L'étude des réponses a montré que les catégories significatives d'analyse pour les proches étaient le profil des habitants. C'est cette catégorisation que nous retenons donc pour présenter les résultats de cette partie :

- les proches des habitants en situation de handicap ;
- les proches de personnes âgées autonomes ;
- les proches de personnes âgées vivant avec la maladie d'Alzheimer.

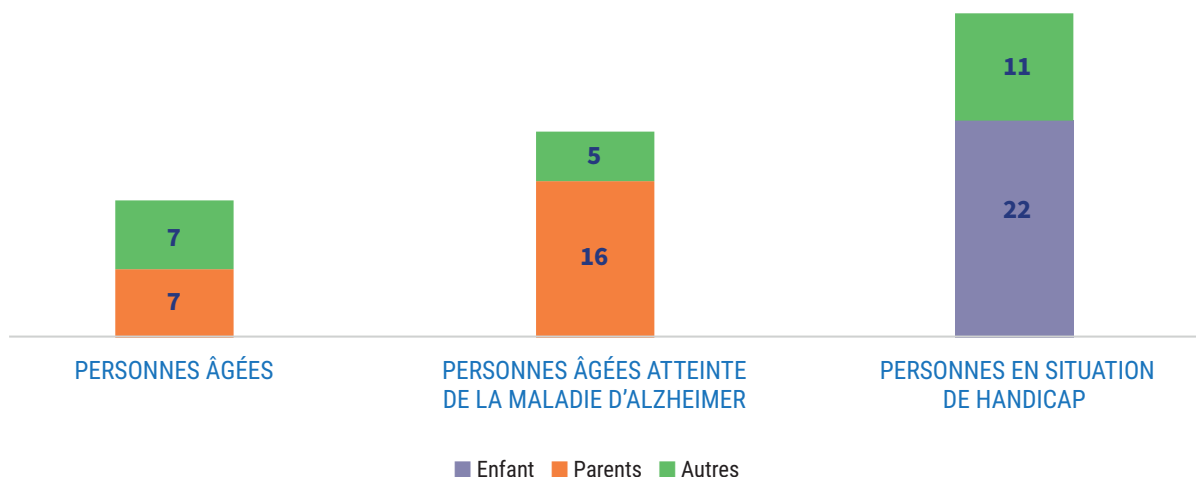
Dans cet échantillon, les proches des personnes âgées autonomes ou vivant avec la maladie d'Alzheimer sont surtout des enfants des habitants. Quant aux proches des personnes en situation de handicap, ce sont surtout des parents des habitants.

Les proches des personnes en situation de handicap et des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer se sont davantage mobilisés dans cette étude que les proches des personnes âgées autonomes.

Il faut d'ailleurs préciser que certains habitants, surtout des personnes âgées autonomes, mais aussi certaines personnes en situation de handicap n'ont pas souhaité que leurs proches soient sollicités pour participer à l'étude. Hormis les cas où il y a peu ou pas de liens avec des proches, il semblerait que ce refus d'impliquer les proches dans l'étude relève d'une part d'un souci de ne pas inquiéter ou importuner leur proche inutilement alors qu'ils les sollicitent déjà beaucoup du fait de leur situation, d'autre part du fait qu'ils considèrent que leur choix d'entrée dans l'habitat est un choix qui leur est propre et concerne peu leurs proches.

Les proches qui se sont mobilisés pour répondre aux questionnaires s'y sont investis avec des réponses très précises aux questions ouvertes du questionnaire. Les nombreux verbatims ainsi obtenus sont très précieux, motivant et explicitant les réponses aux questions fermées. Les résultats présentés ci-dessous sont donc issus de l'analyse des différentes sources de données qui s'enrichissent mutuellement : les réponses aux questions fermées ; les réponses aux questions ouvertes et les entretiens individuels.

LIEN DE PARENTÉ ENTRE L'HABITANT ET LE PROCHE
(nombre de proches répondant)



Une forte amélioration de leur situation d'aidant

Une inquiétude antérieure partagée

À plus de 70%, les proches des personnes âgées et des personnes en situation de handicap éprouvaient de l'inquiétude pour les habitants au sein de leur ancien logement. Ce taux monte à plus de 90% pour les proches des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Quelle que soit la situation résidentielle antérieure des habitants (chez les proches, en foyer, en autonomie, etc.), les proches évoquent différentes sources d'inquiétude :

- effet de l'isolement sur leur proche ;
- confusion, mise en danger en particulier en cas de troubles cognitifs ;
- inquiétude pour l'avenir.



« Je ne m'inquiétais pas pour sa personne, car il vivait chez nous, mais plutôt pour son avenir : arriverait-il à se passer de nous, ses parents, et à être autonome ? » Proche d'une personne en situation de handicap vivant en habitat groupé

« J'avais peur qu'elle oublie de manger, d'éteindre le gaz, qu'elle oublie de faire des courses... » Proche d'un habitant vivant avec la maladie d'Alzheimer en colocation

« Ma sœur a fait plusieurs tentatives de suicide, je restais souvent avec elle, on se relayait avec mon conjoint, je ne dormais plus : j'avais tout le temps peur » Proche d'une personne en situation de handicap vivant en colocation

« On savait qu'elle restait seule et cela la démoralisait, elle était triste » Proche d'une personne âgée autonome vivant en colocation

Une vie quotidienne éprouvante et un sentiment d'isolement

En plus de cette inquiétude permanente décrite par une très grande majorité des proches répondants, c'est la notion d'isolement face à cette situation et l'impact sur leur vie quotidienne dont les proches nous font part.

En effet, 90% des proches des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer se disaient isolées et/ou en difficulté face à la situation de l'habitant, 75% pour les proches des personnes en situation de handicap et plus de 55% pour les proches des personnes âgées autonomes.

Ces difficultés décrites par les proches ont pris une place plus ou moins importante et ont été vécues différemment selon la situation propre à chacun. Mais pour les proches qui en ont le plus éprouvé quotidiennement, c'est bien la lourdeur, la difficulté au quotidien et l'énergie demandée à cet accompagnement, ainsi que les effets sur sa propre



gestion du quotidien et de sa vie personnelle qui ressortent le plus dans les verbatims : « Inquiétude permanente », « lourd au quotidien », « constant et sans pause », « charge importante », « quotidien difficile à gérer », « énervement », « dépression ».

Le manque de répit, la sollicitation quotidienne, la charge mentale constante et la fatigue sont les thèmes dont les proches des personnes en situation de handicap et des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer parlent le plus. Pour les proches des personnes âgées autonomes, c'est l'inquiétude liée à l'éloignement géographique et à l'absence de réactivité qui prédominent dans leur discours.



« C'était une tâche nouvelle, dure, imprévue qui est tombée à un moment de fragilité dans ma vie. »

« Il est extrêmement compliqué psychologiquement de s'occuper d'un parent atteint (d'Alzheimer). »

Proches d'une personne vivant avec la maladie d'Alzheimer

« Il y a d'abord le stress de se demander ce qui va devenir de notre fils quand nous serons trop vieux. Ensuite, que celui-ci ait une vie digne, où il se sente intégré, utile. () et puis, pour nous-mêmes, nous n'avons pas ou plus de temps calme. Élever notre fils nous a coupés de pas mal de personnes en clair. »

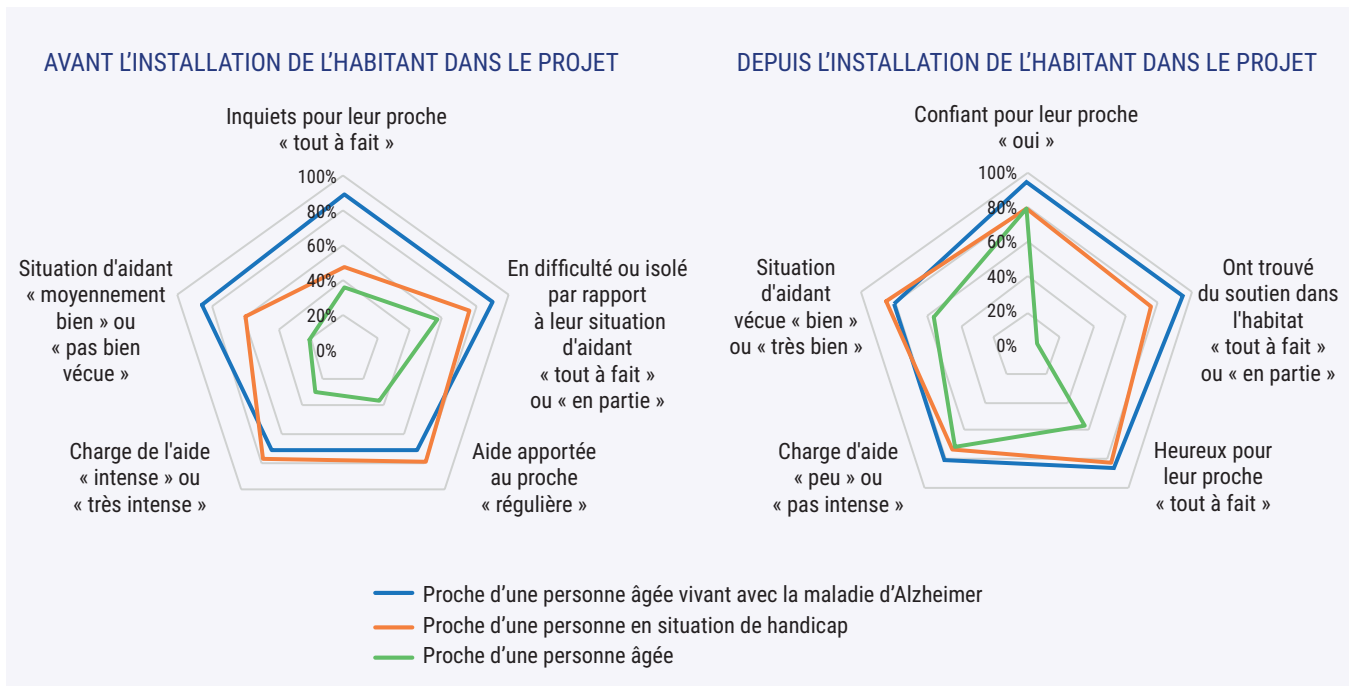
« Je lui consacrais beaucoup de temps, au détriment de mes activités personnelles.

Je me sentais seule. Je ne voyais pas d'avenir et d'autonomie pour mon fils et je m'impliquais trop. »

« Le quotidien était difficile, ce qui m'avait amené à quitter mon emploi précédent. »

Proches d'une personne en situation de handicap vivant en habitat groupé

LE RESENTI DU PROCHE SUR SA SITUATION D'AIDANT



Soutenus et confiants aujourd'hui

Les réponses des proches dans cette étude témoignent de l'impact de l'installation de l'habitant au sein de l'habitat API sur leur situation d'aidant avec des répercussions sur différents aspects de leur vie ainsi que sur leurs relations avec l'habitant. Les discours des proches témoignent également de l'impact direct du projet sur l'amélioration de leur situation personnelle.

Les graphiques suivants illustrent cette évolution de leur situation d'aidant avec des nuances suivant la situation des habitants.

Globalement, la situation s'améliore pour la plupart des aidants répondants, mais l'amélioration est beaucoup plus marquée pour les proches des habitants vivant avec la maladie d'Alzheimer et ceux des personnes en situation de handicap que pour les proches des personnes âgées autonomes, celles-ci ayant peu de charges d'aide et moins de difficulté par rapport à leur situation d'aidant que les deux premiers groupes.

Ainsi, l'inquiétude pour la situation du proche fait place à la confiance, le vécu de la situation d'aidant s'améliore, la charge de l'aide diminue nettement, ils sont heureux pour leur proche et ceux qui en ont besoin (proches de personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer ou en situation de handicap) trouvent de l'aide par rapport à leur situation d'aidant au sein de l'habitat.

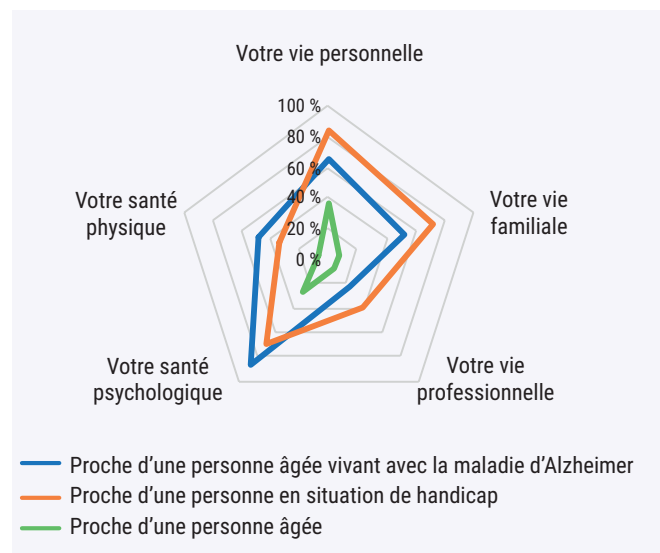
Comme pour les habitants, les proches qui en ont besoin disent trouver du soutien, notamment auprès de l'équipe qui gère l'habitat, puis auprès des intervenants à domicile, et enfin auprès des autres proches de l'habitat.

Une amélioration sur différents aspects de la vie

Les proches décrivent également une amélioration sur différents aspects de leur vie : santé physique et psychologique, vie personnelle, vie familiale et vie professionnelle. Là encore, les effets ressentis chez les proches sont plus importants pour les proches des habitants en situation de handicap et atteints de la maladie d'Alzheimer qui déclarent davantage avoir été impactés par leur situation d'aidant dans les différents aspects de leur vie.

LE CHANGEMENT DE SITUATION DE VOTRE PROCHE A-T-IL PERMIS D'AMÉLIORER DES ASPECTS DE VOTRE VIE SUR LES THÉMATIQUES SUIVANTES ?

Pourcentage des réponses « oui tout à fait » et « oui en partie »



On notera que les proches des habitants en situation de handicap et ceux des habitants vivant avec la maladie d'Alzheimer parlent davantage d'un bénéfice particulier sur la vie personnelle, la vie familiale et la santé psychologique

Les proches expliquent ces améliorations par un gain de temps pour soi, moins d'inquiétude pour son proche et un apaisement retrouvé grâce à une charge mentale moindre.



« Le fait de la savoir bien dans cet environnement a levé énormément d'angoisses et permis d'envisager l'avenir tout à fait différemment. »

« Je me dispute moins avec mon conjoint, car je prenais souvent la défense de mon fils. Nous avons retrouvé de l'intimité. Nous faisons plus d'activités pour nous et sans compter les goûts de mon fils. »

« Nous retrouvons une vie plus équilibrée, avec des journées sans conflits. C'est en effet un gros changement pour nous, nous avons eu des moments d'épuisement, de découragement aussi, soyons clairs, c'est en effet une situation qui ne s'arrête jamais. Nous avons pu parler avec d'autres parents qui vivent ce que nous vivons et avons ressenti ce soulagement. Notre relation change avec des rapports plus dans l'échange et moins dans le conflit permanent. La relation entre nos enfants également s'améliore. »

Proches de personnes en situation de handicap vivant en habitat groupé

« Je me sens moins seule, un peu plus libérée et surtout épaulée. »

« Le déménagement de maman dans la colocation m'a libéré du temps, du temps pour moi personnellement, pour ma vie professionnelle ou familiale. Tout en procurant une plus grande sérénité sur le plan mental,

même si je suis indisponible ou en difficulté, elle reste bien entourée dans son quotidien, j'ai le sentiment d'avoir moins de pression sur les épaules, tant que la question économique suit. »

Proches de personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer

« Je suis beaucoup plus rassurée de l'état de santé de ma sœur, elle reste moins enfermée chez elle, elle ose se confier à moi, pleurer devant moi et me dire ses ressentis. » Proche d'une personne en situation de handicap vivant en colocation

De meilleures relations

Si les relations étaient majoritairement bonnes pour l'ensemble des catégories de proches avant l'entrée dans l'habitat partagé, on note une amélioration pour les proches de personnes en situation de handicap (63 %), des personnes âgées autonomes (36 %) et des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (24 %).

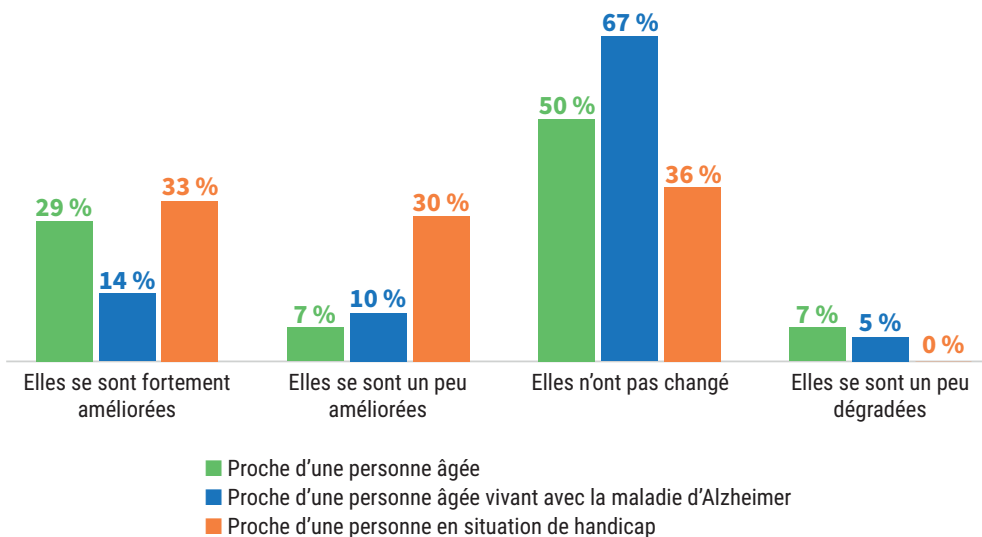
Elle est attribuée à :

- un mieux-être pour tous ;
- des temps passés ensemble plus qualitatifs pour les proches de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et les personnes en situation de handicap ;
- un temps passé à aider moins long pour les proches de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.



« Ma mère vit plus de "petits moments de bonheur" depuis qu'elle est à la Maison partagée, c'est comme une onde qui se propage à notre relation, devenue plus intime. C'est comme une expérience nouvelle que nous partageons, chacune à notre place et qui renforce notre lien. » Proche d'une personne âgée autonome vivant en colocation

DEPUIS SON ENTRÉE DANS CET HABITAT, VOS RELATIONS ONT-ELLES ÉVOLUÉ ?



Un cadre adapté aux besoins des habitants

Un projet à taille humaine

Plus de 70 % de l'ensemble des proches de personnes handicapées et des personnes âgées autonomes portent un regard très positif sur la situation de l'habitant au sein de l'habitat. Ce taux est encore plus élevé pour les proches des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (plus de 80%).

Les proches considèrent favorablement le projet qui permet un accompagnement et la participation à des activités, apporte une sécurité et offre des opportunités de socialisation. « Entouré », « en sécurité », « choyé », « présence humaine », « présence bienveillante », « disponibilité », « écoute », « proximité » sont autant de verbatims récurrents qui valorisent aussi l'échelle humaine du projet permettant selon les proches de prendre en compte autant les besoins individuels des habitants que ceux du collectif.



« Les auxiliaires de vie ont du temps pour s'occuper des patients, pour nouer des relations humaines. C'est le lieu qui s'adapte aux personnes accueillies et non pas l'inverse, comme c'est si souvent le cas dans les grands établissements qui sont parfois bien déshumanisés. »

Proche d'une personne vivant avec la maladie d'Alzheimer

« Petit collectif, ambiance familiale, maison chaleureuse, entraide entre colocataires, salariées compétentes et investies, association saine avec des bénévoles actifs. » :

Personne âgée autonome en colocation

« Ça me sécurise, ça nous sécurise tous, ça le sécurise lui aussi. Il a une solitude extrême et ici c'est un environnement habité, bienveillant. Il aime organiser, être avec les autres. Chaque fois qu'on en parle, il est content, il aime bien m'envoyer des photos, c'est un lieu de vie porteur. » Proche d'une personne en situation de handicap vivant en habitat groupé

Du soutien et de l'accompagnement

Pour plus de 80 % de l'ensemble des proches, les habitants peuvent trouver des soutiens au sein de l'habitat. Présence, écoute, solidarité entre les habitants sont le type de soutien majoritairement cité. Quant à la personne auprès de qui les habitants peuvent trouver ce soutien, c'est l'équipe du projet, les habitants et les intervenants extérieurs qui sont évoqués par les proches.



« Comme je travaille, je ne suis pas très disponible à part le dimanche où je vais la voir. Les autres colocataires, les salariées et les bénévoles aident ma mère pour ses papiers quand elle en a besoin. Aussi, quand elle souffre trop de l'arthrose, elle fait moins de choses et les autres prennent le relais. Elle peut aussi se confier quand elle n'a pas le moral. » Proche d'une personne âgée autonome vivant en colocation

À plus de 95 %, les proches soulignent également la grande liberté qu'ont les habitants au sein de leur logement et de leur quotidien en plus de cet accompagnement au besoin.



« Mon fils aime aller se promener après le travail et il rentre quand il veut. Il est libre d'accepter ou non les activités collectives. Sa vie privée est respectée. » Personne en situation de handicap en habitat groupé

Un habitat adapté, un chez-soi et des proches libres de rendre visite

Dans la très grande majorité, à l'instar des habitants, les proches sont satisfaits à plus de 90 % de l'aménagement du logement sur le plan de l'adaptation aux besoins, avec quelques réserves sur l'aménagement global de l'espace et la surface de la chambre.

Ils estiment que le logement permet de recevoir des visites et apprécient à 95% de se sentir libres de rendre visite à l'habitant sans contraintes imposées par le projet d'habitat. Seul l'habitant lui-même peut refuser la visite. Ce résultat très positif est un indicateur du caractère de « véritable domicile » de cet habitat.

Des réserves sont cependant exprimées : les visites, si elles ont lieu dans les espaces partagés, nécessitent de s'accommoder au collectif présent lors de l'échange. Par ailleurs, dans le cas des colocations, certains regrettent la difficulté du respect de l'intimité de l'habitant quand les rencontres se font dans la chambre.



« Je peux y passer à toute heure, à condition que mon fils soit d'accord, bien sûr. » Proche d'une personne en situation de handicap vivant en habitat groupé

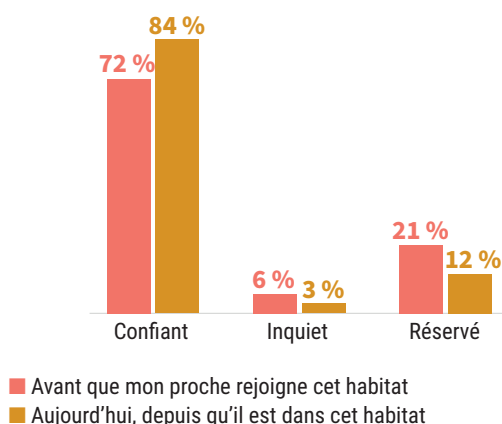


Environ 80 % des proches affirment que les habitants se sentent aujourd'hui chez eux au sein de l'habitat partagé.

Des proches en confiance dans le projet

Pour 72 % d'entre eux, les proches avaient une forte confiance dans le projet en amont de sa réalisation, avant même que l'habitant n'intègre l'habitat API. Cette confiance est encore renforcée après l'installation de l'habitant : sécurité et entourage, opportunité de développement de l'autonomie et entraide sont autant de raisons qui confortent cette confiance.

SENTIMENT SUR L'ADÉQUATION DES BESOINS ENTRE L'HABITANT ET LE PROJET



De façon très marginale, on note une évolution négative du ressenti des proches qui estiment que la vie en colocation n'est pas adaptée à leur parent ou qu'il a besoin de plus d'accompagnement.



« L'entraide entre colocataires et la vigilance des salariés rassurent ma mère qui est très anxieuse. Elle gagne en autonomie en participant aux tâches domestiques. Elle trouve un équilibre entre les moments où elle est en compagnie des autres et ceux où elle se retire dans sa chambre. » Proche d'une personne âgée autonome vivant en colocation

« Ma mère est humainement très bien entourée. L'équipe est très professionnelle, bienveillante, à l'écoute et de toute confiance. » Proche d'une personne vivant avec la maladie d'Alzheimer

Et si cette confiance apportée est aussi importante, c'est qu'ils y voient un cadre adapté d'accompagnement, de soutien pour les habitants et eux-mêmes, mais surtout des effets directs sur leurs proches.



Un cadre propice au bien-être

Un bien-être général

Les proches évoquent dans l'ensemble un très bon état général de l'habitant et/ou des améliorations qu'ils peuvent apercevoir : plus épanoui, enthousiaste sur le projet, plus de confiance (prise d'initiatives, réduction de traitement médicamenteux contre les angoisses) et un besoin moins intense de rentrer chez les parents pour les jeunes personnes en situation de handicap par exemple.

Les proches s'appuient sur différentes observations pour détailler leurs réponses : ils évoquent l'enthousiasme des habitants lorsqu'ils leur parlent du projet ou racontent leur journée. Quant aux personnes qui ne parlent pas ou peu, leurs proches témoignent que le sourire est révélateur de bien-être. Ils constatent aussi que l'habitant s'implique dans la vie collective : tâches de la vie quotidienne, proposition de projets, et participation aux activités, et en font la preuve d'un épanouissement au sein de l'habitat.



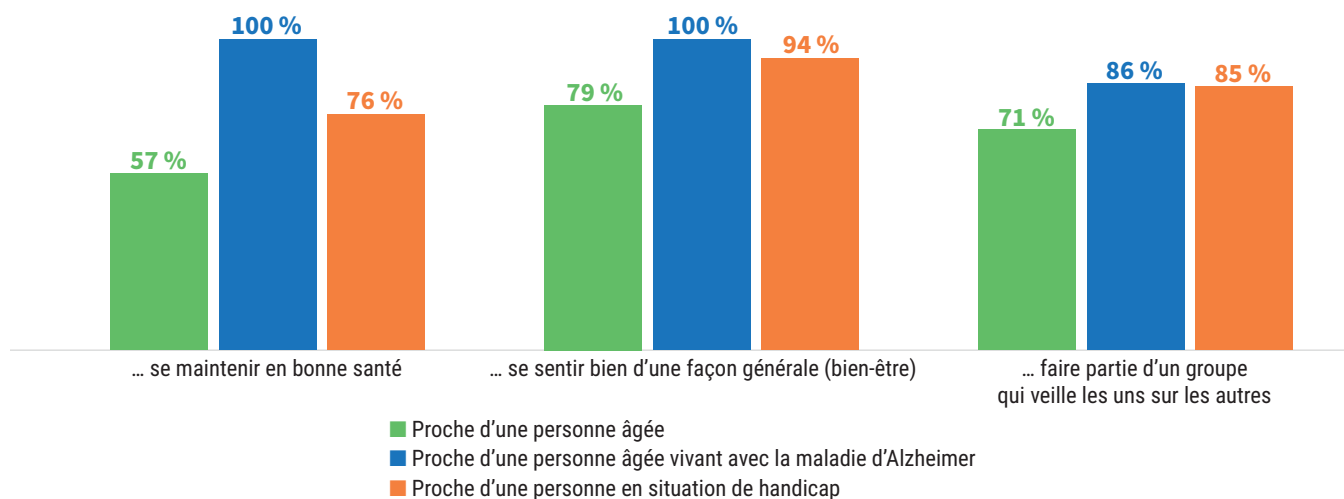
« Quand sa maladie ne rend pas mon épouse absente, elle est souvent souriante. »

« Le ressenti de l'impact de la colocation sur le bonheur général de ma maman est très positif. Cette répercussion se ressent ensuite sur son discours qui est plus cohérent, elle suit mieux la conversation et semble plus vive dans ses réponses. » Proche d'une personne âgée vivant avec la maladie d'Alzheimer

« Globalement son niveau d'anxiété a baissé. » Proche d'une personne âgée autonome

« Ma sœur reprend goût à la vie, elle me parle d'éventuels projets à proposer » Proche d'une personne en situation de handicap vivant en colocation

D'UN POINT DE VUE PERSONNEL, PENSEZ-VOUS QUE REJOINDRE CET HABITAT AIDE OU A AIDÉ VOTRE PROCHE À...



+ De relations et d'entraide

Ils soulignent également l'aspect favorable d'appartenance à un groupe au sein duquel on veille les uns sur les autres, qu'ils voient comme participant à la réduction du sentiment de solitude, mais aussi comme vecteur de relations sociales et d'entraide.

+ d'autonomie

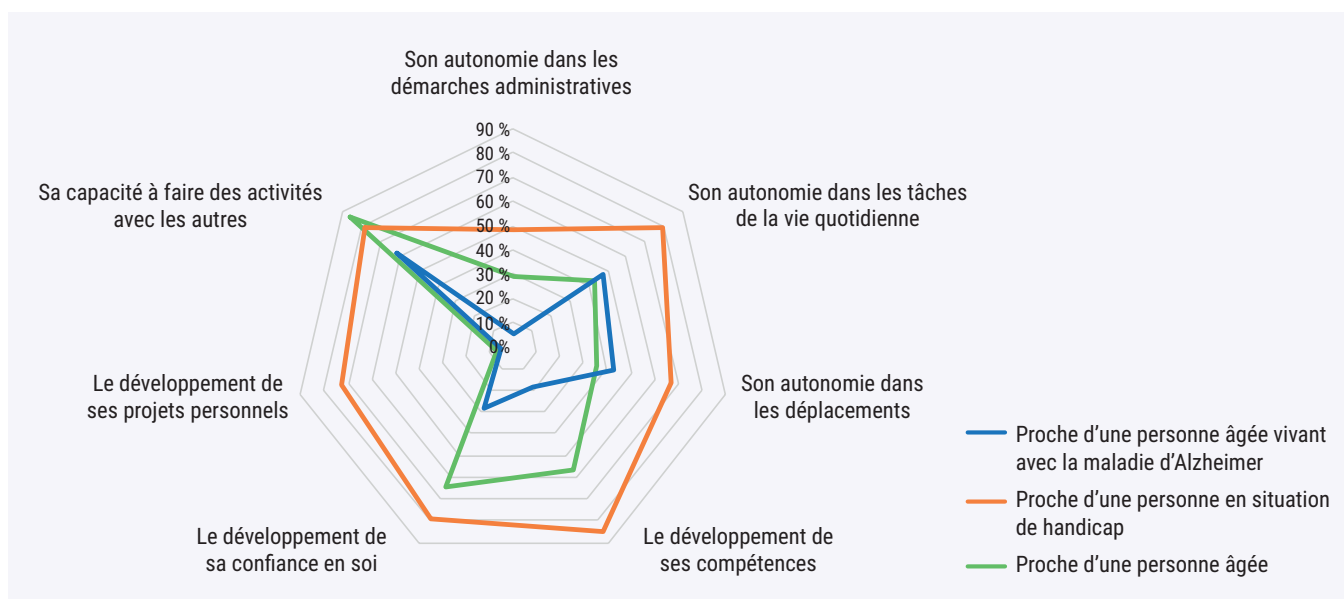
L'apport de l'habitat sur les thématiques de l'autonomie, du développement de capacités et de la confiance est reconnu par tous les proches à différentes intensités. Les progrès dont témoignent les réponses des proches sont plus marqués pour les personnes en situation de handicap plus jeunes et qui sont dans une phase d'acquisition de

l'autonomie. Ils sont plus limités pour les personnes âgées qui sont dans une situation de maturité sans nécessairement besoin de soutien sur certaines dimensions. En ce qui concerne les progrès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, certaines dimensions sont moins pertinentes au regard de la pathologie.



« Les progrès que nous voyons chez lui, nous ne pensions pas pouvoir être capables de les lui faire faire à notre maison, car les aides qui lui sont données sont externes à notre famille et sont très pro. Nous sommes très heureux pour lui et reconnaissants de ce mix entre savoir-faire, savoir-être et exigence bien placée qui lui permet

AVEZ-VOUS LE SENTIMENT QUE L'EXPÉRIENCE DE VOTRE PROCHE DANS CET HABITAT A EU UN EFFET POSITIF SUR ...



d'accomplir des progrès personnels pour une autonomie qu'il commence à découvrir, qui lui donne une dignité. » « C'est formidable de voir qu'avec un soutien adapté, il devient capable de prendre peu à peu une certaine autonomie. Il apprécie ses voisins de logements et participe avec eux à des activités régulièrement proposées. Il se sent utile, écouté, respecté aussi. Il sait qu'il doit respecter le cadre qui lui est donné. Il a participé à la rédaction de son projet de vie et nous avons été invités à prendre part à cet échange pour écouter et discuter avec lui de ses attentes. Nous découvrons des envies nouvelles de notre fils. On voit que, peu à peu, il commence à comprendre les rituels, les attendus d'une vie qu'il doit organiser pour lui-même. Le soutien qui lui est apporté est clé. » Proche d'une personne en situation de handicap vivant en habitat groupé



Une place des proches variables suivant les situations

Si tous les proches interrogés se sentent libres de rendre visite à l'habitant quand ils le souhaitent (avec l'accord de l'habitant), les proches ne prennent pas la même place dans les différentes catégories de projet :

- les proches des personnes en situation de handicap et ceux de personnes avec la maladie d'Alzheimer déclarent trouver du soutien au sein de l'habitat, ce qui n'est pas le cas des proches de personnes âgées autonomes qui ne se sentent pas concernés par ce soutien ;
- en ce qui concerne la participation à la vie du collectif, environ deux tiers des proches de personnes en situation de handicap et des proches de personnes avec la maladie d'Alzheimer déclarent le faire régulièrement ou occasionnellement, alors que ce n'est le cas que pour moins d'un tiers des personnes âgées autonomes ;
- quant à la participation aux décisions concernant la vie du collectif, deux tiers des proches des habitants vivant avec la maladie d'Alzheimer déclarent que c'est possible via la participation à des réunions collectives, pour un tiers des proches des habitants en situation de handicap et aucun proche de personnes âgées autonomes.

À RETENIR

À l'instar des habitants, les proches ont une vision très positive du projet, de son apport sur les habitants et sur eux-mêmes.

- Ils témoignent pour eux-mêmes d'une amélioration de leur situation d'aidant, sur différentes dimensions de leur vie, et en particulier sur leur santé psychologique.
- Ils perçoivent aussi une amélioration de la situation des habitants – concordant avec les réponses des habitants pour eux-mêmes - sur les thématiques du bien-être et du développement de l'autonomie. Ils observent l'effet sur les habitants d'une mise en mouvement rendue possible par le collectif comme initiateur de soutien, d'entraide et d'activités.
- Ils constatent aussi une amélioration de leur relation avec l'habitant, aujourd'hui plus sereine et qui permet de la vivre autrement.
- La place des proches au sein de ces projets est un reflet de leur implication en tant qu'aidant : les proches des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer et les proches des personnes en situation de handicap participent davantage à la vie du collectif et aux prises de décision que les proches des personnes âgées autonomes qui viennent surtout visiter leurs parents.

Ces résultats témoignent du rôle important que peut jouer l'habitat API dans le soutien aux aidants, notamment pour les aidants des personnes en situation de handicap et les aidants de personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer.

On s'est alors mis à rêver d'une solution qui pouvait passer par un habitat partagé pour que ces jeunes adultes puissent un jour être dans leur propre logement

Témoignage d'une mère

« On a créé ce projet d'habitat groupé à la suite d'une étude-action qu'on a menée en 2011 autour du thème du logement pour les personnes autistes. L'idée était de trouver des solutions pour des personnes autistes, adultes qui n'avaient pas de perspectives d'accompagnement. Des adultes qui n'ont pas de solution, parce qu'ils ne sont pas suffisamment autonomes pour vivre seuls, mais qui néanmoins ne relèvent pas de l'institution qui les rendrait plus dépendants.

Cette étude a mis en avant, un manque de relais auprès des familles dans l'accompagnement pour aider leur enfant à pouvoir vivre en autonomie. Et on s'est alors mis à rêver d'une solution qui pouvait passer par un habitat partagé pour que ces jeunes adultes puissent un jour être dans leur propre logement. On a donc créé l'association, notre service à domicile et on a réussi avec l'aide du Maire et du bailleur à ouvrir ce projet en 2015 !

En 2012, j'espérais donc avoir un jour un logement pour ma fille, et finalement j'ai beaucoup plus que ça puisqu'elle n'a pas seulement son logement, elle a en fait énormément évolué. Elle a grandi, elle est devenue autonome ! Elle n'a plus aucun traitement alors qu'elle prenait des neuroleptiques. Elle a une vie comme tout un chacun. Elle sourit, elle est plus détendue. Mais ce que je veux dire, c'est qu'aujourd'hui, oui le passage par cet habitat l'a vraiment sauvée. Elle a pu arrêter son traitement aujourd'hui parce qu'elle a trouvé ces repères ici. Elle en est sevrée et je pense que s'il n'y avait pas cet habitat, elle serait en institution aujourd'hui et elle aurait régressé. Ici elle est chez elle, elle a trouvé ses repères dans le quartier. Elle va au club de sport classique à côté de chez elle, et au club d'art plastique à côté. Elle s'y rend toute seule ! Elle fait ses courses à côté, elle va chez le médecin à côté, elle va chez le pédicure. Dans la rue, elle fait tout toute seule ! Elle s'est vraiment intégrée socialement.

Ma fille a du mal à communiquer avec les autres, et c'est compliqué quand elle ne comprend pas ce que le groupe dit ou fait, mais ça se passe de mieux en mieux. Parce que dans cet habitat, on a voulu que des personnes autistes avec déficience



et sans déficience cohabitent. L'idée c'était que l'on arrive à créer un environnement plutôt familial et pas un environnement scolaire. Elle aime bien faire des gâteaux et les partager avec les locataires. C'est sa façon de partager. Et quand je les vois tous ensemble, c'est plus qu'un logement qu'ils ont obtenu. C'est vraiment du bonheur. En fait, ils sont solidaires, c'est magique. C'est beaucoup plus qu'on avait imaginé, beaucoup plus.

Je veux dire aussi que c'est tellement facile de construire des logements, de mettre des gens dedans et de leur demander de payer un loyer. Mais si derrière l'intention c'est juste de faire de l'occupationnel, tout le monde peut le faire en fait. Il faut un côté bienveillant, permanent, parce qu'ils sont ici dans le monde ordinaire et le monde ordinaire ce n'est pas le monde des bisounours. On a encore plus un devoir de les protéger. Les enfants ne sont pas confiés dans cet habitat, les aidants gardent une place importante. Et donc s'il y a quelque chose la nuit, c'est aux parents de venir. Toutes ces choses-là, il faut que tout le monde en ait conscience. Mais comme pour un jeune neurotypique, moi j'ai une autre fille qui vit dans son appartement. Elle a 25 ans et s'il se passe quelque chose la nuit, elle appelle sa mère. Et bien ici c'est pareil. Si on veut que notre enfant habite dans un logement ordinaire, il faut avoir conscience que dans le milieu ordinaire, il y a plus de danger et il faut l'accepter. Et pour cela, il y a un tout travail d'évaluation des compétences à faire en amont, car toutes les personnes en situation de handicap et d'autisme n'ont pas les mêmes aptitudes à pouvoir accéder à cette forme d'autonomie. Et puis on ne peut pas demander à notre enfant de prendre les transports en commun seul si on ne le lâche pas un jour ou l'autre. Et nous les aidants on doit se faire violence sinon ce n'est pas possible. Donc oui, c'est un travail aussi que l'on doit faire sur nous ! »

66 Ici on lui a appris à vivre en communauté et à réapprendre à communiquer avec les autres

Témoignage d'une sœur

« Ma sœur vivait dans une maison chauffée au charbon et avec des marches. C'était très compliqué pour elle. Dans les années 1990, on lui a diagnostiqué une maladie. De nature discrète et peu sociable, cette maladie l'a enfermée davantage chez elle. Elle ne sortait plus, ne voyait plus personne, n'entretenait plus sa maison et ne prenait plus soin d'elle. Je n'arrivais plus à l'aider, et ma situation personnelle ne me permettait pas d'être disponible pour elle.

Par suite d'une rencontre avec une assistante sociale, elle a été très vite prise en charge par l'association avec un kiné et un sophrologue qui ont commencé un travail extraordinaire. Après un déménagement difficile, du fait de quitter sa maison, elle s'est très vite intégrée au projet et au collectif. Elle m'a très vite dit qu'elle était bien, qu'elle était contente et qu'elle avait chaud ! Elle pouvait se laver ici à l'eau chaude sans se préoccuper du charbon.

En arrivant ici, elle avait du mal à s'exprimer. Elle ne disait jamais bonjour ; c'était compliqué à force de ne plus voir personne ! Ici on lui a appris à vivre

en communauté et à réapprendre à communiquer avec les autres. Aujourd'hui, elle est chez elle et elle participe à toutes les activités collectives du groupe, elle dit toujours oui à tout ce qui est proposé dans l'habitat. Il y a même une association qui vient faire des jeux de société le jeudi, et elle adore !

Maintenant, elle prépare toute seule des tartes ! Elle fait au moins un gâteau par semaine depuis qu'elle est dans cet habitat. Même moi j'en fais maintenant, elle m'a transmis quelque chose... on s'est un peu retrouvées en fait depuis qu'elle est ici !

À moi, ça m'a apporté une sérénité, un apaisement et ça m'a beaucoup soulagé côté esprit, surtout pour les rendez-vous médicaux et les médicaments. Et pour ma sœur, ça lui a apporté un accompagnement. Elle a pu avoir à nouveau des discussions, ne plus être seule, ne plus manger seule. Elle fait des sorties. Ils ont visité une ville où elle n'était jamais allée. Ils vont au bowling, au cinéma, elle ne faisait jamais ça ! Elle s'est réhabilitée à la vie sociale. »



DU POINT DE VUE DES PROFESSIONNELLES

D'origines et de métiers divers, les professionnelles sont en contact sur le terrain avec les habitants et ont témoigné de l'apport de ce type d'habitat sur les habitants eux-mêmes, ainsi que sur leurs conditions de travail.

N. B. : Le féminin est utilisé pour parler des professionnelles car l'échantillon est composé de femmes à plus de 80 %.

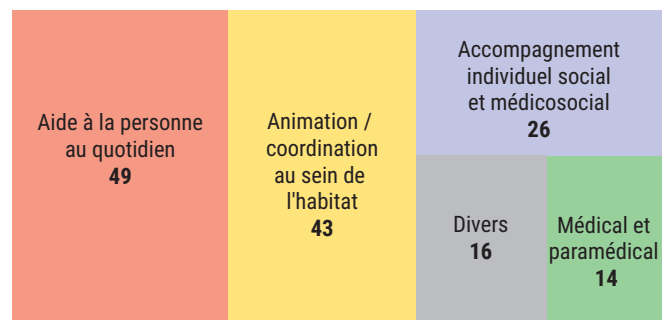
148 professionnelles de 25 projets d'habitats sur les 28 participants ont répondu au questionnaire qui les concernait. L'analyse des questionnaires a été enrichie par celle des 39 entretiens individuels menés auprès des coordinatrices et des intervenants de l'aide à la personne par l'association hapi.

Majoritairement de sexe féminin (82 %) et d'une moyenne d'âge de 39 ans, elles interviennent dans ces projets d'habitat depuis moins d'un an pour 40 % d'entre elles. La moitié s'est investie volontairement dans ce type de mission ; l'autre moitié, à la demande de l'employeur ou dans la continuité de l'accompagnement des personnes au domicile.

Elles interviennent au sein de l'habitat sur des missions très diverses.

- Animation - coordination au sein de l'habitat
- Aide à la personne au quotidien
- Accompagnement individuel social et médicosocial
- Intervenants paramédicaux
- Stagiaire, service civique
- Chargé de mission, directeur au sein du porteur de projet (en poste ou pas)
- etc.

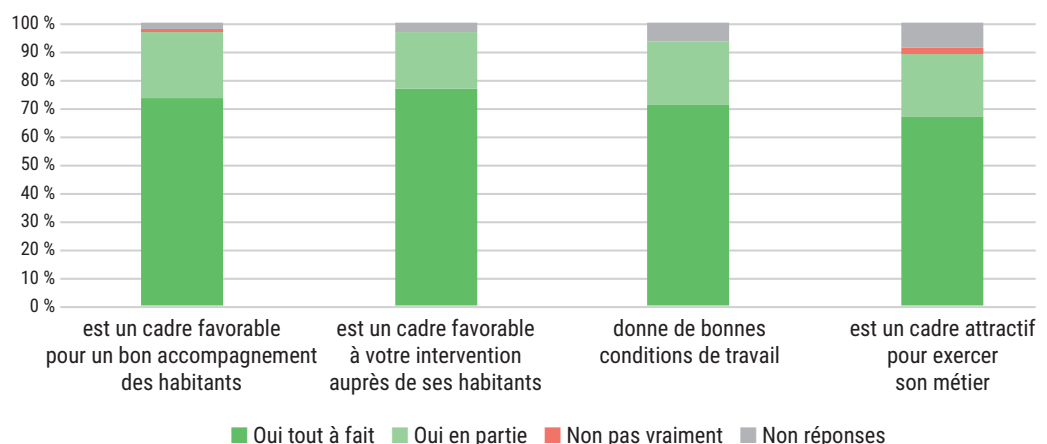
MÉTIERS DES PROFESSIONNELLES RÉPONDANTES



La grande majorité de ces professionnelles ont une opinion très positive des habitats dans lesquels elles interviennent tant en termes d'accompagnement des habitants, avec un cadre qui favorise le lien social et sécurise, qu'en termes de conditions de travail et d'attractivité du cadre de travail avec un environnement qui favorise les relations entre les différents intervenants, avec la possibilité d'avoir un interlocuteur : le coordinateur/animateur.

Leurs missions et conditions d'intervention étant très diverses, nous ne présenterons pas la suite des résultats détaillés sur l'ensemble des répondantes. Deux catégories relativement homogènes qui ont des échantillons suffisants pour les analyses détaillées seront présentées : les professionnelles de l'animation et de la coordination ; et les professionnelles de l'aide à la personne au quotidien.

OPINION DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELLES : DIRIEZ-VOUS QUE CE TYPE D'HABITAT/DE PROJET...



Les professionnelles de l'animation et de la coordination

Qu'elles soient animatrices, coordinatrices, personnes référentes... elles sont les véritables piliers du bon fonctionnement de l'habitat. 43 personnes intervenant dans 23 projets d'habitat et d'origines professionnelles diverses ont été consultées. Elles nous disent avoir majoritairement choisi cette mission par conviction et par intérêt pour l'habitat inclusif.

100 % d'entre elles estiment que le cadre de vie est favorable au bon accompagnement des habitants en citant notamment les atouts suivants : la possibilité d'exercer des choix dans la vie quotidienne, la sortie de l'isolement grâce au collectif, l'entraide et l'accompagnement adapté et personnalisé qui soutient l'autonomie.

Elles décrivent à 100 %, un cadre d'intervention spécifique et favorisant leurs missions : avec comme arguments principaux la possibilité d'établir des liens de confiance avec les habitants et la liberté d'adapter leurs pratiques professionnelles. Pour elles, cette échelle de projets est particulièrement propice à la création de liens et à l'exercice de leur métier, de façon collective ou individuelle autour des habitants, des proches et des autres intervenants.

« *L'intervention auprès des habitants est particulière et spécifique à l'habitat inclusif, tant par la nature de la relation tissée (sociale, éducative, locative...), que par les modalités de contact (Visites à domicile, conseils de vie sociale, animations, sorties, entretien individuel, accompagnement extérieur...) En comprenant les attendus spécifiques de ce projet, le cadre proposé est favorable à développer des interventions pertinentes auprès des habitants* ». Animatrice

Elles bénéficient de bonnes conditions de travail grâce en particulier à l'autonomie, à la liberté dans l'exercice de leur métier et à la bonne communication entre intervenants. Elles mettent en avant, à plus de 90 %, les montées en compétences en termes de gestion partenariale et de gestion de projet. Les verbatims décrivent l'appréciation du cadre permettant polyvalence, autonomie et liberté d'adaptation.

« *J'aime ça et je suis heureuse de travailler avec des êtres humains, avec toute la liberté qui se présente à nous, afin qu'ils/elles se sentent aimés, respectés, utiles... vivants quoi ! Quelles que soient les difficultés rencontrées (les leurs et les nôtres)* »

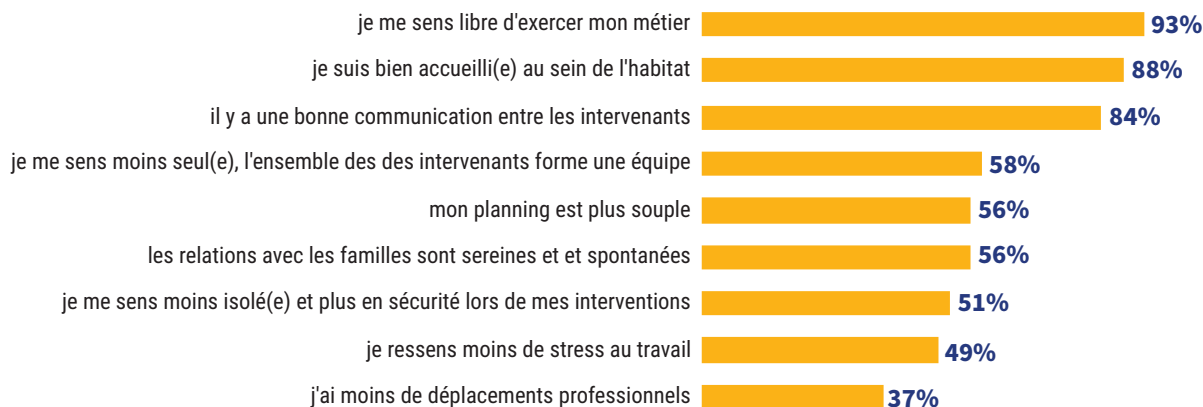
« *Un vrai travail d'équipe. Une petite structure qui permet beaucoup de souplesse dans son fonctionnement, de rebondir sur des idées, des projets sans devoir se référer aux lourdeurs d'une institution* » Animatrice

Certaines d'entre elles émettent des réserves et pointent des difficultés pouvant affecter leurs conditions de travail : certaines pathologies des habitants (pour environ un quart d'entre elles), le secret médical qui ne leur permet pas d'avoir toutes les informations sur les pathologies des habitants (pour environ un quart d'entre elles également) ou encore la multiplicité des interlocuteurs qui rend complexe la communication (pour un cinquième d'entre elles).

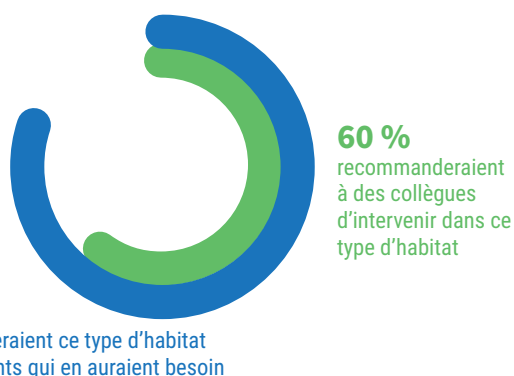
« *En effet, certaines pathologies ou non-connaissances des pathologies empêchent de bien comprendre les situations et parfois l'accompagnement est approximatif. Je fais comme je peux avec les éléments à disposition.* »

« *Quelques problèmes avec des intervenants paramédicaux n'ayant pas la même philosophie de travail et d'accompagnement, les mêmes valeurs.* »

EN QUOI CE CADRE FAVORISE VOS CONDITIONS DE TRAVAIL



■ Animation / coordination au sein de l'habitat



Pourcentage calculé sur les réponses des notes de recommandations 9 et 10 (sur 10)

Selon elles, exercer dans ces conditions valorise leur métier et sa reconnaissance tant par les habitants que les autres professionnels et, dans une moindre mesure, les proches des habitants. 80 % des professionnelles de l'animation recommanderaient ce type d'habitat à des habitants qui en auraient besoin et 60 % d'entre elles recommanderaient à des collègues d'intervenir dans ce type d'habitat. Cet écart entre les recommandations à de potentiels habitants et les recommandations à de potentiels collègues s'explique par le caractère exigeant de ce métier, l'adaptabilité exigée et la possible charge mentale qu'impose l'absence de routine dans cet environnement de travail.



« Il est valorisant de voir les progrès et l'épanouissement des habitants au fil des mois. Sentiment d'avoir un métier qui a du sens malgré les difficultés rencontrées. »

« Mais uniquement pour des personnes souples et adaptables (il faut s'adapter aux circonstances et aux choix des habitants) qui ne craignent pas de sortir du cadre et de prendre des initiatives. »

Les professionnelles de l'aide à la personne au quotidien

Aides à domicile, auxiliaires de vie, assistantes de vie aux familles, aides médico-psychologiques qui interviennent auprès des personnes en situation de handicap et des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ont un rôle de premier ordre dans le fonctionnement de l'habitat inclusif. 49 professionnelles ont répondu aux questionnaires, dont trois quarts d'entre elles ont déjà travaillé au domicile des habitants et un peu moins des deux tiers en établissement. Elles ont choisi de travailler au sein de ces projets par conviction, pour bénéficier de meilleures conditions de travail ou, dans une moindre mesure, ont accepté d'y travailler suite à une décision de leur employeur.

À l'instar des professionnelles de l'animation, 100% des professionnelles des services à la personne valorisent le dispositif de l'habitat partagé comme cadre adapté à l'accompagnement des habitants.

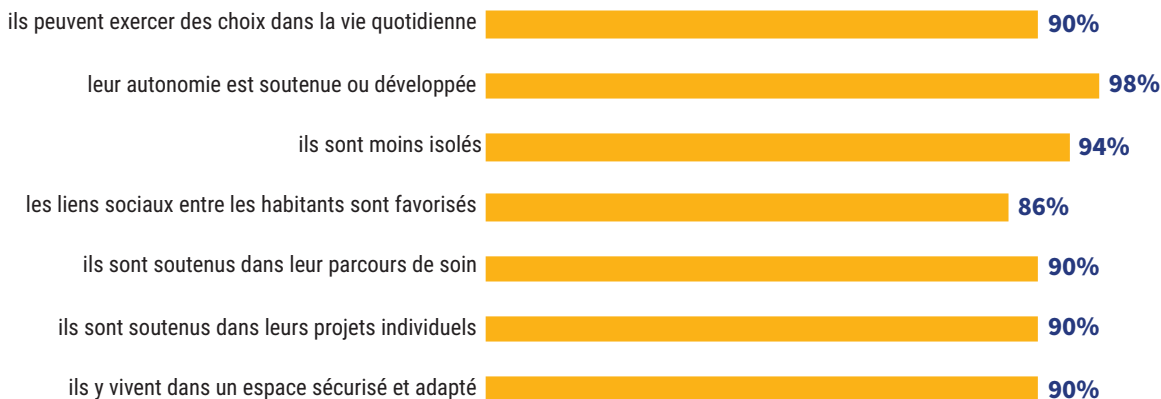


« Nous sommes là au quotidien pour tout ce qui les préoccupe, on les accompagne, les conseille, ils ne sont jamais seuls, mais surtout ils ont un chez eux, ils sont locataires. »

« Sans cet habitat, je pense que la personne qui m'emploie n'aurait pas pu vivre seule. De plus, c'est sécurisé, ça permet d'être moins isolé, de faire des rencontres. »

Elles décrivent, pour plus de 95%, elles aussi de bonnes conditions de travail, en mettant notamment en avant le temps dont elles disposent et l'échelle humaine de l'habitat. Elles disent aussi se sentir faire partie d'une équipe et l'apprécient. Ce cadre favorable leur permet d'adapter leurs pratiques et de proposer une approche plus personnalisée.

EN QUOI CE CADRE EST FAVORABLE POUR UN BON ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS



EN QUOI CE CADRE FAVORISE VOS CONDITIONS DE TRAVAIL



Les verbatims valorisent particulièrement la possibilité d'avoir une approche individuelle et collective le temps de leurs missions et de répondre de manière plus précise aux besoins des habitants.



« On s'épanouit vraiment, car nous prenons le temps avec chaque dame avec un immense plaisir. »

« Oui il est favorable, car nous avons plus de temps à consacrer aux résidents. Une relation de confiance et de sympathie s'installe, ce qui favorise nos échanges (résidents - auxiliaires de vie). Les conditions permettent aux résidents d'exprimer leurs besoins et leurs ressentis. »

Ce temps supplémentaire est aussi propice à établir des liens de confiance avec les habitants pour 92 % d'entre elles. Pour une forte majorité, il existe une bonne communication avec les intervenants (88 %) et avec les proches (73 %). Elles s'épanouissent dans l'exercice de leur métier et décrivent différents apports liés à cette expérience. Elles acquièrent :

- pour 60 % de nouvelles compétences professionnelles, notamment l'écoute et la capacité d'adaptation aux situations individuelles et collectives de l'habitant ;
- de nouvelles connaissances dans le champ du handicap ou de la maladie d'Alzheimer leur permettant pour près de 60 %.

Près de 60 % d'entre elles déclarent d'ailleurs une évolution de leur regard sur les personnes vivant au sein de ces habitats.

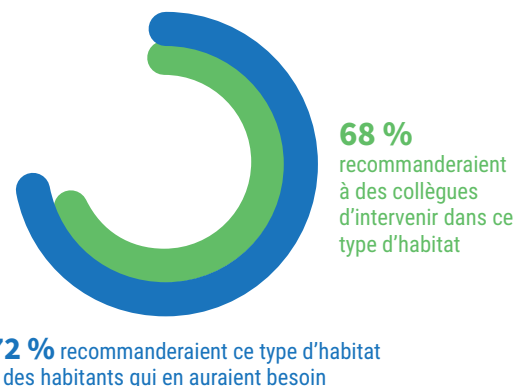
Quelques-unes, toutefois, estiment qu'elles prennent des responsabilités qu'elles ne devraient pas prendre (20 % d'entre elles). Par ailleurs, un tiers des professionnelles des services à la personne déclarent n'avoir bénéficié d'aucune action de soutien dans le cadre de ce travail.

Mais une large majorité s'accorde à recommander ce type d'habitat aux habitants (72 %) et à des collègues (68 %).



« Oui, car travailler dans de bonnes conditions avec une équipe super et des dames qui nous accueillent chaleureusement nous donne une certaine satisfaction de bien faire son travail avec un épanouissement personnel. »

RECOMMANDATIONS DES PROFESSIONNELLES DE L'AIDE À LA PERSONNE AU QUOTIDIEN



Pourcentage calculé sur les réponses des notes de recommandations 9 et 10 (sur 10)

À RETENIR

- Ces deux catégories de professionnelles s'accordent sur l'impact positif de ces habitats pour leurs habitants et sur leurs conditions de travail et leurs pratiques professionnelles.

Ils donnent cependant à voir deux points de vue complémentaires :

- les professionnelles de l'animation-coordination rendent compte de l'apport positif de l'ensemble des habitats, dans leur grande diversité ;
- les professionnelles de l'aide au quotidien apportent un focus sur les habitats où l'aide à la personne est la plus importante et nous montrent que, même dans ces situations extrêmes, l'habitat API relève le défi d'être un vrai domicile, où l'on est chez soi, sans être seul, et accompagné selon ses besoins.

“ On est une petite équipe, on se parle, on se coordonne très bien ! ”

Auxiliaire de vie en colocation de personnes âgées autonomes

« Alors, moi, je suis restée une vingtaine d'années dans une usine et j'ai eu une maladie qui a fait que je ne pouvais plus porter de charges lourdes, donc j'ai été mise en invalidité. Et un jour, j'ai vu cette annonce-là et j'ai tenté, et ça a matché tout de suite ! Et j'en suis bien contente, parce qu'ici on est avec des gens, on parle avec les gens, c'est comme à la maison en fait ! Au sein de la maison partagée, je m'occupe du linge, de la cuisine, un peu de nettoyage, d'être avec les habitantes, mais on est trois à se relayer. Nous, on ne s'occupe pas des après-midi, c'est d'autres personnes pour les activités. Et après, il y a tous les autres qui viennent, les kinés, les infirmières, les aides à domicile, les intervenants yoga, etc. Et sinon, elles vont se promener, elles vont au club des veuves, à la maison des associations, au club de cartes. Il y a aussi le cinéma une fois par mois avec la mairie. Je pense que c'est un rêve pour les personnes âgées de ne pas aller en maison de retraite dès qu'il y a une petite difficulté. Et je pense que c'est une chance pour elles de pouvoir continuer quelques années encore comme ça à la maison, entourées, mais libres.

Me concernant, franchement, depuis que je travaille ici, je suis bien. Même à la maison, ma famille me dit que je suis plus relax, moins tendue. On est une petite équipe, on se parle, on se coordonne très bien ! Et puis j'aime bien le rythme de la semaine !

Avant l'usine, j'avais essayé dans les maisons de retraite, j'avais fait des stages, mais c'était compliqué. C'était il y a très longtemps, mais ce que j'ai vu en maison de retraite, c'était dur. Moi j'étais en stage alors je prenais le temps, mais on me disait “on ne passe pas une heure sur une personne à lui donner à manger !” On me disait tout le temps : “Allez, dépêche-toi !” Et du coup je me suis dit que je ne travaillerai plus jamais dans ce milieu ! Mais ici, c'est différent, on a le temps et l'ambiance est familiale.

Et puis, c'est chez elles, alors elles mettent la main à la pâte. Quand je suis arrivée, je débarrassais la vaisselle de la table. Mais non, en fait j'ai dû arrêter, parce que c'est elles qui s'en occupent. Alors, elles me font passer les assiettes, elles me font passer les verres. Après, il y en a une qui amène les pots d'eau, il y en a une qui coupe le pain. Elles s'investissent en fait : elles font la pâte à pizza, les salades, elles nous aident à couper les légumes, à mettre la table. Elles sont à la maison et elles le disent d'ailleurs : c'est chez nous ici ! Pour rien au monde je ne changerais de travail, et je me dis même qu'à la retraite, je serai bénévole ici ! »

On défend franchement le fait que c'est bien l'environnement qui doit s'adapter aux personnes et pas les personnes qui doivent s'adapter à l'environnement.

Animatrice intervenant en habitat groupé avec des personnes en situation de handicap

« Je suis issue du secteur associatif et de l'éducation populaire exclusivement. J'ai commencé dans l'animation un peu salariée, un peu pas mal bénévole aussi ! J'ai été chargée de développement de projets, chargée de formation pour adultes, puis j'ai travaillé au sein de directions de centre de loisirs, mais ça ne me correspondait plus, donc j'ai cherché autre chose ! Au départ, j'ai hésité à répondre à cette offre d'emploi, parce que j'avais la compétence coordination, mais pas la compétence "handicap". Mais j'ai répondu, parce que je ne me retrouvais plus dans ce que je faisais et j'avais ce besoin profond d'apprendre et de sortir de ma zone de confort. Et quand je me suis renseignée sur l'asso, je me suis dit : oui c'est l'échelle que je veux au travail, l'échelle humaine. Et j'aimais bien le côté horizontal et de co-construction qui était présenté. Moi j'avais besoin de ça, de faire équipe, j'étais en recherche de ça.

Ça fait une petite année que je travaille ici et, aujourd'hui, mes missions se construisent au fur et à mesure, parce que la volonté, c'est quand même de s'adapter le plus possible à ce que veulent les habitants. Mon poste c'est "A.V.S.P.", ça veut dire "animatrice de la vie sociale et partagée". Mais j'aimerais bien qu'on change ce terme ! On garde le A, mais pour "accompagnement" parce que, pour moi, quand on entend "animatrice", on est en train d'animer des activités qu'on a proposées et ce n'est pas ça ! En revanche, oui, on accompagne à la vie sociale et partagée pour qu'ils proposent ce qu'ils veulent dans la mesure de la légalité.

Et pour la question de ma compétence sur le handicap, pour le moment, ça me suffit, mais parce que je n'ai pas envie de rencontrer un handicap, j'ai envie de rencontrer des personnes dans ce travail. Le besoin est que je reste professionnelle et que je sois adaptée. On défend franchement le fait que c'est bien l'environnement qui doit s'adapter



aux personnes et pas les personnes qui doivent s'adapter à l'environnement. Et moi, je suis un environnement, donc c'est à moi de m'adapter aux personnes pour leur permettre de vivre le projet tel quel. J'ai dû observer, écouter, prendre la mesure. Et je continue à prendre la mesure. Mais ma personnalité très basée sur l'empathie et l'observation m'a beaucoup aidée.

Je pense que le rôle du professionnel est de fédérer des groupes, de montrer, de valoriser, il faut qu'on soit un peu motrices, facilitatrice dans la vie sociale et partagée. Il faut que notre posture s'accorde avec les valeurs défendues par l'association, notamment autour de l'autodétermination, du pouvoir agir et de la pair-aidance. On construit le projet ensemble et on construit notre posture ensemble.

Je me souviendrai tout le temps de cette rencontre avec des parents intéressés par le projet et qui me disent : "Ma fille, clairement, elle ne pourrait pas vivre ici. Elle n'est pas capable de se faire à manger." Et je leur ai dit : "Mais on a des gens ici qui sont complètement dépendants d'une tierce personne, mais qui ont fait le choix de vivre ici. Par contre, ils ne peuvent pas vivre seuls. Mais l'autonomie n'est pas d'être seule. L'autonomie, c'est être en mesure d'être bien entouré et d'avoir les moyens matériels, humains pour pouvoir agir et faire des choix." Et avant de travailler ici, je n'aurai jamais imaginé, par manque de connaissance, que c'était possible pour des personnes avec un handicap lourd ! Parce que c'est ce qu'il se passe ici, et notre rôle c'est de le rendre possible. »

👂 C'est génial ! Je découvre des partenaires, je rencontre des structures que je n'aurais jamais rencontrées !

Animatrice en colocation de personnes âgées autonomes

« Je travaillais avant dans un autre domaine et j'ai décidé de changer de voie à la suite de tensions qui existaient au travail. Et j'ai vu une annonce intitulée : facilitatrice de vie. J'ai trouvé ce mot joli ! J'ai regardé, j'ai trouvé le projet cool, j'ai dit : pourquoi pas, je vais essayer. Et je suis ici depuis une petite année !

En quittant mon ancien travail, je n'avais pas trop d'idée, mais un des axes où je voulais aller dans ma future vie professionnelle, c'était l'humain. Parce que je travaillais que sur des automates. Donc ça, effectivement, quand j'ai répondu à l'annonce, c'était : ah, je vais toucher de l'humain, je vais travailler avec des gens en face de moi et je vais peut-être savoir pourquoi je travaille.

J'ai fait ma prise de poste avant l'arrivée des habitants et ça a été chouette parce que du coup, ça m'a permis de connaître l'association, de connaître le projet, de m'approprier tout ça. J'ai beaucoup travaillé sur la communication, à faire des plaquettes et les présenter aux gens, faire des portes ouvertes, les marchés le mardi pour que les gens visitent. On a rencontré des soignants. On a peint, on a aménagé la maison... Donc, en fait, c'était une bonne entrée en matière !

Mes missions ont évolué en fonction de l'arrivée ou du départ des personnes. Au début, il y avait des habitantes peu en demande qui étaient très indépendantes et, aujourd'hui d'autres profils sont arrivés, avec un besoin plus fort d'accompagnement. Donc, on a modifié nos horaires pour pouvoir être plus présentes l'après-midi ou le week-end, par exemple. Mais ma mission principale, je dirais que c'est d'être avec eux, mais être avec eux de multiples façons. Tu gères les tensions, tu gères les papiers, tu les aides à réfléchir à faire groupe, à réfléchir aux activités, on joue beaucoup l'après-midi ! Après, on les amène là où ils veulent aller. On fait les courses deux fois par semaine avec eux, mais ils y vont aussi entre deux... et puis après il y a toute la partie

administrative, les visites, la compta, etc. Même si les relations peuvent être tendues parfois comme partout, il y a du respect entre nous, de la complicité et de la tendresse, et surtout du rire !

Je n'ai pas assez de recul pour voir ce que la maison leur a apporté, mais je pense que ça leur a tous apporté de la compagnie, ça, c'est sûr, parce que c'était tous des gens isolés. Je pense que c'est quand même une bonne béquille dans leur vie, ce projet.

Me concernant, ça m'a apporté plein de choses. Même si j'étais active dans le monde associatif, là je le découvre du point de vue salarié. Et je découvre un monde, particulièrement le monde associatif du réseau HAPA. Ça, c'est nouveau et ça, j'apprends et je rencontre des gens à Paris. C'est génial ! Je découvre des partenaires, je rencontre des structures que je n'aurais jamais rencontrées ! La compétence comptabilité, je ne l'avais pas non plus, par exemple. C'est une aventure. C'est comme si tu voyageais dans un pays sans billet d'avion. Oui, parce que tout est inconnu. Et c'est ça qui est vachement marrant. En plus, peut-être à mon âge, ça fait comme une deuxième vie aussi.

Et j'ai la chance d'écrire mon métier et de l'inventer. C'est ça qui est bien aussi. C'est qu'en fait, tu n'as pas de cadre puisque c'est toi qui le crées ! »





LES COLOCATIONS DE PERSONNES VIVANT AVEC LA MALADIE D'ALZHEIMER

Cinq porteurs de colocations pour personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer ont participé à l'expérimentation de la MIS. Ces colocations sont très diverses dans leur portage et leur ancienneté, mais elles ont de grandes similarités en termes de besoin des habitants, d'organisation et d'accompagnement. Les proches des habitants et les professionnelles y travaillant se sont fortement mobilisés en répondant aux questionnaires ou en participant à des entretiens individuels. En ce qui concerne les habitants, du fait de leurs troubles cognitifs, il n'a pas été possible de recueillir directement leur avis avec le questionnaire prévu. À défaut, pour rendre compte du vécu des habitants dans ces colocations, l'association hapi a proposé aux participants d'expérimenter la méthode des « regards croisés ».

Nous présentons ici un focus sur ces colocations à partir de ces trois points de vue complémentaires : regards croisés sur les habitants, avis des proches et des professionnelles de l'aide au quotidien à travers les questionnaires et les entretiens individuels.

Regards croisés, la méthode

Il s'agit d'une approche inspirée de la recherche allemande HILDE (Heidelberger Instrument zur Lebensqualität DEmentzkranker) qui a mis au point une démarche pour apprécier la qualité de vie des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer. Un petit groupe de professionnels (au moins trois) qui connaissent bien l'habitant échangent leurs points de vue pour chaque question du questionnaire habitant. À travers ce croisement des regards, la discussion doit aboutir à un questionnaire renseigné pour cet habitant.

Ce sont ainsi 24 regards croisés qui ont été renseignés pour 24 habitants de 5 colocations.

- 22 femmes, 2 hommes
- Âgés de 62 à 99 ans, en moyenne 81 ans, dont un quart de moins de 80 ans, la moitié de 80 à 90 ans et environ un quart de 90 ans et plus

Dans cet exercice, les professionnelles participant ont dû adopter une posture spécifique et comprendre qu'il ne s'agissait pas de parler à la place de la personne (ce pour quoi elles étaient naturellement réticentes), mais que la discussion s'appuyait de l'observation de faits concrets, comme les habitudes des personnes, leurs actions et leurs interactions, ainsi que les émotions qu'elles expriment.

Cette approche, bien que chronophage – mobilisation de deux ou trois professionnelles pour chacun des huit habitants d'un tel habitat –, offre un temps d'échange entre professionnels autour du vécu d'un habitant. Elle a été appréciée par les professionnelles qui ont pu appréhender ensemble les différents aspects du vécu de la personne et se questionner sur leurs pratiques.

Les habitants à travers les regards croisés

Les regards croisés témoignent de l'inscription de ces colocations dans les quatre dimensions de l'habitat API, un habitat, accompagné, partagé et inséré dans la vie locale, malgré les limitations liées à la pathologie de leurs habitants.

- Les professionnelles s'accordent à dire que les habitants se sentent chez bien chez eux, libres de leurs allées et venues, libres d'utiliser les différents espaces du logement, d'organiser leur journée selon leur propre rythme et de recevoir des visites en journée. Sur cette dimension de l'habitat, les principales réserves sont liées au rythme des repas partagés et aux limitations de la mobilité de certains habitants.
- Les professionnelles témoignent que les habitants trouvent du soutien auprès de tous leurs interlocuteurs (professionnels et proches), et qu'ils sont également dans une démarche d'entraide entre habitants.
- Cet environnement a permis à certains d'entre eux de recouvrer une certaine autonomie dans les déplacements et dans les tâches de la vie quotidienne, de la confiance, voire de développer de nouvelles compétences. Sur cette dimension de l'accompagnement, les professionnelles ne se prononcent pas sur tous les habitants.

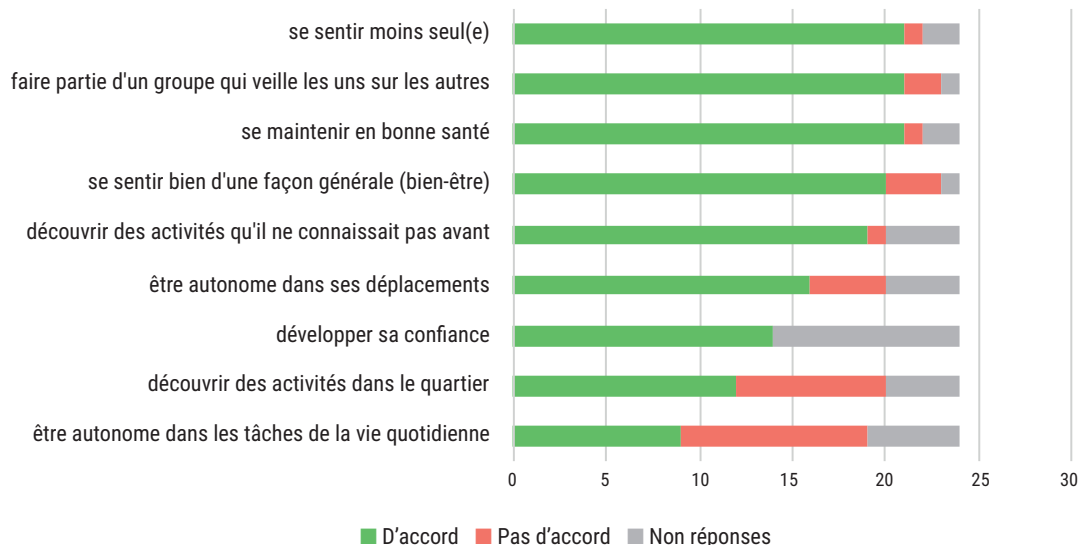
- Les professionnelles témoignent également que, grâce à cet accompagnement et au partage des différents moments de la vie quotidienne, de temps conviviaux et d'activités, les habitants ne se sentent pas isolés. La grande majorité d'entre eux participent aux temps conviviaux et aux activités proposées. Ils sont satisfaits de ces activités qui, selon les professionnelles, leur permettent de se sentir moins seuls, de découvrir de nouvelles activités et de renforcer les liens entre eux. Toutes les professionnelles s'accordent sur le fait que les habitants se sentent libres de refuser de participer à ce qui est proposé.
- Les professionnelles estiment que les deux tiers des habitants apprécient leur quartier, que plus d'un tiers des habitants ont l'occasion de fréquenter les commerces

locaux et qu'un tiers d'entre eux également a découvert des activités dans le quartier grâce à l'habitat.

Selon les professionnelles, pour plus des 4/5 des habitants ayant fait l'objet des regards croisés, l'installation dans cet habitat a eu un effet bénéfique sur leur état général et leur bien-être. Ils sont toutefois plus réservés sur l'effet de cette installation sur leur moral.

À la question sur leur projection dans l'avenir, les professionnelles estiment qu'environ un quart d'entre eux n'ont pas réfléchi à la question, qu'environ la moitié d'entre eux souhaitent rester dans cet habitat le plus longtemps possible et que deux d'entre eux seulement souhaitent le quitter, car cela ne correspond plus à leur besoin.

DIRIEZ-VOUS POUR L'HABITANT QUE, VIVRE AU SEIN DE CE PROJET/L'A AIDÉ/ LUI A PERMIS DE...
(en nombre de répondants)



› Les proches

21 proches ont répondu au questionnaire « proche » pour 19 habitants. Ils étaient fortement impliqués dans l'accompagnement de leur proche avant l'entrée dans l'habitat, avec des difficultés dans leur vécu d'aidant (plus de difficultés que les proches de personnes âgées autonomes et de personnes en situation de handicap).

Ils sont :

- 50 % de femmes, 50 % d'hommes ;
- âgés de 29 à 84 ans, pour moitié en activité et pour moitié à la retraite ;
- Pour les trois quarts, ce sont des enfants des habitants, mais frères ou sœurs, conjoints, amis ou petits enfants figurent aussi ponctuellement dans cet échantillon.

Convaincus de l'impact bénéfique de la colocation

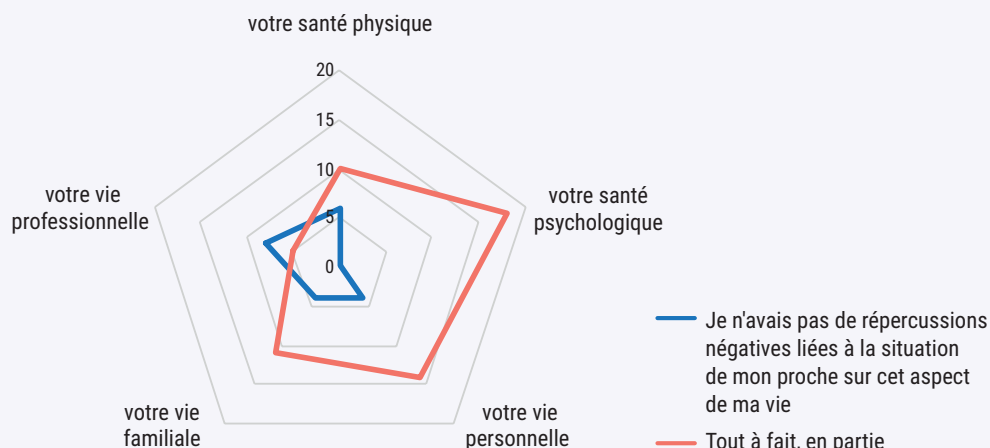
Pour eux-mêmes

Les proches relèvent une nette amélioration de leur situation d'aidant depuis l'entrée de leur proche dans l'habitat, en particulier : l'inquiétude sur la situation de leur proche a fait place à la confiance, l'intensité de leur charge d'aidant a fortement baissé, et ils témoignent pour la plupart d'une amélioration de différents aspects de leur vie et tout particulièrement sur leur santé psychologique. Par ailleurs, ils déclarent pouvoir maintenant trouver de l'aide dans l'habitat en cas de difficulté.

Pour leur proche

Ils portent un regard positif sur la situation de leur proche dans l'habitat. Ils sont unanimes sur le fait que leur proche se sent bien au sein de l'habitat, qu'il s'y sent chez lui et

LE CHANGEMENT DE SITUATION DE VOTRE PROCHE A-T-IL PERMIS D'AMÉLIORER DES ASPECTS DE VOTRE VIE SUR LES THÉMATIQUES SUIVANTES ?
(nombre de répondants)



libre de ses mouvements du moins en partie. Les réserves étant liées aux troubles cognitifs des habitants. Ils se sentent libres de lui rendre visite quand ils le souhaitent et ce davantage que les proches des autres catégories.

Ils sont unanimes sur le fait que leur proche peut trouver du soutien au sein de l'habitat, qu'il s'y sent entouré ou très entouré et que le fait de rejoindre cet habitat l'a aidé à se sentir bien d'une façon générale et à se maintenir en bonne santé

Impliqués dans la vie de l'habitat

Ils sont davantage impliqués dans la vie du collectif et les prises de décision que les proches des autres catégories. Ils recommandent également à un niveau élevé ce type d'habitat qui contribue au soutien des aidants face à la maladie d'Alzheimer.

Les professionnelles de l'aide au quotidien

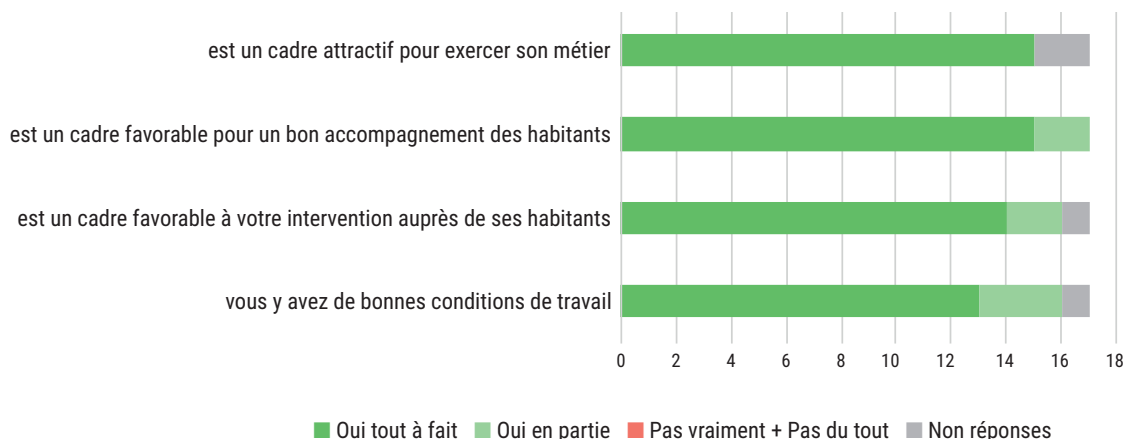
17 professionnelles de l'aide au quotidien, 5 coordinatrices/animateuses et 5 autres professionnelles ont répondu au questionnaire « professionnel ».

Nous nous concentrons ici sur les réponses des professionnelles de l'aide au quotidien (essentiellement des auxiliaires de vie), un groupe de professionnelles essentielles au fonctionnement de ces colocations qui reposent sur leur présence et leur accompagnement des habitants 24 heures sur 24.

Leur point de vue global est complémentaire des regards croisés auxquels certains d'entre elles ont participé avec les coordinatrices et qui se concentraient sur des habitants en particulier.

Un peu moins des deux tiers ont travaillé au domicile des personnes et en établissement, les autres ayant pour moitié travaillé uniquement au domicile et pour moitié uniquement en établissement.

OPINION DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELLES DE L'AIDE AU QUOTIDIEN INTERVENANT DANS LES COLOCATIONS ALZHEIMER
« DIRIEZ-VOUS QUE CE TYPE D'HABITAT/DE PROJET... » (nombre de répondants)



Convaincus de la pertinence du dispositif

L'ensemble des professionnelles apportant une aide au quotidien ont un avis très positif avec peu de réserve sur les différents items. Elles estiment que ces habitats constituent un cadre favorable pour un bon accompagnement des habitants, car ils vivent dans un espace sécurisé, sont soutenus dans leurs projets individuels et dans leur parcours de soins. Selon les professionnelles, les habitants y sont moins isolés avec des liens sociaux favorisés et une autonomie soutenue et cet habitat leur permet de continuer à exercer des choix dans leur vie quotidienne.



Selon ces professionnelles, ces habitats constituent un cadre favorable à leur intervention auprès des habitants, car elles ont plus de temps à consacrer à chaque personne, sont libres d'adapter leur pratique, et d'individualiser les accompagnements au plus près des besoins des personnes, ont une bonne communication au sujet de la personne avec les autres intervenants et avec les familles.

Cependant, une petite proportion d'entre elles déclare que le travail peut être difficile du fait de la pathologie des personnes, parfois également du fait du manque d'information lié au secret médical, ou encore du fait de la présence des familles.

88 % des professionnelles de l'aide au quotidien recommanderaient l'habitat à des personnes ayant les mêmes besoins d'aide que les habitants de ces colocations. Il s'agit d'un taux de recommandation plus élevé que celui de l'ensemble des professionnelles intervenant dans ces colocations, plus élevé également que celui des professionnelles de l'aide au quotidien travaillant dans les autres projets participant à l'évaluation.

À RETENIR

- Les regards croisés des professionnelles témoignent d'un vécu des habitants dans ces habitats proches de celui des autres habitats participant à l'expérimentation sur les différentes dimensions de l'habitat API. Ils s'y sentent bien, libres de leur mouvement et de leur rythme de vie, dans les limites des contraintes liées à leur pathologie. Le cadre de l'habitat, l'accompagnement et le partage leur permettent de se sentir entourés, de participer à des temps conviviaux et des activités qui préservent partiellement leur autonomie. Intégrer cet habitat et ce groupe a eu un effet bénéfique sur leur santé et leur bien-être.
- Les proches des habitants vivant avec la maladie d'Alzheimer sont ceux qui avaient le plus de difficultés par rapport à leur situation d'aidant avant l'entrée de l'habitant dans ces colocations. Ils ont vu diminuer leur inquiétude, ainsi que le poids de la charge d'aidants, ils sont heureux pour leur proche. Ils constatent les effets bénéfiques de l'installation dans l'habitat pour leur proche et vivent beaucoup mieux leur situation d'aidant, sans se désengager pour autant.
- Les professionnelles de l'aide au quotidien ont une vision très positive de ces dispositifs qui offrent un cadre favorable pour un bon accompagnement des habitants et pour leurs interventions, malgré la pathologie des habitants.
- Regards croisés des professionnels, expression des proches et des auxiliaires de vie... De ces différentes perspectives se dégage **une vision très positive des colocations pour accompagner les personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer en tant que dispositifs capables de relever les défis de l'habitat inclusif** : être chez soi sans être seul, vivre selon son propre rythme et être accompagné au plus près de ses besoins et désirs, malgré des troubles cognitifs et un besoin de présence 24 h/24.
- À travers les réponses des proches se dessine aussi le rôle particulier de ces colocations en tant que dispositif contribuant au soutien des aidants.

66 *Notre motivation essentielle, c'était vraiment le fait qu'elle soit traitée avec humanité et respectée en tant que personne humaine*

Témoignage du fils d'une habitante atteinte de la maladie d'Alzheimer

« Dès que ma mère a montré des signes de difficultés cognitives et qu'il a fallu organiser des interventions pour qu'elle puisse rester chez elle le plus longtemps possible, nous avons eu recours à des aides à domicile avec des situations très difficiles, des changements réguliers d'intervenants, d'absence de suivi de consignes, etc. Nous avons commencé à visiter avec ma mère différentes structures. Et quand j'ai visité un domicile partagé et que je me suis fait expliquer son fonctionnement, j'en ai tout de suite vu les avantages. Pour moi, il est évident que des structures de petite taille, parce qu'elles sont plus responsabilisantes, parce qu'elles s'adaptent plus facilement aux personnes présentes, permettent à la fois un meilleur suivi et une meilleure garantie d'humanité dans l'accompagnement.

Pour mon frère et moi-même, ce critère a été absolument décisif, plus que la proximité de son domicile. Notre motivation essentielle, c'était vraiment le fait qu'elle soit traitée avec humanité et respectée en tant que personne humaine, y compris dans l'état de maladie et de dépendance dans laquelle elle se retrouvait. Nous n'avons pas été déçus, bien au contraire, avec un personnel engagé, une adaptation à la personne qui est extraordinaire. Il y a ainsi huit colocataires et autant de façons de manger différentes selon le niveau d'autonomie de chacun !

Chacun des colocataires est observé par l'équipe d'auxiliaires de vie, qui s'adapte à sa situation, évalue ce que la personne est capable de faire, et vise à préserver son autonomie au maximum, donc à la laisser faire elle-même, à se nourrir elle-même.

Cela commence par les menus. Déjà, ils sont préparés localement par les auxiliaires de vie et les colocataires qui souhaitent s'y impliquer. Leur niveau d'autonomie est mis à contribution aussi bien dans le choix des menus, les courses que dans la préparation des repas.

Mon frère et moi étions ravis qu'elle soit aussi bien suivie, c'est-à-dire qu'elle soit dans un endroit qui s'occupe d'elle avec beaucoup d'humanité. On ne voit pas ce qu'on aurait pu faire de plus, compte tenu de son état de santé, de ce qu'elle en comprend.



Pour autant, on ne fait pas le bonheur des gens contre leur gré et ma mère ne réalise probablement pas le soin et l'attention dont elle bénéficie. Mais elle s'implique volontiers dans toutes les actions, telles que la peinture, le dessin, le contact avec les animaux, la gymnastique parfois. Parmi les activités proposées, certaines vont lui parler à un moment donné, puis d'autres à un autre moment, non.

Les auxiliaires de vie ont un rôle clé pour permettre l'échange, la solidarité, le partage et elles vont permettre de créer une espèce de collectivité, voire de communauté. Cela va se traduire par le fait que, quand je vais visiter ma mère et que j'arrive avec un gâteau, ça ne me viendrait pas à l'idée qu'elle le mange toute seule dans son coin. Donc, spontanément, parce que cette ambiance-là existe réellement, je viens avec un gâteau collectif. Et si ma mère est à la sieste et que je suis là, je ne vais pas repartir tout de suite. J'attends qu'elle soit disponible éventuellement et pendant que je suis là, j'en profite pour échanger avec les autres colocataires. Chaque famille rend ainsi service aux autres. Je crois que ceux qui choisissent ce modèle d'habitat sont intéressés à pouvoir continuer à accompagner dans les meilleures conditions possibles leurs parents en apportant tout ce que peut apporter une famille en termes de temps et de bénévolat. C'est du temps que les gens sont heureux d'apporter lorsque la structure s'y prête, lorsqu'ils se sentent accueillis et lorsqu'ils comprennent à quel point leur apport peut être à la fois apprécié et favorable au bien-être de leurs parents.

Lorsque nous avons choisi cette solution, nous espérions la voir accompagnée humainement et sereinement jusqu'à sa fin de vie, entourée et non isolée, respectée et non traitée comme un rebut. Nous n'avons malheureusement pu être là physiquement lorsqu'elle est partie, mais elle n'était pas seule. Elle est partie sereinement, dans un souffle, sa main dans une main amie, avec nos voix au téléphone. Ce lieu a tenu toutes ses promesses. C'est un habitat inclusif. Il est inclusif jusqu'au bout. »

J'ai trouvé un monde plus solidaire

Auxiliaire de vie en colocation de personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer

« J'ai un parcours professionnel dans la santé, carrières sanitaires et sociales et ensuite un bac dans le même secteur. J'ai travaillé dans un service traditionnel de gérontologie et ensuite dans une unité d'hébergement renforcée, j'ai eu une révélation sur le public. Quand on arrive à se connecter ensemble, ce sont des moments magiques... quand les personnes sont désorientées, c'est à nous d'arriver à rester en lien avec eux, c'est à nous de créer tout ça.

J'ai rencontré l'association et j'ai vu qu'ils cherchaient des professionnels pour intégrer la colocation Alzheimer. Je me suis dit : est-ce que je vais enfin trouver un endroit plus humain où je serai plus en phase avec ma pratique professionnelle ? J'ai senti que là on avait son mot à dire !

Donc, je suis embauchée comme auxiliaire de vie. Et ce que j'aime dans ce projet, c'est une certaine qualité de vie pour moi-même et puis pour les personnes qu'on aide. On fait participer la personne pas juste pour sa toilette, mais on l'inclut dans tout ce qui est fait au quotidien pour pouvoir préserver l'autonomie. Ce que ça apporte aux habitants, c'est une possibilité d'expression, parce qu'on essaye de leur laisser le choix, de pouvoir faire perdurer leur histoire de vie et surtout d'essayer de conserver un maximum d'autonomie.

Ce que j'aime aussi, c'est qu'il y a tout à construire et j'ai mon mot à dire et je peux apporter vraiment quelque chose. C'est un travail d'équipe et c'est toujours bon de pouvoir se nourrir des uns et des autres et de se confronter aussi parfois à des avis différents ou opposés.

Mes missions, c'est de faire des transmissions de qualité avec les infirmières, puis d'aller au rythme des personnes, les cueillir le matin quand ils se

réveillent progressivement, ce n'est jamais des journées identiques. Il y a effectivement les aides à la toilette, les temps individuels, donc les tâches ménagères. Il y a la cuisine aussi avec les habitants. Mais il ne faut pas qu'on s'égare à être dans le faire et puis ne cocher que des cases. Il ne faut pas oublier tout le côté humain. Par exemple : je sens que, là, la mayonnaise est en train de monter dans le salon, stop, je lâche tout. Il faut que j'aille voir, que je prenne un temps avec untel ou untel pour faire redescendre la pression. Mais il faut pouvoir être attentif à tout ça. C'est toujours l'habitant qui doit graviter au centre, c'est lui l'élément central. Mais c'est important aussi de protéger le personnel. Parce qu'à un moment donné, quand nous on est au taquet de ce qu'on peut proposer dans un habitat inclusif, il faut qu'on puisse passer la main.

Si je devais faire un bilan de mon expérience, je dirais que j'ai trouvé un monde plus solidaire, déjà avec des gens qui ont vraiment envie de faire bouger les lignes et offrir quelque chose de mieux aux personnes et à leurs proches. C'est une maison qui vit avec ses hauts, ses bas et on se soutient. On se rend compte aussi que le vivre ensemble, c'est pas toujours simple. Entre les habitants ou nous, entre collègues, avec la fatigue qui s'accumule et les problématiques rencontrées dans la journée. Je pense aussi qu'on est plus dans le partage avec les familles, dans cet habitat. Ailleurs ça serait chacun va dans une chambre, on ne se mélange pas trop. Ici, les familles se rencontrent et elles peuvent aussi discuter entre elles. Quand elles arrivent, elles saluent tout le monde. C'est vraiment à taille humaine. Et il y a plus de convivialité aussi. On leur propose quelque chose à boire. Des fois ils vont se servir eux-mêmes. Enfin c'est un peu comme à la maison. Et c'est déjà arrivé qu'ils soient venus vraiment prêter main-forte ! »

CONCLUSION

À travers les points de vue, tant des habitants que de leurs proches et des professionnelles, l'étude confirme que les projets participant à l'expérimentation atteignent globalement les effets attendus sur les quatre dimensions de l'habitat API.

Grâce aux lignes directrices et aux valeurs portées par les projets :

- **les habitants vivent dans un domicile ordinaire avec les contraintes de la vie quotidienne ;**
- les soutiens organisés par chaque projet en fonction des besoins et des situations contribuent à **leur bien-être et au maintien ou au développement de leur autonomie ;**
- le collectif, accompagné par le projet de vie sociale et partagée, place les habitants dans une **dynamique de lien social, d'entraide, d'ouverture et de mise en mouvement ;**
- **l'appropriation des quartiers est globalement favorisée** par une bonne localisation des habitats et par les actions des porteurs de projets auprès du voisinage. Elle est cependant variable selon la situation des habitants.

Les habitants ayant participé à cette étude ont des profils variés, sont dans des étapes de vie et des situations différentes, mais les résultats montrent au global que ces habitats leur apportent bien-être, sérénité et un certain dynamisme. La contribution du projet à l'autonomie est manifeste, y compris pour les personnes dont le besoin d'aide est très important.

Les proches constatent un mieux-être chez les habitants et pour eux-mêmes et une amélioration de leurs relations. Le bénéfice pour les proches est particulièrement évident pour ceux dont la charge d'aide était la plus intense.

Quant aux professionnelles, elles sont convaincues de l'intérêt de ce type d'habitat pour les habitants, satisfaites de leurs conditions de travail, se sentent valorisées et reconnues, voire épanouies. Bien qu'elles reconnaissent que ce sont des missions exigeantes qui ne conviennent pas à tout le monde.



Hugo Bertillot et Damien Vanneste,

sociologues, maîtres de conférence en sociologie,
Université catholique de Lille

« En tant que chercheurs travaillant sur les questions d'habitat, nous avons participé dès son lancement au comité d'appui de l'expérimentation, qui a regroupé différents acteurs et observateurs portant des regards et des intérêts spécifiques. À nos yeux, le comité d'appui a constitué un espace de dialogue passionnant, permettant à la fois de suivre la démarche expérimentale et de mettre en débat ses enjeux, ses objectifs et ses outils d'évaluation. Au rythme d'une réunion par trimestre, ce fut un plaisir d'accompagner cette réflexion, de la voir évoluer puis aboutir lors de la journée de restitution des résultats consolidés avec l'ensemble des porteurs de projets en décembre 2024 dans les locaux de la fondation des Petits Frères des Pauvres.

Il convient avant tout de souligner l'enjeu important de donner à voir des résultats consolidés, susceptibles d'éclairer un pan de la politique publique sur lequel les données disponibles restent encore assez rares. L'une des originalités de la démarche tient au fait qu'elle articule évaluation individuelle des projets et démarche d'évaluation collective de l'habitat API, en s'appuyant sur les acteurs de terrain qui vivent ces projets et les font vivre au jour le jour. Tout au long des échanges que nous avons pu avoir avec l'association hapi et le comité d'appui, nous avons senti les difficultés avec lesquelles étaient en prise non seulement les porteurs de projets, mais aussi l'équipe de pilotage. En effet, il n'est pas facile de tenir l'équilibre entre des enjeux pluriels : rendre des comptes, valoriser les projets et les réalisations, s'évaluer pour s'améliorer, et agréger les données pour établir des connaissances plus transversales sur la dynamique à l'œuvre, susceptibles d'alimenter un plaidoyer à grande échelle du côté de l'association hapi et de ses partenaires.

Loin d'avoir été masquées, les tensions inévitables entre ces logiques ont fait l'objet de discussions au fil de la démarche d'expérimentation, afin de permettre la construction d'une évaluation équilibrée. Les outils développés ont permis d'avancer dans la construction d'un langage

commun, dans la consolidation de données, tout en garantissant une certaine marge de manœuvre aux porteurs de projet pour collecter des données et rendre une analyse faisant sens à leur échelle d'action. Le croisement des regards, la collaboration entre l'équipe projet et les acteurs de terrain et la construction itérative de la méthodologie ont permis de tenir compte des dimensions sensibles et complexes de ce processus d'évaluation. Pour la suite, il nous semble important de conserver cet équilibre. L'association hapi a montré qu'il était possible dans une logique d'analyse sectorielle de conserver les nuances et les singularités des projets, mais surtout les spécificités des effets sur chaque partie prenante. Et c'est bien cet enjeu d'équilibre auquel il conviendra de continuer à prêter attention afin de ne pas tomber dans des logiques de comparaison simplificatrices mobilisées à des fins purement gestionnaires qui ne rendraient pas justice à la diversité des projets et des attentes. Le développement de l'habitat API, financé par l'Aide à la Vie Partagée, représente clairement un progrès par rapport à la forte dualité établissement/domicile dans laquelle s'inscrivent trop souvent les parcours résidentiels. Pour les personnes qui en bénéficient, c'est une opportunité de décider et de pouvoir avoir une vie meilleure selon leurs propres critères et besoins d'accompagnement. Néanmoins c'est aujourd'hui un progrès qui reste quantitativement limité. Selon l'Observatoire national de l'habitat inclusif, environ 2 300 projets étaient inscrits fin 2024 dans les programmations prévisionnelles pluriannuelles départementales, au bénéfice d'environ 21 500 personnes handicapées et âgées. L'habitat API ne répondra pas à lui seul à toutes les difficultés. Par ailleurs, il nous semble importer de dire que cette étude démontre, par son panel, qu'il n'y a pas un, mais des habitants partagés, pas une formule d'habitat, mais une unicité d'habitat, celle qui correspond aux envies et besoins des habitants et du collectif – à géométrie variable – du projet. »



Danielle Fernandes et Christophe Le Paih,

Malakoff Humanis, direction de l'Action sociale retraite complémentaire

Partenaire financeur de la Mesure d'impact social

Pouvez-vous vous présenter votre structure ?

Malakoff Humanis est un groupe de protection sociale paritaire, mutualiste et à but non lucratif. Ce groupe comprend une institution de retraite complémentaire qui relève du régime Agirc-Arrco. À ce titre, Malakoff Humanis développe une action sociale à destination de ses retraités (6,3 millions d'allocataires) et de ses salariés cotisants (plus de 7 millions de personnes). Au sein de la direction des innovations sociales, nous travaillons sur les partenariats et l'octroi de subventions pour financer des projets.

Quel est l'intérêt d'une mesure d'impact social et quel a été le rôle de l'association hapi ?

Depuis 2023, sous l'impulsion de Malakoff Humanis, la fédération Agirc-Arrco a officialisé le soutien de la retraite complémentaire aux nouvelles formes d'habitat alternatives à l'entrée en institution d'hébergement. Nous appuyons donc le développement de l'habitat partagé et solidaire, quel qu'en soit le modèle (habitat inclusif, participatif, partagé...). L'émergence de cette nouvelle offre, intercalaire entre l'habitat individuel classique et l'hébergement en établissement, est encore récente. Aussi, comme l'ensemble des acteurs de la filière (autorités, collectivités, financeurs, porteurs de projets...), nous avons besoin d'un retour d'évaluation sur ce type d'habitat. Depuis plusieurs années, les partenariats développés par les institutions Agirc-Arrco font l'objet de mesures d'impact social pour s'assurer de la pertinence de nos actions. Le travail qui a été réalisé par l'association hapi renforce notre conviction quant à l'intérêt de ces nouvelles formes d'habitat. La mesure d'impact illustre bien en quoi elles favorisent le « bien vieillir » des gens qui y habitent. Il est néanmoins important que cette démonstration soit argumentée, documentée et que l'on ait une vision précise comme celle qui figure dans la mesure d'impact. Autre point important pour nous, c'est de faire état de ces résultats devant nos administrateurs

qui composent nos instances décisionnelles et d'informer loyalement nos allocataires en leur présentant des éléments tangibles de l'intérêt de ces nouvelles formes d'habitat. Il est également important pour les porteurs de projets de renouveler cette mesure afin de suivre l'évolution des résultats.

Quels ont été vos points d'étonnement lors de la présentation des résultats ?

Ce qui nous a surpris ou étonnés dans cette mesure d'impact social, c'est son caractère extrêmement fouillé, extrêmement détaillé, le travail que ça a mobilisé. Nous avons une vision complète de toutes les dimensions de ces nouvelles formes d'habitat. L'étude répond bien à nos interrogations sur la qualité de vie des personnes qui y habitent, sur le travail qui peut être fait par les accompagnatrices et les animatrices, accompagnateurs et animateurs, par les autres professionnels qui interviennent ou qui peuvent intervenir dans ces habitats. Nous sommes pleinement satisfaits du travail accompli : cette évaluation de grande ampleur est fondée sur des analyses tout à fait pertinentes. Ces résultats ne nous ont pas vraiment surpris, mais cette formalisation était nécessaire et signe un travail de très belle qualité.

Quels sont, en trois mots, vos vœux pour l'habitat inclusif en 2025 ?

Une accélération de la réalisation de ces habitats pour qu'on ait plus de propositions à faire à nos seniors.

Que les parcours soient plus simples pour les porteurs de projets. Nous avons bien conscience que c'était un parcours du combattant pour eux, donc que l'année 2025 voit davantage de projets arriver à leur terme.



Agathe Gestin,

responsable programmes et fondations abritées
vulnérabilités et inclusion à la Fondation de France

Partenaire financeur de la Mesure d'impact social

Pouvez-vous présenter votre structure ?

Depuis plus de 50 ans, la Fondation de France anime le premier réseau de philanthropie en France. Chaque année la Fondation de France et les fondations qu'elle abrite soutiennent plus de 12 000 projets, au travers de subventions ou de bourses et sur différentes thématiques (sociale, sociétale, environnement, éducation, recherche médicale, urgences ou droits humains...).

Quel est l'intérêt d'une mesure d'impact social et quel a été le rôle de l'association hapi ?

Une mesure d'impact social permet de produire des connaissances, de montrer les résultats des projets qui ont été montés et d'améliorer l'action pour les porteurs de projets, mais aussi pour les politiques publiques. L'association hapi a offert à ces porteurs de projets l'opportunité d'entrer dans un processus assez compliqué, car ils n'ont pas forcément les moyens et les ressources pour le conduire par eux-mêmes. Elle permet aussi de donner l'écho à la voix des habitants pour qu'elle soit prise en compte dans l'évolution des politiques publiques.

Quels ont été vos points d'étonnement lors de la présentation des résultats ?

J'ai été très peu étonnée, parce qu'ils mettent bien en avant ce qu'on sait quand on fréquente des habitants et des porteurs de projets. C'est-à-dire que l'habitat inclusif permet de monter en compétence, de prendre confiance en soi, d'aller vers l'autre. C'est vraiment un trait d'union entre l'individu et le collectif. Et l'on peut même voir l'habitat inclusif comme un laboratoire d'une société inclusive où apparaît tout le chemin qu'il y a à parcourir pour faire justement ce trait d'union entre les besoins individuels et les besoins du collectif. L'habitat inclusif apporte notamment des réponses intéressantes aux problématiques de santé, de préservation de l'autonomie mais également aux enjeux du développement durable.

Quels sont, en trois mots, vos vœux pour l'habitat inclusif en 2025 ?

Viabilité des dispositifs de financement ; développement des solidarités dans les habitats inclusifs et des échanges entre les habitats inclusifs et leurs territoires d'implantation ; simplification du parcours des porteurs de projets.



Louise Michelin,
pilote de l'expérimentation,
chargée de mission - association hapi



Hélène Leenhardt,
co-pilote de l'expérimentation,
consultante en gérontologie

MERCI !

Nous avons piloté cette démarche pendant une année au cours de laquelle nous avons pu suivre 28 porteurs de projets et voir la façon dont ils se sont emparés de cette expérimentation, à la fois dans l'intérêt de leur propre projet, mais également avec une vision de l'intérêt collectif des habitats API.

Ils ont répondu présents avec beaucoup d'enthousiasme, d'implication et de réactivité, ce qui nous a permis d'adapter des outils quasiment en temps réel, en fonction des retours de terrain. Nous les remercions à nouveau ici, car ils ont joué pleinement le jeu des expérimentateurs et nous ont fourni de précieux retours sur la prise en main, l'utilisation et la pertinence des différents éléments du kit de mesure au regard de toute la diversité des projets d'habitats existants.

Ils ont relevé avec nous le défi de la mobilisation collective, contribuant ainsi à dessiner un ensemble de connaissances qui traduit des réalités partagées. Nous avons été impressionnées par la richesse des résultats et leur capacité à traduire la spécificité des effets avec des nuances rendant compte des différentes situations et de l'*unicité* de chaque habitat !

Nos remerciements vont également aux habitants qui nous ont ouvert les portes de leur domicile et qui nous ont livré des témoignages de leur vie au sein de ces habitats. Merci également à l'ensemble des proches, des professionnelles et des bénévoles qui se sont mobilisés pour répondre aux questionnaires et participer aux entretiens. Nous espérons que ce rapport reste fidèle à l'ensemble de ces réponses et aux échanges que nous avons pu avoir. Nous avons dû nécessairement faire des choix pour restituer dans un cadre et un temps limité l'essentiel d'une information foisonnante et passionnante. Nous sommes conscientes des limites et du caractère expérimental de la démarche, mais convaincues de son intérêt et de sa légitimité à porter la parole du terrain.

Les points d'attention mis au jour tout au long de cette année nous permettent d'aborder de façon constructive la

prochaine étape d'amélioration de la démarche. Différents chantiers se dessinent, avec pour objectif de garantir la qualité de l'ensemble de la démarche.

Faciliter l'engagement des porteurs de projets et notamment réduire leur investissement en temps à consacrer à la mesure d'impact

Un travail est à mener sur les outils de recueil des données (questionnaires, guide d'entretien, de focus group, de visite) : simplification, allègement, adaptation aux spécificités des projets. Un travail d'automatisation de tout ce qui peut l'être (collecte, relance, extraction des données et mise en forme des résultats) est aussi à mener.

Rendre les questionnaires plus accessibles, en particulier pour les habitants, afin de prendre en compte leur avis, leur âge, leur situation de handicap, leurs difficultés, etc.

Comment rendre les questionnaires accessibles aux personnes avec différentes difficultés d'accès à la lecture et à la compréhension des questions (personnes avec TSA, personnes malvoyantes par exemple) ? Jusqu'où aller dans le questionnement direct des personnes avec des troubles cognitifs ? Autant de défis à aborder dans cette étape.

Optimiser le rôle de l'équipe hapi pour le pilotage global de la mesure d'impact social et l'exploitation des résultats consolidés

Cette expérimentation a mis en évidence l'importance du pilotage de la démarche et de l'accompagnement des porteurs de projets dans leur mesure d'impact pour garantir un cadre rigoureux de collecte et d'analyse des données permettant leur consolidation. Les outils et le processus de pilotage doivent être revus pour plus d'efficacité, de fluidité et de temps collectifs entre porteurs de projets.

À bientôt pour une nouvelle aventure !

Hélène Leenhardt et Louise Michelin

POUR EN SAVOIR PLUS

Association hapi

<https://www.monhabitatinclusif.fr>

Fondation des Petits Frères des pauvres

<https://fondation.petitsfreresdespauvres.fr>

Caisse des dépôts et consignations

<https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/grand-age-et-sante>

Réseau HAPA

<https://www.reseau-hapa.eu>

Agirc-Arrco

<https://www.agirc-arrco.fr>

Malakoff Humanis

<https://www.malakoffhumanis.com>

Fondation de France

<https://www.fondationdefrance.org>

Porteurs de projets



ADAR Flandres

<http://www.adar-flandre-metropole.org>



ADAPEI (65)

<https://adapei65.fr>



groupe Arcade-vyv

Alfi-Vyv3 (93)

<https://www.alfi-asso.org>



AMA VITAE (59)

<https://amavitae.fr>



APF France Handicap (26)

<https://drome.apf-francehandicap.org>



Arevale (69)

<https://www.autistessansfrontieres.com/reseau-asf/les-associations/entry-176-arevale.html>



Ayyem Zamen (75)

<https://www.cafesocial.org>



Béguinage Solidaire

BIEN CHEZ SOI, BIEN ENSEMBLE

Béguinages Solidaires

<https://beguinage-solidaire.fr>



CLARPA (56)

<https://clarpa.fr>



Clos Labruyère (43)

<http://www.clos-labruyere.fr>

De toit à toi (69)



Encour'âge

Encour'âge (07)

<https://encour-age3.webnode.fr>



Ensemble autrement (59)

<https://www.ensembleautrement.fr/logger-autement>

ETEP - ensemble tout est possible (14)

<https://www.lamaisondesamisdarnaud.fr/>



Familles solidaires (67)

<https://familles-solidaires.com>



Habitat des possibles (33)

<https://www.habitatsdespossibles.org>



ISRAA (59)

<https://asso-israa.fr>



L'Esperluette (31)

<https://lesperluette31.com>



La vie devant soi (59)

<https://assolaviedevantsoi.fr>



Loki Ara (44)

<https://lokiora.fr>



Petits Frères des Pauvres (44)

<https://www.petitsfreresdespauvres.fr/les-maisons/solutions-dhabitat/maison-les-demeures-du-parc/>

Petits Frères des Pauvres (60)

<https://www.petitsfreresdespauvres.fr/les-maisons/solutions-dhabitat/maison-du-thil/>



CENTRE VAL DE LOIRE

Soliha Centre Val-de-Loire (37)

<https://adapt.soliha.fr/agence/soliha-indre-et-loire/>



Ty Bemdez (29)

<https://www.ty-bemdez.fr>



UDAF (02)

<https://www.udaf02.fr>

UDAF (76)

<https://www.udaf76.fr>

UDAF(61)

<https://www.udaf61.fr>

UDAF(83)

<https://www.udaf83.fr>

GLOSSAIRE

API (habitat) accompagné, partagé, inséré

AVP Aide à la vie partagée

CCAS Centre communal d'action sociale

CSESS Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire

EHPAD Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

ELAN Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique

ESAT Établissement et service d'aide par le travail

ESMS Établissement ou service médico-social

HAPA Réseau de l'habitat accompagné et partagé

MIS Mesure d'impact social

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la réalisation de cette expérimentation, et notamment l'ensemble des porteurs de projets, l'ensemble des répondants « habitants », « professionnelles », « proches » et « bénévoles ».

Merci à celles et ceux qui ont participé aux prémices de cette aventure et à la phase de co-construction des premiers outils en 2022, notamment : François-Xavier Aranda, Hubert Delroise, Gauthier Faivre, Elise Leclerc, Jean-Marie Loncle, Loïc Rolland, Sara Rossigneux, Christel Sanguinède, Maguy Saulnier, Caroline Senez, le cabinet d'études Ellyx, ainsi que les porteurs de projet de la première phase test (Ensemble Autrement, Habit'âge, HAPI'coop, et Maison du Thil (Petits Frères des Pauvres)).

Merci également à toutes celles et ceux qui ont nourri cette démarche par leurs conseils, écoutes et que l'on ne saurait tous nommer ici !

Nous remercions aussi l'équipe de projet et de pilotage, ainsi que le comité d'appui pour leur suivi, temps d'échanges et partages d'expériences. Un merci particulier à Mihaela Tirrier qui a pu enrichir cette étude par les entretiens individuels qu'elle a menés auprès des professionnelles.

Équipe projet et pilotage

Sophie Audrain, directrice du Réseau HAPA

Ingrid Dautrey, directrice de l'association hapi

Hélène Leenhardt, co-pilote de l'expérimentation, consultante en gérontologie

Louise Michelin, pilote de l'expérimentation, chargée de mission - association hapi

Comité d'appui

Hugo Bertillot, sociologue, maître de conférences en sociologie, Université catholique de Lille

Sébastien Dubuisson, chargé de mission habitat inclusif, Union nationale des associations familiales

Julien Garnier, directeur de projet évaluation extra-financière, Caisse des Dépôts

Denis Piveteau, conseiller d'État

Jean-Paul Raymond, membre du CA de l'ANDASS et fondateur de RMD Conseil

Laetitia Rullier, psychologue, codirectrice chez Habitats des possibles et Territoires des possibles

François-Xavier Turbet Delof, directeur adjoint de l'association de gestion des établissements des Petits Frères des Pauvres

Damien Vanneste, sociologue, maître de conférences en sociologie, Université catholique de Lille

Merci également aux membres fondateurs de l'association hapi pour leur implication ainsi qu'aux financeurs de nous avoir fait confiance et nous avoir permis de mener à bien cette expérimentation !



Conception graphique : Gaya graphisme et communication (studio@gayacom.fr)

Rewriting : Solweg Fariello

Illustrations : hisa-nishiya / AdobeStock

Mars 2025



